

Avant

« En tout état de cause, nous excluons de notre part toute attitude militaire offensive en direction des forces de l'ordre. Nous appelons tous les manifestants à dissuader (essentiellement par la discussion) les personnes qui au sein de la manifestation voudraient adopter cette attitude.

« Malgré le caractère pacifique de ces marches, il est toujours à craindre que les forces de l'ordre interviennent brutalement (de nombreux exemples le prouvent), c'est pourquoi nous organiserons un service de protection dont la tâche essentielle sera de limiter l'effet des charges éventuelles de la police. »

* * *

Le vendredi 29 juillet, la zone interdite au camping est isolée du reste du monde, plus personne ne peut y pénétrer. Le pont de Briod est obstrué très tôt le matin par plusieurs tonnes de sable à chaque extrémité. Les gens habitant à Faverges ne peuvent pas recevoir de secours par les pompiers de Montalieu en cas de feu ou d'accident. Pour aller à 1 km 5 de chez elles, des personnes doivent faire un détour de 30 à 40 km.

Il est ordonné à tous les propriétaires de bateaux et de barques de pêche de les retirer des rives du Rhône.

Tout est fait pour tendre l'atmosphère : dans ce contexte, le conditionnement des forces de l'ordre est particulièrement soigné. La presse a indiqué que tous les gendarmes mobiles et CRS consignés pour participer au maintien de l'ordre ont eu droit à la projection d'un film réalisé par la police allemande lors d'affrontements autour de centrales nucléaires en RFA. On peut penser que pour les responsables du dispositif policier il s'agissait d'offrir à leurs hommes une espèce de répétition générale.

« Creys-Malville : la mobilisation n'est pas la guerre ... mais elle crée les conditions du conflit. », titre Le Progrès du 30 juillet 1977.

Non, Monsieur Jannin, et ceux qui sont au-dessus de lui n'ont rien négligé pour que force reste à son ordre.

* * *

*

PENDANT LES 30 et 31 JUILLET

EN GUISE D'ACCUEIL...

LA POLICE PROCEDE A UN RATISSAGE DU CAMP OU LES MANIFESTANTS ETRANGERS SONT REGROUPES EN MAJORITE (NUIT DU 29/07/77 au 30/07/77).

Témoignage de manifestants allemands.

Vendredi soir, au camping à Morestel.

Le vendredi soir, tous les gens qui étaient au camping se rassemblèrent pour une réunion générale. C'était très important pour les nouveaux arrivés, qui étaient très nombreux.

Pendant les discussions arrivaient 4 personnes en uniforme et un maire, qui s'en allaient bientôt.

Tout à coup, vers 21 h. arrivaient beaucoup de voitures avec des gardes mobiles. Un officier nous dit qu'il fallait démonter les tentes en 10 mn. et quitter les lieux. Après quelques minutes, il nous annonçait qu'il nous laissait 15 mn., puis c'était 30 mn... Pendant les négociations arrivaient des paysans voisins du camp, qui commençaient à discuter avec les officiers. Ceux-ci décidaient alors qu'ils nous laissaient sur place pendant la nuit. On nous dit qu'il y aurait de nouvelles négociations le lendemain avec le maire. Tout le monde alla se coucher, heureux de ne pas devoir quitter le camp en pleine nuit et sous la pluie, sans savoir où aller.

C.K. - D.H. - P.B. - K.N. - E.N. - P.R.

Samedi matin, 6 h. 10.

Un haut-parleur nous réveilla en disant qu'il fallait démonter les tentes en 10 mn; puisque la police arriverait vers 6 h. C'était impossible d'informer vraiment tout le monde car il n'y avait pas assez de haut-parleurs et ce n'était pas toujours possible de traduire en allemand ou en italien. Les gardes mobiles arrivaient alors. Ils n'expliquaient rien (s'il fallait démonter les tentes, s'il fallait quitter les lieux...) Les gardes mobiles et la police commençaient à fouiller les voitures et à contrôler les passeports. Comme les gardes mobiles avaient divisé le camp, certains ne pouvaient pas arriver à leurs voitures pour prendre leurs papiers. Nous étions à une place à la périphérie du camping, un peu plus haut que le reste du camp. On entendait des cris des autres coins du camping, on pouvait voir de loin des gardes mobiles battre des gens qui essayaient de s'enfuir et n'avaient pas l'air agressif. J'ai vu qu'on dégonflait les pneus des voitures dont les propriétaires n'étaient pas là pour les ouvrir. Les voitures et les tentes étaient fouillées sans que soit présentée une légitimation. On prenait indifféremment toutes sortes de choses: camping-gaz, casques de motos, des outils et même un imperméable. Pour tout ça, on ne donnait jamais de reçu...

P.B. - J.N. - E.N. - P.R. - C.K.

Dans ma voiture, on prit la réserve d'essence. A ce moment-là, il commençait à pleuvoir plus fort. On ne me laissa pas prendre mon imperméable. Je dus aller avec le policier qui avait pris mon essence à un endroit où se trouvaient déjà 40 personnes arrêtées provisoirement. Environ 20 gardes mobiles armés nous entouraient. On nous força à nous asseoir par terre dans la pluie et à rester comme ça pendant une heure. On ne pouvait même plus aller aux W.C. On ne nous donnait absolument pas d'explications. On ne répondait pas aux questions. Après une heure, j'étais tout mouillé; on nous autorisa à retourner au camping. Un policier expliqua sa conception d'une « arme ». On nous rendit quelques affaires, dont mon essence. Ils gardèrent le reste, toujours sans donner de reçus, et l'emmenèrent dans une voiture.

C.K.

Le camp était entouré de plusieurs chaînes de policiers, aussi il était impossible de rentrer dans la forêt qu'un paysan nous avait offert comme refuge le soir d'avant. C'est pourquoi les gens avaient peur et la plupart se regroupaient au milieu du camp. J'étais là aussi. Par hasard, j'entendis un policier dire : « s'il vous plaît, dites au gens que nous faisons seulement des contrôles d'identité et que la foule doit se dégager pour ça... ». Il disait ça sans haut-parleurs, nerveusement, et il ne pouvait pas être sûr que ce message parviendrait à la foule... Environ 15 mn. après, des dizaines de policiers, peut-être pour la dégager en petits groupes, attaquaient la foule. Mais toutes ces attaques étaient tout à fait surprenantes, ils se servaient des matraques. Les victimes de cette charge étaient soit des gens déjà contrôlés, soit des gens pas encore contrôlés. C'était indifféremment qu'on en était victime. Pendant que les gendarmes contrôlaient encore la périphérie, les autres au milieu étaient tabassés. J'y échappais par hasard. Un policier dit : « vous êtes non-violents, vous vous laissez contrôler... les gens là-bas ne se laissent pas contrôler, c'est pour ça... » Mais parmi nous, certains étaient contrôlés, d'autres non. J'ai vu des amis contrôlés qui étaient victimes de l'attaque... J'ai vu une charge à 5 m. de moi et j'ai entendu des cris de douleur... Plus tard, des camarades m'ont dit qu'ils avaient été battus.

Pendant tous ces événements, personne n'avait une attitude agressive.

H.K. - D.H.

Après cette brutale attaque, les gens du camping ne se sentaient plus du tout en sécurité et avaient peur. Je sentais que je n'étais plus en sécurité nulle part, que partout je pouvais être victime des mesures policières. Tout le monde s'enfuyait du camp paniqué...

A cause de ça, on décidait de rester la nuit prochaine à Morestel. On s'y sentait plus en sécurité...

C.K. - P.B. - D.H. - P.R. - E.N. - K.N.



«... Le samedi matin, à 6 heures, le camp allemand a été enlevé très brutalement par les forces de l'ordre qui avaient manifestement l'intention de nous faire subir un "traitement spécial"...»
(Le Matin, 4/8/77).

Témoignage de K.N., de nationalité suisse, expulsé de France le dimanche 31/7/77.

Vendredi soir, 29 juillet.

Vendredi soir, nous étions dans le camp de Morestel, environ 2000 personnes, dont la moitié d'allemands. Nous, les «organisateurs», étions débordés, découragés par le flou de notre programme, mal organisés en partie à cause de cela, trop peu nombreux. Si bien que malgré la pluie battante, une assemblée générale exaltée et bilingue se tint vers 18 h.

A ce moment arrivent le maire de St. Victor de Morestel, le capitaine Viverge de Bourgoin, et un officier de gendarmerie dont le nom m'échappe. Petite discussion entre eux et moi, entourés d'allemands vociférant de plus en plus fort au fur et à mesure de la traduction :

- Vous êtes ici en terrain privé, veuillez décamper ! (le maire).
- Ces communaux appartiennent aux habitants de Thuile (commune de St. Victor), mais se trouvent sur le territoire de la commune de Morestel, vous n'avez donc pas le pouvoir de nous chasser. (Le maire de St. Victor est le seul maire farouchement pro-Malville de la région, mais cette particularité nous permettrait — je l'espérais — de passer 3 jours dans ces communaux, seuls assez vastes pour accueillir 20.000 personnes).
- C'est la seconde invasion allemande depuis 39 ! (le maire).
- Nous ne vous dérangeons en rien, nous restons jusqu'à dimanche soir.
- Je vous envoie un escadron de gendarmes, et on verra bien qui est le plus fort !

Ces gendarmes viendront effectivement vers 21 h., mais 120 seulement, et moins agressivement commandés, le maire n'étant pas là. Aussi renonceront-ils à leur projet de nous déloger, se rangeant aux arguments des locaux (et d'un cousin à eux, recteur d'université, dont la majesté imposait). Cependant, ils nous préviennent qu'ils reviendront le lendemain à 5 h., en force cette fois, avec mission de nous chasser.

Cependant, la nuit, les ordres durent changer puisqu'ils se contentèrent le samedi à 5 h. de cerner le camp (600 CRS) et de le fouiller, en espérant trouver des « armes ». Sur ce plan-là, la récolte était maigre : fourchettes, couteaux, bâtons, casques.

Le lendemain je devais revoir le capitaine Viverge, qui m'expliqua qu'ils n'avaient pas intérêt à nous vider des communaux, que finalement c'était l'endroit le plus discret et le plus pratique pour rassembler 20.000 personnes sans déranger trop la population. Ce que nous savions depuis longtemps.

UN ORGANISATEUR DU COMITE GENEVOIS EXPULSE.

Voici ce dont il témoigne :

Mon arrestation, puis mon expulsion.

Samedi, vers 7 h.30 du matin, la fouille du camp de Morestel était en cours. Les protagonistes étaient nerveux, mais aucun affrontement. Le capitaine Viverge vient me saluer, nous nous connaissons depuis longtemps. Il m'assure qu'on ne nous chassera pas des communaux, contrairement à ce qui avait été dit la veille. Je traduis, soulagé. Un peu plus tard, le colonel Favre, personnage vieillissant et agressif que je connaissais également, vient me poser une question bizarre : « avez-vous sollicité un permis de séjour en France? ».

- Bien sûr que non, je n'ai jamais séjourné plus de 2 jours dans votre pays!
- Bien, je vous remercie.

Puis tous deux revinrent ensemble me prier de les suivre, le préfet voulant me voir seul à seul. Naïf (pire, idiot), je les suis. Ils m'emmènent à Morestel (comment ai-je pu croire que le préfet était à Morestel?).

Ce n'est qu'en me retrouvant au cachot à Grenoble que je comprends ma douleur. Un commissaire me signifie mon expulsion et on me transfère à Lyon. Le dimanche soir, quelques heures avant l'expiration de la garde à vue, on me ramena à la frontière suisse. Le plus curieux, c'est que j'ai appris par la suite de la bouche de mes avocats que je pouvais retourner en France, mon arrêté d'expulsion contenant un vice de forme. La prochaine fois, on ne m'aura pas comme cela. J'ai honte en me relisant, de constater à quel point j'ai pu être « léger »...

MORESTEL, LE SAMEDI 30 JUILLET 1977.

Selon l'appel lancé par la coordination des Comités Malville, les manifestants se regroupent dans 4 villages, normalement en fonction de leur ville d'origine (Morestel, Poleyrieu, Courtenay, Montalieu).

C'est à MORESTEL qu'est réuni le plus grand nombre, et aussi la majorité des manifestants anti-nucléaires venus d'autres pays (allemands, belges, italiens, suisses...).

Samedi après midi, le gros des marcheurs est arrivé à Morestel. La perquisition du camping allemand le matin a tendu l'atmosphère. Les allemands sont déjà devenus un mythe. Pour le préfet qui affirmera : « Il faut libérer Morestel une deuxième fois de l'occupation allemande ». Pour les CRS et les mobiles que l'on a impressionnés avec les films de la manifestation de Brockdorf. Pour les marcheurs qui admirent leur détermination.

Le samedi après-midi après le meeting du PS qui s'est tenu le matin, la CFDT tient à son tour une réunion. Peu de monde. Les dirigeants de la CFDT donnent des explications embarrassées sur leur non-participation à la marche. Ils sont interpellés par des militants et des sections CFDT. Entre autres, la section de l'hôpital de Grenoble. (Libération 1/8/77).

Samedi. Sortie brusquement de sa torpeur, la bourgade de Morestel est devenue en un seul jour la capitale de la jeunesse anti-nucléaire, accourue des 4 coins d'Europe. Au pied des anciens remparts de la célèbre tour médiévale, les pèlerins contre Super Phénix font halte sur la pelouse. Les halles sont transformées en cour des miracles. On dort et on campe en pleine ville, y compris au milieu du carrefour principal devenu le lieu d'un encombrement indescriptible. Les voitures vont à peine à la vitesse d'un marcheur, la foule s'y agglutine, les deux cafés n'ont plus le temps de débarrasser les tables. Un cracheur de flammes, un fakir sur verre pilé, des groupes politiques, des copains qui se retrouvent, des discussions... Le linge sèche sur une voiture, les manifestants vont et viennent, tournent, se renseignent. Fatigués les uns dorment à l'ombre des capots, d'autres arrivent en groupes et comme ils le disent, pas sans biscuits. (Libération 1/8/77).

La population de Morestel contemple effarée cette foule chevelue, bigarrée, le souk le plus fantastique qu'elle ait certainement jamais vue. La marche cette année est plus jeune, plus marginalisée que celle des manifestants de l'année passée. Le contraste est frappant, moins d'enfants, moins de familles. (Libération 1/8/77).

Témoignage de Mme G. (Lyon) :

Nous partons le samedi 30 au matin de Lyon, en voiture, direction Morestel. Dès le carrefour de la Sablonnière, un barrage de Police nous détourne, sans explications : « Aujourd'hui on ne passe pas ». Un point, c'est tout. Nous arrivons à Morestel en faisant quelques détours.

Ce qui frappe dès ce moment, c'est l'état de tension entretenu par le pouvoir. Dans Morestel, les manifestants sont déjà nombreux et inactifs, il semble que rien ne soit prévu avant 16 h. Seules des organisations politiques d'extrême gauche organisent

stands et discussions. Les flics, installés à l'entrée du village dans la Maison de l'Amitié (!) ne cessent de provoquer, de faire monter la tension : des camions de gardes mobiles (ou CRS?) traversent le village, ou viennent stationner près de la place, sans autre raison apparente que de provoquer agressivité ou panique. Dès cet instant comme pendant toute la suite des événements, ce sera leur tactique : « chauffer » les manifestants, créer un climat de tension. Il est sûr que le stationnement prolongé de cars de flics dans un village où plusieurs milliers de manifestants sont rassemblés ne peut que provoquer des « incidents » (sifflets, jets de bouteilles ou autre...), montés ensuite en épingle par le pouvoir et sa presse.

Un copain qui capte les flics sur sa radio entendra à ce moment un camion de flics passant dans le village, téléphoner à l'extérieur qu'il est coincé par des manifestants qui lui lancent des pierres... les provocateurs provoqués...

Nous apprenons que la nuit précédente, les manifestants allemands ont été évacués avec violence de leur campement par les flics. C'est une preuve de plus de la « provoc », de la tension voulue par le pouvoir. Cependant parmi les organisateurs, on ne semble guère se préoccuper de ce dont les allemands discutent entre eux ou avec des français : pourquoi isoler les étrangers dans un campement spécial? Qu'est-ce qu'on fait pour la nuit prochaine? On espère que l'AG prévue à 16 h. apportera des réponses à ces questions...

Dans l'après-midi, l'Union Départementale CFDT de l'Isère et du Rhône tiennent une réunion publique dans Morestel. Venus pour expliquer les positions de la CFDT sur le nucléaire, les responsables de ce forum sont interpellés par leurs propres militants sur le refus de la CFDT de s'associer à la marche du lendemain, d'autant que certaines sections et syndicats appellent à la marche. Les explications des UD ne semblent pas convaincre les gens, syndiqués ou non, qui sont là, et qui eux, ont choisi d'y participer.

IL EST INTERDIT DE CAMPER, DE MANIFESTER, DE STATIONNER (Le Monde 31/7/77).

La nationale 75, axe des retours et des départs en vacances, est coupée sur 10 kilomètres depuis vendredi 17 heures. Elle ne sera rouverte que lundi à l'aube. Les deux ponts qui franchissent le Rhône de part et d'autre du site ont été barricadés et des hommes-grenouilles, équipés de dinghies, surveillent les rives du fleuve. Un hélicoptère tourne inlassablement au-dessus de ce « no man's land ».

C'est sur ce dispositif impressionnant que viennent buter maintenant, comme une vague contraire, les manifestants du week-end. Garçons et filles en bleu-jeans arrivent de plusieurs pays d'Europe en stop, à bicyclette ou dans des tacots bariolés.

Depuis vendredi après-midi, rien ne bouge sur la chantier de Super-Phénix, cette sorte d'immense gravière qui étale ses 180 hectares au bord du Rhône. Les engins sont partis en convoi, les cent cinquante ouvriers qui ont déjà coulé les fondations du réacteur se sont dispersés et ont rejoint soit le centre d'accueil flambant neuf, édifié pour eux non loin de là, soit leurs caravanes, d'autres encore les villages voisins. Les vingt ingénieurs à qui le président de l'EDF, M. Paul Delouvrier, avait rendu visite, sont à leurs bureaux mais n'ont guère le cœur à travailler.

Dans les baraquements voisins cantonnent les gendarmes mobiles veillant sur la triple enceinte des fils de fer barbelés électrifiés qu'éclairaient toute la nuit les projecteurs.

Autour du chantier, sur 5000 hectares de bocages coupés de bois et d'étangs entre le Rhône et la nationale 75, les interdictions préfectorales de manifester, de camper, de circuler et de stationner ont fait le vide. Les avant-gardes de la contestation qui, depuis une semaine, par équipes, préparaient les cantonnements de leurs camarades, ont fait retraite pour ne pas être pris au piège. Seuls les habitants ont le droit de circuler entre fermes et villages.



Un pont sur le Rhône...

La route nationale 75 a coupé le monde en deux. Dans la zone interdite, baptisée zone verte par le préfet, les routes désertes traversent les villages clos. Douze barrages à franchir pour aller jusqu'au village de Faverges. Chevaux de frise, chiens policiers, des gardes mobiles, fusil à l'épaule, stationnent à toutes les entrées et sorties de villages. Le bistrot de Faverges, deux jours auparavant, à la levée d'un barrage éclatait de rire : « Alors, il n'y a plus personne pour nous protéger ! » Dans ce café, on refusait d'ailleurs le vin aux forces de l'ordre. Samedi à Faverges, c'est le silence. Autour de Faverges, casques à visières, fusil au poing, ils sont au bord de la route postés tous les 20 mètres. Il y en a 5 qui patrouillent dans la petite rue et l'on écarte les rideaux : commentaires hostiles mezzo voce. Toute la zone interdite est impressionnante. On ne peut y aller sans laisser-passer. On se croirait en temps de guerre, il y a jusqu'à 15 contrôles pour aller jusqu'au site de la centrale. Dans la nuit noire, le soir venu, les mobiles et les CRS continueront de garder 5500 hectares interdits.

Libération.

A MORESTEL, EN FIN D'APRES-MIDI, ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Vers 17h, la coordination Malville appelle à une réunion pour discuter de la marche. La coordination rappelle devant 5000 personnes son objectif : une marche pacifique et non-violente. De toute évidence, une bonne partie des manifestants ne sont pas venus là pour ça. Quand on leur demande de tenir compte du point de vue de la population locale qui est pour une marche non-violente, ils répondent : « Super-Phénix nous concerne aussi ». La réunion est très dure. Beaucoup de manifestants gueulent contre la carence, l'inorganisation, l'impréparation de la coordination. Ils ont raison. Les Allemands proposent une manifestation unique, la coordination rappelle une fois de plus le caractère pacifique de la manifestation. Louis Vollat, paysan, membre des comités locaux dit au micro : « C'est nous les locaux qui resteront ici après le 31, nous vous lançons un appel pathétique, respectez les consignes qu'on vous donnera ». Pendant deux heures, les marcheurs s'engueuleront sur l'objectif de la marche. Assez agressifs. A 17h30, un type casqué et armé d'une matraque casse une vitre de la mairie à côté de laquelle se tient le rassemblement. Il est visiblement saoul, la radio racontera plus tard que les Allemands ont investi la mairie et ont tout cassé. C'est l'une des multiples rumeurs qui va courir sur les Allemands dont « Le Progrès » dira le lendemain que « ce sont eux les maîtres de la stratégie ». A 19h, la réunion se termine, le soir la coordination donne rendez-vous pour le lendemain 7h. Il pleut à verse, les plus chanceux ont une tente, les autres se débrouillent comme ils peuvent.

Libération du 31/7/77



L'assemblée générale vue de la fenêtre de l'hôtel-de-ville...

Témoignage de Mme G. (Lyon) :

16H. L'assemblée générale, houleuse et confuse, sortant difficilement du faux-débat « violence—non-violence » (bien que la provocation de la nuit contre les manifestants allemands montrât d'ores et déjà d'où venait la violence) débattait de la proposition de la Coordination (Coordination des Comités Malville, c'est-à-dire les organisateurs officiels...) de faire quatre marches séparées, « convergeant » vers le site... Cette proposition sera largement combattue comme étant dangereuse et ne permettant pas d'affirmer le caractère massif de la manifestation, pas plus que de son auto-défense... Ce qui se dégage, c'est la volonté de faire une manifestation politique de masse. Mais les moyens à prendre pour y parvenir ne seront ni débattus ni tranchés...

On a parfois l'impression, dans ce difficile débat, que les gens ne sont pas tous sur « la même longueur d'ondes »... Ceux qui ont déjà fait l'expérience de la violence policière pendant la nuit au campement fustigent l'inconscience des organisateurs ou de certains d'entre-eux du moins.

La proposition d'un cortège unique vers le site est retenue à une large majorité.

Les débats vont aussi bon train sur la façon dont se prennent les décisions. Est-ce à l'apprentissage collectif de la démocratie de masse ou à un simple combat pour avoir le micro, auquel nous participons ?

Même si tout n'est pas du plus démocratique dans cette assemblée générale (qui peut parler, problèmes de traduction, etc...) c'est forcément une bonne chose qu'un Mouvement comme ce Mouvement anti-nucléaire se donne les moyens que tous les points de vue, même minoritaires soient exposés, discutés et tranchés par le plus grand nombre

de participants. Malgré les difficultés techniques qui servent souvent de « paravent », c'est à mon avis dans le sens de la démocratie la plus large qu'allait une AG de cette sorte...

Après l'AG, la tension monte encore jusqu'à la nuit. Chacun ici à Morestel est conscient que la marche du lendemain ne sera pas une gentille promenade dans la campagne. Mais on n'imagine pas encore ce que cela sera.

« LA BANDE A BAADER EST A MORESTEL! »

« POUR LA SECONDE FOIS L'HOTEL DE VILLE EST OCCUPE
PAR LES ALLEMANDS! »

Témoignage de Mme G. (Lyon) :

A cette heure-ci, nous apprenons par la radio les déclarations scandaleuses et racistes du préfet Jannin qui parle de l'occupation pour la seconde fois de Morestel par les Allemands (oui, c'est bien à l'occupation nazie qu'il fait allusion...). Nous sommes scandalisés, outrés... déjà la radio monte en épingle : « L'occupation de la mairie de Morestel par les Allemands »... Aucun mensonge ne les gêne... Mais la vérité est tout autre... Quelques individus saouls sont rentrés dans la mairie par une vitre brisée... Mais, preuve que la tactique du pouvoir fait son effet, au sein des copains rassemblés le bruit court : « Il y a une bande de casseurs dans la mairie, ils sont en train de tout mettre à sac... »

La preuve est faite qu'à force de faire croire aux gens qu'il y a parmi eux des « gentils manifestants non-violents » plus « des casseurs et des criminels », ils arrivent presque à le croire... Quand des manifestants doutent de ceux qui manifestent avec eux... pourquoi « l'opinion publique » aurait-elle confiance ? Il faut combattre cette attitude de rejet, de soupçon, sur une partie du Mouvement, car à chaque fois cela revient à cautionner l'entreprise du pouvoir... A Morestel, il s'agissait de criminaliser le Mouvement avant même que la manifestation n'ait eu lieu...

Plusieurs dizaines de manifestants anti-nucléaires décident d'aller voir ce qu'on peut faire pour « calmer » les « casseurs » en question... Mais ils ne trouveront que deux ou trois individus saouls, s'amusant avec les drapeaux tricolores officiels, et les convaincront sans peine d'aller voir ce qui se passe ailleurs...

Un copain me racontera même que par la suite, un groupe de manifestants allemands participera à l'équipe qui s'installe devant la porte de la mairie pour éviter que l'incident ne se reproduise (car il peut servir de prétexte à une intervention des flics qui n'attendent que ça...).

Voilà fort peu de choses qui deviendront pour les mass-média « l'occupation de la mairie de Morestel par les Allemands »... On croit rêver!

Témoignage de Mr. F., Maire de Vasselin :

L'état d'esprit à Morestel le samedi ? On disait... « La bande à Baader est là... », « Les nazis... », que la mairie avait été lapidée ... Malaise qui n'était pas fait pour appeler au calme !

LES INCIDENTS DE LA NUIT DU 30 AU 31 JUILLET A L'HOTEL DE VILLE DE MORESTEL

Il était environ 23 h. Le 30 juillet lorsque Claude D. des Comités Malville m'alerta par téléphone pour m'annoncer que des choses graves se passaient à Morestel, et qu'en particulier une bande « d'anarchistes » avaient envahi la mairie, remplacé le drapeau tricolore par un drapeau noir et commençaient à détruire par le feu les archives...

Rapidement, je rassemblai quelques écologistes présents au local de Vezeronce et nous partîmes pour Morestel. Arrivés sur la place de l'hôtel-de-ville, nous vîmes une foule nombreuse et agitée. A grand-peine je me frayai un passage jusque vers le perron de la maison commune, et parlent avec un groupe de jeunes Allemands qui sur deux rangs et au coude à coude empêchaient quiconque de rentrer à l'intérieur. Sur mon insistance et compte-tenu des informations très tendancieuses données par la radio, ils me permirent, ainsi qu'à Mr X, des Comités Vallée du Rhône, de rentrer afin de constater la faible importance des dégâts : trois carreaux cassés et une porte enfoncée mais pas la moindre trace d'incendie ou de désordre. Malheureusement, la porte enfoncée était celle de Mr et Mme Dary, laquelle me fit un récit des événements.

Quelques voyous parlant très bien le français et se connaissant certainement avaient envahi l'hôtel-de-ville et tenté de pénétrer chez elle, probablement à la recherche d'alcool dont ils n'avaient semble-t-il nul besoin, avaient investi le balcon et remplacé le drapeau tricolore par un drapeau noir; mais sur l'intervention de nombreux témoins parmi lesquels de jeunes Allemands, ils avaient été chassés.

Les jeunes Allemands décidèrent alors de monter la garde devant les portes pour parer à toute éventualité. Je redescendis donc pour parler à ces jeunes Allemands lorsque Mr Larue, garde municipal et pompier auxiliaire se présenta pour faire une ronde. Il put ainsi constater avec le collègue l'accompagnant qu'il n'y avait pas la moindre trace de début d'incendie. Après le départ de Mr Larue, je demandai aux jeunes Allemands de bien vouloir retirer le drapeau noir, qui pouvait servir de prétexte à une répression. Ils me dirent que ce drapeau n'était pas là de leur fait, mais qu'ils étaient prêts à assurer ma protection si je voulais le retirer. Ce que je fis tandis qu'une pierre me ratait de peu et cassait le 4ème carreau du bâtiment.

Constatant que des agitateurs étaient encore présents, et craignant leur retour offensif, je priai les jeunes Allemands de bien vouloir monter la garde toute la nuit et leur conseillai de se coucher derrière les portes afin de les bloquer tout en se reposant, ce qu'ils firent. Cette garde fut efficace.

C'est donc une poignée de jeunes écologistes allemands qui assura la protection de l'hôtel-de-ville de Morestel cette nuit-là, et non pas les milliers d'hommes des forces dites de l'ordre stationnées à proximité.

Des renseignements ultérieurs (tenus de Mr L. Besson, député de Savoie, PS) m'apprirent que le drapeau noir avait encore flotté à 5h. du matin le dimanche; cinq compagnies avaient mission de déloger tout ce qui était étranger à la commune. Le coup râté explique peut-être les « ratonnades » du dimanche soir...

Ceci est mon témoignage, établi d'après des notes des 1er et 2 août 1977, Félix Maurel, Secrétaire de la section PS de Morestel.

Mais voici quelques commentaires :

Je suis persuadé que l'origine de l'affaire de l'hôtel-de-ville de Morestel est une provocation montée par le pouvoir. Il faut savoir en effet que la provocation dans une manifestation n'est pas une fable inventée par les organisateurs; c'est au contraire un des moyens utilisés couramment par la police pour arriver au but qu'elle s'est fixée, ou qu'on lui a fixé. De là l'importance d'un service d'ordre aussi énergique qu'efficace

dans toute manifestation. L'origine des provocateurs est diverse, mais quelques unités sont fournies en particulier par les rares policiers révoqués à l'occasion d'une « bavure ». Le policier ne figurera plus à l'effectif, mais il continuera de percevoir des appointements sur les fonds secrets du ministère de l'Intérieur, et des ordres par l'intermédiaire de hauts fonctionnaires....

(Renseignements fournis par le syndicat CGT des policiers en tenue à Mr. MERMAZ, député-maire de Vienne.)

POUR SE REMETTRE DES EVENEMENTS DU JOUR: LES MANIFESTANTS ESPERENT UNE NUIT CALME...

La nuit tombe sans qu'aucune décision commune n'ait été prise sur les questions matérielles du camping. Avec mes amis, nous plantons notre tente dans le square de Morestel, sur le lieu même de l'AG. Quelques centaines de militants peut-être dormiront là, dont des camarades allemands, qui ne veulent pas se retrouver seuls dans un campement contre lequel la police pourrait rééditer son intervention de la veille... D'autres manifestants s'installent sous les arcades des halles, d'autres encore rejoindront les camps à l'extérieur du village.

Sous la pluie qui commence à tomber dru, les groupes se dispersent sous les tentes. L'ambiance est tendue et les discussions vont bon train sur « ce qui se passera demain... » Les provocations policières de la journée ont impressionné au point qu'on se demande même si on passera la nuit tranquilles. On décide de laisser 2 ou 3 copains de « garde » du camp:

Bien nous en prend, car le pouvoir tentera encore une opération dans la nuit...

Nous pataugeons dans une tente inondée depuis une heure ou deux, lorsque nous sommes réveillés au cri de « les flics, les flics... ». Il est deux heures du matin. Un copain lâche « ah, les salauds, on peut dire qu'ils auront tout fait pour qu'on n'y aille pas, à Malville... ». Il fait grand-nuit, on n'y voit rien, on est mouillés jusqu'à l'os pour certains; on ne sait pas encore si les flics sont loin, s'ils arrivent en courant ou quoi... On s'habille en hâte sous la tente, en quelques minutes tout le camp est debout. On s'habitue à l'obscurité, on enjambe les ficelles qui tiennent les tentes, on se réunit sur la place... Les flics sont là, à 30 mètres environ, de l'autre côté de la place, en tenue de combat, immobiles... Qu'est-ce qu'ils veulent, qu'est-ce qu'ils vont faire? Ils ne sont pas nombreux mais on connaît la tactique (15 devant, 150 derrière...).

Passée la stupeur, on s'organise : « des chaînes... » tout le monde se donne le bras... 3 copains vont voir ce que veulent les flics. Ceux-ci sont super-nerveux et dès l'approche des copains, ils commencent à lever matraques et crosses. C'est donc mains en l'air, pour montrer la volonté de discuter tranquillement, que s'avancent nos camarades.

Ils reviennent peu après nous expliquer : « Si on recule les chaînes, ils disent qu'ils n'avanceront pas... » Evidemment, on ne peut pas se permettre de les laisser « avancer » On n'est pas nombreux, et puis derrière nous, les tentes avec les ficelles dans tous les sens, et pas question de se payer une course à pied ou une partie de cache-cache dans le village.

Donc, on recule, tranquillement... Personne entre les « chaînes » et eux. Ils ne bougent pas d'un poil... Mais enfin qu'est-ce qu'ils veulent? Qu'est-ce qu'on va faire? On va rester longtemps, face à face, debout sous la pluie?

Nouvelles parlementations ... Ils ne veulent rien! Ils sont venus pour rétablir l'ordre dans Morestel ». Si on reste « tranquilles » ils ne bougeront pas...

C'est grotesque! Rétablir l'ordre, alors qu'on dormait sous les tentes!

Ce qu'ils veulent en réalité? Créer un incident. Puisqu'on était « calme » ils le créeront eux-mêmes. Ils ont prétendu aux camarades qui ont négocié qu'ils étaient là parce que des vitrines avaient été brisées et des magasins mis à sac dans le village... Un mensonge de plus!

Dans cette situation de front, il suffirait qu'une pierre vole en leur direction et c'est la charge... C'est le déchaînement habituel qu'on peut imaginer, et son exploitation par les mass-média...

Toujours la même tactique de tension. Car rester transis, mouillés, frigorifiés, sans bouger debout sous la pluie battante, pendant plus d'une heure, il y a de quoi s'énerver! Mais OK., on a compris, aucune pierre ne volera, car nous ne créerons pas d'incident avant la marche. Nous ne nous laisserons pas intimider. Flics ou pas flics. Nuit blanche sous la pluie ou pas. Nous irons à la marche. Et nous ferons tout pour qu'on sache les provocations que le pouvoir organise pour nous décourager d'y aller, pour nous criminaliser aux yeux de « l'opinion », des habitants ... Les provocations ne nous découragent pas, ELLES NOUS RENFORCENT!

Plus tard, après ces incidents, un des copains qui s'était approché des flics pour discuter, racontera que la première fois, il avait eu une impression « bizarre » en les voyant de près. Mais quoi? ... Quand il ira discuter pour la seconde fois, ce ne sera plus simplement une impression « bizarre », mais une vision attérée : l'armement des flics! Pas seulement habituel, casques à visières, fusils et matraques, mais aussi... des CHAINES!

De quoi surprendre, pour le moins... Le copain fera remarquer au flic avec lequel il discute que pour des forces de l'ordre « régulières », ils ont là un drôle d'harnachement. La réponse sera simple et particulièrement cocasse : ces chaînes, ils viennent de les ramasser sur place... On voulait s'en servir contre eux (?), eh bien, ils s'en serviront contre nous... et on verra ce qu'on verra...

En fait, il s'agissait des chaînes normalement accrochées aux petits poteaux qui entourent le square de la mairie (et que chacun peut voir à Morestel à moins qu'on ne les ait enlevées depuis), et qu'on avait détachées dans la journée pour faciliter le passage entre la petite place et le square, compte tenu du nombre inhabituel de gens qui allaient et venaient. Notre seul tort était de les avoir laissées sur place. Il ne faut rien laisser traîner avec ces gens-là...

Leur réponse, c'est la haine qui l'inspire. Ces flics là, ils sont intoxiqués à fond; pour eux, nous sommes les ennemis à abattre. Eux aussi resteront sous la pluie, transis... C'est pas qu'on les plaint (!), mais on se rend compte de la mise en condition que cela représente pour eux. Ils diront qu'ils attendent des ordres. En fait, ils attendent l'ordre de nous taper dessus... Hélas (pour eux), ils resteront sur leur faim, l'attente sous la pluie n'aura servi à rien, car ils ne recevront que l'ordre de rejoindre les camions. Mais demain, s'ils « Y » sont ce sera autre chose, sans doute!

3h. 30 du matin. Il pleut toujours aussi fort. A notre grand soulagement, les uniformes noirs font demi-tour et disparaissent. On reste encore un peu en chaîne. Vont-ils revenir? Il semble que non. Mais dans une heure ou deux, à l'aube? La plus grande partie des copains retourne se coucher, essayer de dormir un peu. D'autres, qui ont plié leur tente en se levant se mettent au chaud dans le hall de la mairie. Et une équipe entière reste là pour monter la garde. Nous en faisons partie par obligation car notre tente est foutue, elle s'est écroulée sous la violence de la pluie. Nous passerons donc encore trois heures à attendre. Morestel est calme à nouveau.

Vers 4 h. 30 ou 5 h., la boulangerie ouvre ses portes pour vendre les premiers pains frais à tous ceux qui déjà s'amassent devant la vitrine. La pluie empêche de dormir, on a froid et beaucoup n'ont rien mangé la veille au soir (pour la bouffe, les organisateurs avaient prévu... que chacun se « démerde »!).

Au matin, je suis prise de claquements de dents incessants : l'humidité et la fatigue

ont raison de mes nerfs ... je pense à rentrer chez moi. Des copains me transportent dans une voiture chauffée où je dors, peut-être une heure, d'un sommeil troublé de cauchemars et peuplés d'uniformes noirs...

Lorsqu'on me réveille, j'entends annoncer au mégaphone des consignes en français, puis en allemand. Le jour donne une autre tournure au paysage... Finalement, à voir les autres si décidés malgré nos déboires, il n'est plus question pour moi de rentrer à Lyon... Bien sûr, j'irai à la marche avec eux, quelle que soit ma fatigue, qui n'est en fin de compte pas plus grande que la leur...

Nous partons pour Courtenay, en cortège de voitures. Il est 8 h. environ, et la pluie n'a toujours pas cessé de battre. J'ai perdu mes affaires dans la nuit, mais notre détermination contre Super Phénix est à présent plus grande que jamais.

La journée ne fait que commencer. On ignore tout du guet-apens qui nous attend à Faverges. Nous voulons manifester notre refus du nucléaire et de ses conséquences, rien ne nous en empêchera.

Témoignage de Mme. G. (Lyon).

L'OPÉRATION « FERME FRANÇOIS »...

Témoignage de Mr François, propriétaire de la ferme :

Dimanche 31 juillet 1977 — 6h30 du matin —

22 véhicules... environ 200 CRS. Investissement complet de la ferme. Un capitaine de gendarmerie et trois gendarmes, dont un de Morestel. mandat de perquisition, photocopie et non nominatif, pour recherche d'explosif ou de quoi fabriquer de l'explosif. Perquisition plutôt superficielle. Des CRS surpris à plusieurs reprises fouillant sans témoin. Cela a duré de 6h30 à 8h30. Chez ma mère (74 ans), habitant un logement séparé dans la même cour..., perquisition également.

Enfermée dans sa chambre avec un CRS à chaque porte, elle n'a rien pu suivre du déroulement de la perquisition à son domicile. La perquisition étant terminée, en sortant de ma maison, je surprends un CRS fouillant dans une grange de matériel et constate qu'il agit sans témoin... Il nie... Un jeune dit au capitaine : « On aime être présent à une perquisition parce qu'on risque de retrouver des "choses" que l'on n'avait pas avant! ». Réponse du capitaine : « On ne le fait plus maintenant! ». Puis le capitaine me propose d'aller sur le site de la centrale pour signer le procès-verbal négatif de perquisition, me disant que de le faire à la maison nous prendrait deux heures... alors que sur le site ce serait très vite fait (un procès-verbal établi dans les mêmes conditions, le même jour dans une autre maison a été fait en 1/4 d'heure.)

En réalité, parti de la maison vers 9h1/4, j'ai été ramené vers 11h1/2. Il faut savoir que je suis conseiller municipal et que je devais être en tête de marche.

J'ai fait remarquer à un gendarme qu'il faudrait être le dernier des imbéciles pour détenir chez moi de l'explosif, habitant à 1.500 mètres du site et surveillé comme je le suis. Je rajoute que finalement ce que l'on me reproche c'est d'être anti-nucléaire... donc que l'on me tracasse pour délit d'opinion...

Le gendarme a été obligé d'en convenir.



Perquisition à la « Ferme François »

LA TRES LONGUE JOURNEE DU 31...

LE FIL DES EVENEMENTS VU PAR « LE MONDE » DU 1er AOUT

2 HEURES — Les forces de police se replient à l'intérieur de la zone interdite sur une ligne de retrait (voir la carte). Elles ne contrôlent plus que 500 hectares au lieu de 5400 précédemment.

6 HEURES — Les campeurs de Morestel rejoignent leurs camarades de Courtenay. La police perquisitionne dans les fermes situées à l'intérieur de son nouveau dispositif.

7 HEURES — Les manifestants de Montalieu, Poleyrieu et Courtenay démarrent en direction de la zone interdite.

8 HEURES — Le préfet de l'Isère survole le terrain des opérations.

9 HEURES — Les antinucléaires, regroupés à Courtenay, partent à leur tour. Objectif secret de la coordination : libérer Faverges.

10 HEURES — La colonne de Montalieu rencontre au Bayard un barrage, parlemente et change de route.

10H. 45 — La colonne de Poleyrieu atteint Faverges, gardé par une cinquantaine de gendarmes, et reçoit de leur officier l'autorisation de s'installer dans un champ.

11 H. 30 — Les têtes de colonne parties de Montalieu et Courtenay arrivent à leur tour. Quelques éléments casqués, armés de gourdins, de frondes et de cocktails Molotov bousculent les « groupes de protection » et dévalent vers le village à travers champ. Ils commencent à harceler les gendarmes et parviennent jusqu'aux premières maisons.

12 H. 10 — Les gendarmes se dégagent à coup de grenades. La voiture d'un journaliste prend feu. La colonne de Poleyrieu se replie d'elle-même sans être inquiétée et rejoint la masse des marcheurs, qui s'installe dans les pâtures situées à quelques centaines de mètres à l'ouest du hameau. Certains s'en retournent déjà.

12 H. 15 — Une grenade éclate dans la main d'un manifestant, qui tentait de relancer l'engin. Un hélicoptère surveille tous les mouvements, indique ce qu'il voit au P.C., qui lui-même communique avec le préfet Jannin à La Tour-du-Pin. Celui-ci est en relation directe et permanente avec le ministère de l'intérieur, qui lui communique des directives « dont le président de la République est tenu constamment informé ».

12 H. 30 — Des renforts affluent dans Faverges. Les gradés parlent d'« encercler » les manifestants.

13 H. 30 — Une grenade offensive éclate dans la main d'un gendarme. Deux de ses camarades sont grièvement blessés par l'explosion, l'un au ventre, l'autre à la face.

13 H. 30 — Après plus d'une heure d'un grenadage intense, les plus excités des manifestants ont reculé. La grande masse des manifestants occupe les pentes de la colline située à l'ouest du hameau. Un « no man's land » de 300 mètres les sépare des forces de l'ordre.

14 H. 10 — Sur ordre, les membres des CRS et les gendarmes passent à l'offensive tout le long d'un front de 500 mètres, marchant, s'arrêtant et tirant des salves de grenades. Les manifestants se débandent en emmenant leurs blessés. Seuls quelques groupes esquissent un combat d'arrière-garde. Sur la droite du « front », là où se trouve M. Michalon, les membres des CRS arrivent « au contact ».

14 H. 20 — Au milieu des tirs de grenades, les secouristes ramassent M. Michalon inanimé. Incommodés par les explosions, ils le transportent 100 mètres plus loin pour le ranimer. En vain. Le corps est évacué par les pompiers vers la mairie de Bouvesse. Un médecin de Montalieu, le docteur Bernard Saulnier, examine M. Michalon et refuse le permis d'inhumation.

14 H. 30 — Les plus violents des manifestants, battant en retraite, édifient une barricade de paille, de bois et de fils de fer barbelés sur la route passant à la ferme Le Devin. Le barrage est enlevé à la grenade par les forces de l'ordre, qui tiennent à présent les crêtes de la colline faisant face à Faverges. Par mégaphone, les organisateurs demandent aux manifestants de regagner leurs campements.

15 H. 30 — Fin des tirs de grenades.

17 HEURES — Les derniers manifestants s'éloignent sous la pluie.

18 HEURES — Le préfet déclare à La Tour-du-Pin : « M. Michalon est mort d'une crise cardiaque constatée par le médecin légiste... La police procédera à des arrestations dans le cadre d'une instruction lancée par le parquet ».

La très longue journée du 31...

19 HEURES — Poleyrieu est investi par les forces de l'ordre, qui perquisitionnent chez les membres des comités de coordination.

19 H. 30 — Non loin de Morestel, des jeunes gens revenant de la manifestation lancent des bouteilles sur un convoi de gendarmes.

20 HEURES — Plusieurs escadrons de gendarmerie ratissent les rues de Morestel. D'autres interpellent des jeunes à Montalieu et jusqu'à La Tour-du-Pin. Dans une ferme de Morestel, ils endommagent des véhicules immatriculés en Allemagne.

22 HEURES — Sur une trentaine d'interpellés, dix-neuf sont gardés à vue.



Plan des lieux de la manifestation.

LA MARCHE VERS LE SITE



Au départ de Courtenay devant l'église, dont la presse dira que le portail a été arraché...

Courtenay, ville ouverte! Dimanche matin le petit village était le lieu de rassemblement non seulement des anti-nucléaires qu'il accueillait depuis la veille, mais aussi des milliers d'écologistes campant jusqu'alors à Morestel.

Courtenay n'arrêtait pas de recevoir les vagues successives de participants à cette longue marche anti-nucléaire. Le gros du flot partirait de là. Les rassemblements de Poleyrieu et de Montalieu, tout en drainant plusieurs milliers de personnes, étaient moins importants.

Dernière Heure du 1/8/1977

DIMANCHE 7 HEURES, LA MARCHÉ S'ÉBRANLE

La veille la coordination a décidé de regrouper les marches de Courtenay et Morestel. Il y aura donc trois marches, celle de Courtenay, celle de Morestel et celle de Poleyrieu. Sur le terrain de Courtenay, sous une pluie battante, les gens se serrrent sous les parapluies, se calfeutrent dans les cirés. Casques et branches en guise de barres, on sent alors que l'affrontement est inévitable. La marche s'ébranle avec quelques élus en tête.

Pendant des kilomètres et des kilomètres, on marche sous une pluie battante. A travers les petites routes la longue cohorte des manifestants est impressionnante. Impressionnant aussi le silence. On doit théoriquement rejoindre les deux autres marches, celle de Poleyrieu et celle de Montalieu.

Libération du 1/8/1977

Leur stratégie définie au cours de la nuit, se concrétisait dès 9 heures du matin, alors que les points de rassemblement avaient fait le plein. C'est ainsi que ceux de Morestel se rendaient en une imposante colonne de voitures et de minibus à Courtenay en empruntant des routes secondaires car la route nationale 75 était interdite à la circulation par des barrages légers de gendarmerie au départ de Morestel. S'ébranlant à pied une heure et quart plus tard, depuis Courtenay, les manifestants allaient se grossir au passage des rangs de ceux rassemblés à Poleyrieu pour gagner le lieu-dit « Le Bayard », à l'aplomb du pont de Briord, au carrefour du chemin départemental 140 et de la D. 16. Dès lors, la masse des jeunes gens pouvait être évaluée à environ 12.000 personnes.

Au « Bayard » les manifestants devaient attendre durant environ trois quart d'heure les quelques 8.000 de leurs camarades qui faisaient mouvement depuis Montalieu, le long de la nationale 75 encore ouverte au nord. La jonction faite et les consignes données par mégaphone, cette foule immense, qui s'étirait sur six kilomètres de long, s'engagea sur le CD 140, c'est-à-dire la frontière du fameux « no man's land ». Bientôt, elle devait s'avancer latéralement sur ce dernier, en direction du site. Lorsqu'elle parvint en vue de Faverges, hameau de Mésieu, elle avait progressé de trois kilomètres environ sur le périmètre interdit et ne se trouvait plus qu'à un kilomètre cinq cents de la centrale.

En fait, le dispositif policier comportait deux lignes de résistance principales, l'une qui barrait simplement les principales voies d'accès suivant le tracé défini par le préfet; l'autre, plus serrée et disposant d'importantes unités mobiles, qui gardait effectivement le site de toute approche : la L. 2, théoriquement infranchissable.

Dauphiné Libéré du 1/8/1977

Vers 10h30, deux cortèges faisaient leur jonction à Bayard près du pont de Briord. Les anti-nucléaires progressaient en direction de Mésieu. Ils n'allaient pas tarder à découvrir la ligne bleue que constituaient les gendarmes mobiles déployés sur la départementale. Le cortège s'arrêtait à hauteur du hameau de Faverges. Les responsables du Comité Malville voyant que leur marche ne pouvait plus progresser sans livrer bataille, demandaient à leurs sympathisants d'éviter les affrontements. Les partisans de la violence étaient alors à nouveau invités à quitter la manifestation, mais aucun mouvement ne se produisait dans la foule.

Dauphiné Libéré du 1/8/1977



Vers 9h30, le long train humain s'ébranlait. Calmement. Dans l'esprit que souhaitaient les organisateurs de la marche. C'est-à-dire pacifique.

Marche sur laquelle pesaient de lourdes interrogations. Qu'arriverait-il lorsque les participants entreraient en zone interdite ? Les autorités ne laisseraient-elles pas pénétrer au maximum les marcheurs pour donner ensuite la possibilité aux forces de l'ordre de les prendre en tenaille ? Les heurts, dont chacun pensait qu'ils étaient inévitables, seraient-ils extrêmement durs ?

Autant de questions avec d'autres qui inquiétaient dans son « moi » le plus profond et le plus secret chaque participant.

L'angoisse se lisait sur beaucoup de visages. Sur d'autres, au contraire, transparaisaient les traits de la décontraction.

Le long ruban de cirés et imperméables — il pleuvait si fort — s'étirait sur cinq à six kilomètres. 30 à 40.000 personnes serpentaient entre bois et champs.

Marche silencieuse pour un problème important et grave : un silence pesant!

Dernière Heure du 1/8/1977

Témoignage de Mlle. Z. de Thann (Haut-Rhin) :

On a quitté Courtenay vers 10h du matin sous la pluie qui ne cessait de tomber depuis la veille et qui avait empêché beaucoup d'entre nous de bien dormir la nuit.

Nous marchons déjà depuis 2 heures, survolés par les hélicoptères, seul signe de l'intérêt que nous portent les forces de l'ordre.

On doit se trouver en « zone interdite » depuis un moment, pourtant personne ne s'oppose encore à notre marche. La file est longue derrière nous, malgré la pluie. D'autres marcheurs ont dû nous rejoindre. On avance toujours dans le calme. Nous sommes tout près de Faverges maintenant, et voilà que l'on aperçoit les premières maisons et en même temps les premiers gardes mobiles, alignés le long d'une petite route. On essaiera de les contourner pour rejoindre une autre marche qui nous attend un peu plus loin.

Témoignage d'un manifestant allemand.

La marche en direction du site commence le matin. Nous marchons pendant environ 10 km sous une pluie battante. Nous ne sommes pas 100.000, mais au minimum 50.000, un cortège extrêmement long (...).

Témoignage de Mr. F. de Lyon.

Venu manifester contre Super Phénix, je me trouvais avec un groupe d'amis dans la colonne partie de Courtenay derrière une banderolle antinucléaire qui regroupait au départ plusieurs centaines de manifestants, groupe qui grossit progressivement jusqu'à dépasser le millier après avoir franchi la RN 75.

A l'approche du lieu-dit « Le Devin », j'entendis des bruits reconnaissables d'explosion, alors que nous n'avions pas encore atteint la ligne de crête, où se situe une grande maison blanche, à côté d'une ferme importante. Notre tronçon de manifestation avançait de plus en plus lentement après avoir passé cette ligne de crête, sur un chemin vicinal qui désormais descendait en direction de Faverges. Les bruits d'explosion se faisaient de plus en plus fréquents et assourdissants vers 12h50, lorsque la tête de notre tronçon s'arrêta sur ce chemin, ayant à sa gauche une villa moderne située en retrait près de laquelle étaient stationnées des ambulances et des services de secours improvisés.

LE GUET-APENS DE FAVERGES.

Les longs défilés entrent dans la « zone interdite ». La majorité des marcheurs ne sait pas où elle se trouve, aucune présence policière n'était visible. On présume simplement que « le site » ne doit plus être loin... jusqu'à l'arrivée au hameau du Devin, surplombant celui de Faverges, commune de Mérieux.

LE PLAN DE DEFENSE DU SITE.

Le plan de défense du site comportait deux lignes : la première que délimitait pratiquement la route nationale 75 était une ligne de dissuasion, les unités chargées de la surveiller devaient se replier lorsque les manifestants la franchiraient. C'est ce qui se passa. La deuxième, à mi-chemin entre la centrale et la route nationale, était matérialisée par la départementale 16. Celle-là était considérée comme infranchissable. C'est donc là que les accrochages, s'ils devaient survenir, se produiraient.

Dernière Heure Lyonnaise. 1/08 /77.

FAVERGE, POINT STRATEGIQUE.

Le hameau de Faverge, sur la commune de Mérieux, est situé à égale distance du « Bayard » (où arrivaient les marcheurs venant de Montalieu) et de Mérieux, le long de la Départementale 16. C'est un point stratégique.

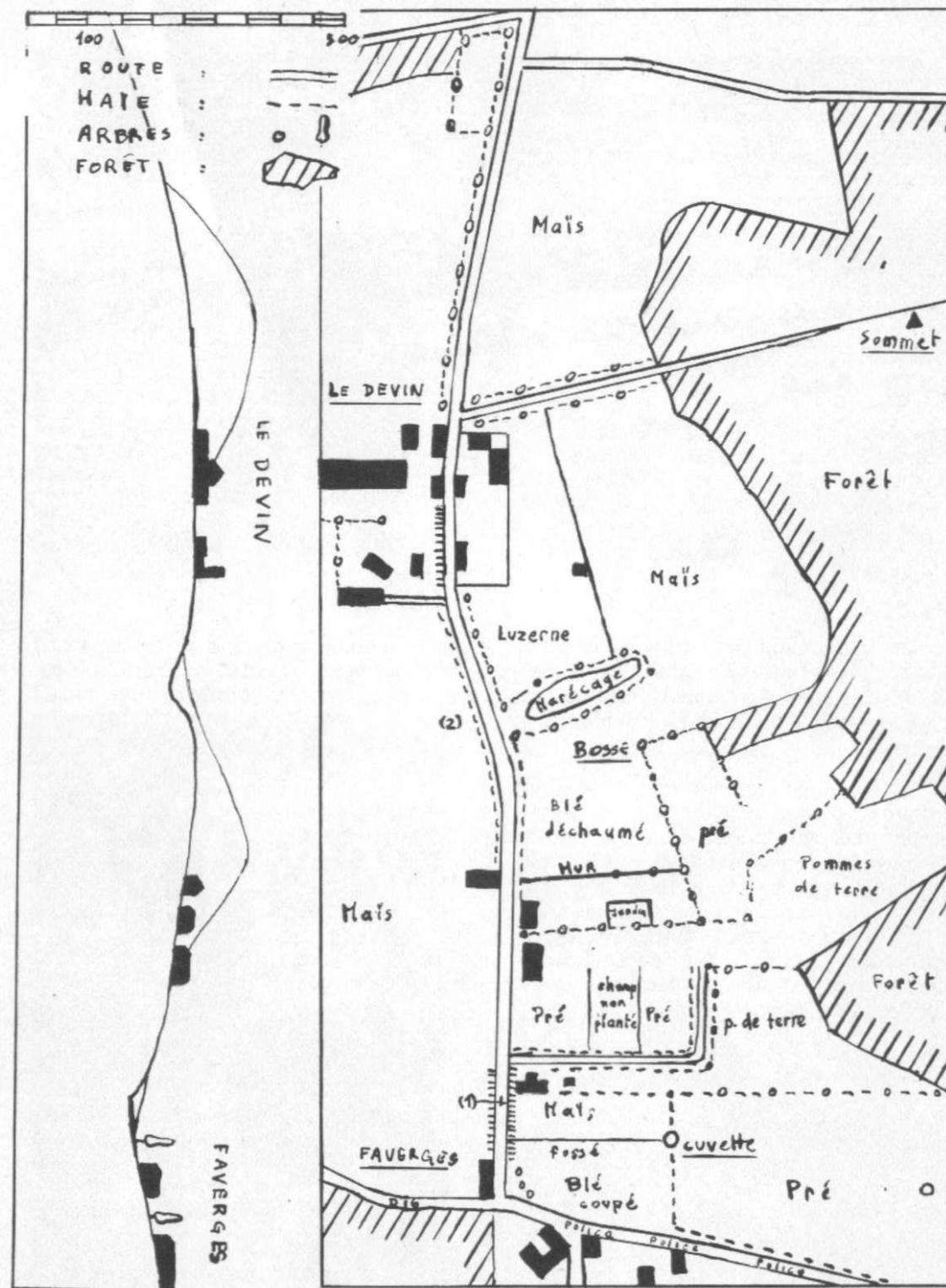
Les forces de l'ordre, gardes mobiles et C.R.S. s'y étaient installées dans la nuit. Ce hameau regarde vers le sud. En face de lui, une colline au sommet de laquelle se trouve un autre hameau « Le Devin ».

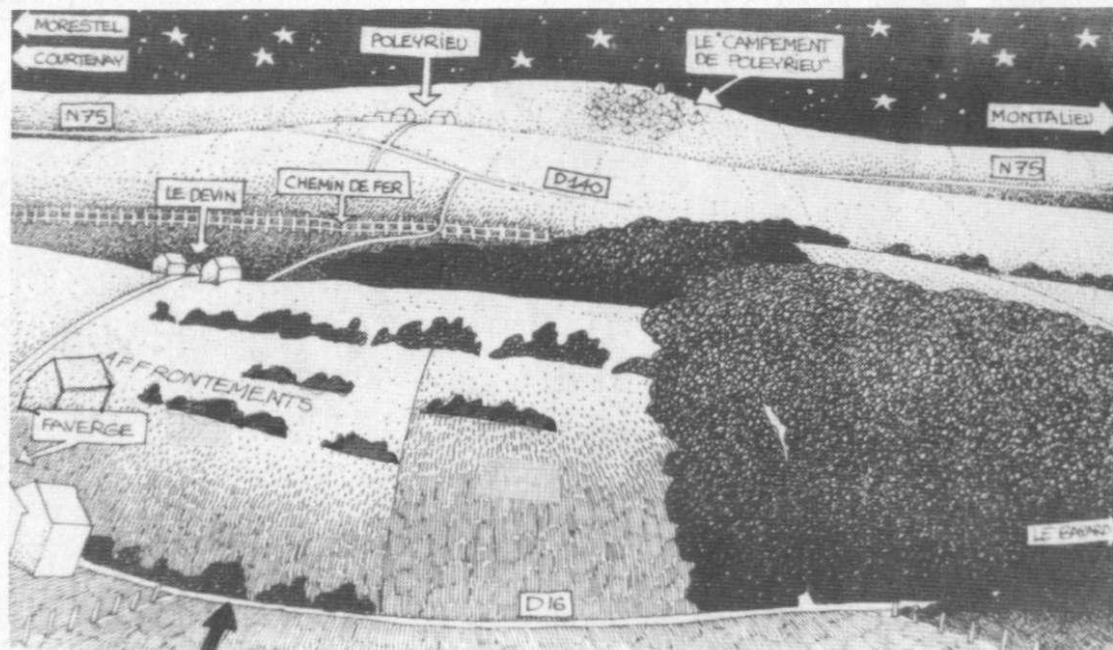
Sur cette colline, un champ de blé moissonné depuis peu, un champ de maïs et des prés séparés par des haies.

Le Progrès 1/08/77.

Témoignage de Mr. R. de Faverges.

Je trouve inadmissible d'avoir installé le dernier barrage au milieu d'un village,





contre ma maison avec tous les risques que cela comporte compte tenu du dispositif mis en place particulièrement pour les personnes âgées et les enfants. Ma belle-mère de 85 ans a été fortement traumatisée. Il ne faut pas non plus négliger les dégâts matériels que la pluie a heureusement limité.

Cette photo représente la tête de la colonne provenant de Courtenay. Par rapport au plan ci-dessus, la D.16 se trouve derrière les forces de l'ordre. Manifestants et forces de l'ordre se font face dans le champ de chaumes. On voit derrière les manifestants les maïs derrière lesquels ils reflueront bientôt. La comparaison de cette photo avec les déclarations préfectorales est du plus grand intérêt.



C'est à un dispositif très étudié que se heurte la tête de la première colonne en bas des prés de Faverges.

DU COTE DES FORCES DE L'ORDRE.

Il ne fait aucun doute que les forces de l'ordre avaient été préparées à un affrontement très dur. On a raconté à plusieurs reprises qu'on leur avait montré les films de la manifestation de Brockdorf pour les avertir de ce qui les attendait. Pendant deux jours, les radios et la presse ont expliqué que la « Bande à Baader » était présente sur place. Le préfet devait déclarer lui-même, à propos des Allemands : « Nous avons libéré Morestel en 39-45 de l'occupation allemande, nous la libérerons une deuxième fois ». Toute la zone interdite était sur le pied de guerre et les gendarmes et les CRS ressemblaient beaucoup plus à une troupe d'occupation avec du matériel militaire qu'à des policiers municipaux parisiens.

Libération.

Témoignage de Mr. D. de Faverges.

Je pense que les manifestants étaient attendus ici à Faverges de façon délibérée. C'est un cul de sac. Les CRS étaient là depuis 8 jours, et ont pu étudier le terrain pour savoir à quel endroit il était préférable d'avoir les affrontements.



«... ressemblaient à une troupe d'occupation avec du matériel militaire...»

DES LE DEBUT, LE PREFET JANNIN MENT...

« Le préfet retraça le film des événements de la journée, précisant qu'il avait essayé par l'intermédiaire d'un officier d'avoir des contacts avec un responsable des manifestants : « une première colonne s'est mis d'accord et n'a pas continué sa marche sur le site. Par contre, une autre, conduite par les allemands, a forcé le barrage d'où l'engagement que vous connaissez... »

cité par le Dauphiné Libéré du 1/08/77.

LA PRESSE LOCALE LE SOUTIENT.

Car, même en infime minorité, ils étaient nombreux à vouloir en découdre. Casques, gourdins, bâtons, machettes même, le confirmaient. ...

Certains groupes étaient particulièrement motivés. Comme les italiens, attaquant aux cris de « lotta, lotta » (lutte).

Le Dauphiné Libéré parlant de la tête de la manifestation (voir notre photo... où sont les machettes ? sans commentaire).

LES FORCES DE L'ORDRE PORTENT L'ENTIERE RESPONSABILITE
DU DECLENCHEMENT DES AFFRONTLEMENTS

Nous avons reçu de M. Charlat Roger, écologiste, membre du PSU et adjoint au maire de St Etienne (Loire) le témoignage suivant dont nous publions de larges extraits.

(...) Je voudrais apporter ici le témoignage de ce que j'ai vu.

Partie intégrante du groupe de Poleyrieu, je ne puis parler que de celui-là.

Ce groupe était bien organisé et le service d'ordre faisait très bien son travail, je l'ai vu intervenir de nombreuses fois auprès de manifestants dont certains s'étaient munis de bâtons par peur de se trouver sans aucun moyen de défense face aux CRS. J'ai vu aussi quelques exaltés qui voulaient en découdre (cinquante environ sur une colonne de dix mille). « Encerclés » au milieu de la manifestation et sérieusement surveillés par un service d'ordre actif.

Arrivés à Faverges, nous avons demandé à parler au chef de la police. Un capitaine et deux adjudants de la garde mobile se sont alors avancés jusqu'à un réseau symbolique de barbelés qui barrait la route. Les responsables de notre colonne lui ont demandé de soumettre à ses supérieurs la proposition suivante : « Vous nous laissez occuper Faverges et nous nous engageons à ne pas poursuivre notre marche vers le site ».

Cet officier à la figure rébarbative prit sur lui la décision de ne pas transmettre notre message à ses chefs, il nous dit qu'il avait des ordres, que cela lui suffisait, et que si nous franchissions les barbelés, il nous tirait dessus, puis, saluant au garde à vous, il est allé se placer à la tête de sa troupe.

Nous en avons pris acte et sous la conduite d'agriculteurs locaux notre colonne s'est déployée dans les champs en contre-bas de Faverges.

Tout allait bien jusqu'alors, nous respections les ordres de la police, lorsque brutalement et sans prévenir (des C.R.S.) ont quitté la route et les barbelés en chargeant la manifestation avec des bombes lacrymogènes, des grenades et des bombes au chlore. Rapidement l'atmosphère devint irrespirable, surtout pour ceux qui comme moi n'avaient rien pour se protéger. Le résultat de ces charges répétées, c'est que la majeure partie de la manifestation dut se replier, le service d'ordre fut obligé de fuir la zone infestée, libérant de ce fait le petit groupe qui voulait en découdre avec la police. Je les ai vus, ils n'étaient pas nombreux, anarchistes pour la plupart, si on en juge d'après les drapeaux noirs qu'ils déployaient. J'atteste qu'il y avait aussi des provocateurs de la police, j'ai vu en effet avec des anars,



trois gars agressifs, qui après avoir excité les autres sont allés se réfugier dans les rangs de la police. Ils avaient un fort accent italien lorsqu'ils parlaient, accent grimé bien sûr. *

Devant une nouvelle charge imminente alors que de nombreux manifestants étaient à terre cherchant à se protéger les yeux des gaz, j'ai essayé une nouvelle fois de parlementer avec un officier de C.R.S. à qui j'ai fait connaître ma qualité d'élus d'une grande ville. Il m'a répondu :

« Le préfet de l'Isère a donné l'ordre de ne pas faire de distinctions ». ... et m'a donné trois minutes pour faire évacuer l'endroit.

Alors que j'invitais les manifestants à se replier, il y eut une explosion sous un camion de C.R.S. suivie d'un feu, à ce moment-là les C.R.S. chargèrent alors que d'autres s'affairaient à éteindre le feu avec des extincteurs. De nombreuses voitures (six ou sept) stationnaient alors sur cette petite route, certaines n'étaient même pas des manifestants. Les pare-brises ou glaces de voitures ont été brisés à coup de crosses, et les occupants frappés sauvagement, des femmes en sang hurlaient, j'ai entendu un C.R.S. dire « on va tout briser » auquel un gradé a répondu « S.V.P. tenez-vous en aux ordres », hélas devant ce déferlement de bestialité, il n'était pas capable de leur faire respecter les ordres !... Rapidement piétiné avec un coup de crosse sur les côtes, asphyxié par les gaz, j'ai été évacué sur Montalieu puis sur l'hôpital d'Ambérieu avec une dame (non-manifestante, qui ayant appris qu'il y avait eu des heurts, était venue essayer d'avoir des nouvelles de ses deux fils, manifestants, eux). Elle avait été sauvagement frappée dans sa voiture avec son mari par les C.R.S. déchaînés.

J'affirme que lorsque j'ai été frappé et piétiné je portais mon cordon d'élus de la nation.

Je rejette toute la responsabilité de ces faits sur la police, par sa volonté de charger une manifestation non violente (sur ordre du préfet de l'Isère soutenu par le Grand Barre), elle a désorganisé notre service d'ordre et libéré quelques éléments incontrôlés et des provocateurs dont elle a ensuite tenté de se servir pour justifier ses charges homicides. Voici la vérité sur cette affaire qui aura cependant l'avantage d'avoir montré au peuple de France que le rapport des forces écologiques ne cesse de s'améliorer, et il entendra encore parler de nous. Il faut être sérieux M. le préfet, si la masse des manifestants avait voulu atteindre le site à tout prix vous savez bien que vous n'auriez pu l'empêcher de le faire.

Témoignage cité par Super Pholix.

* Au procès de Bourgoin, Mr. GARCON témoignera aussi sur la présence de « faux manifestants ».

On comparera le « fort accent italien.... grimé bien sûr » des provocateurs de la police aux « italiens particulièrement motivés » du Dauphiné Libéré (voir plus haut).

ET ENCORE LA PRESSE.

Selon la hiérarchie de ces derniers, c'est une attaque conduite à coup de barre de fer par des hommes casqués qui devait déclencher l'ouverture du feu.

« Le Progrès » du 1/08/77 (il s'agit évidemment de la hiérarchie des forces de l'ordre).

Témoignage de Mr. V. domicilié à Faverges.

Dimanche 12 h., j'étais parmi les manifestants les premiers arrivés. Aux premiers rangs nous nous sommes assis dans le pré et avons essayé d'entamer des pourparlers avec les C.R.S. Nous étions arrivés à la hauteur de la route, ils nous ont demandé de reculer, MAIS ILS ONT TIRE A CE MOMENT-LA leurs premières grenades lacrymogènes.

Ce fut l'escalade, et seulement à ce moment-là les premiers cailloux ont été tirés car les prés en étaient dégarnis.

Ces deux témoignages contredisent les déclarations du préfet qui prétend avoir recherché le dialogue avec un responsable des manifestants et montrent la seule méthode de débat des forces de l'ordre : tirer dans le dos...

LA COLLINE OU EURENT LIEU LES AFFRONTEMENTS...

Cette photo, prise depuis la D. 16, donne une vision précise du terrain que les forces de l'ordre avaient choisi d'avoir devant elles (les gardes mobiles sont en ligne sur cette



D. 16). Le hameau de Faverges se trouve directement sur la gauche de cette photo. Il est traversé par une petite route qui remonte vers le sommet de la colline jusqu'au hameau du Devin, par où arrivaient les manifestants. Cette petite route étant barrée, les manifestants descendirent par les prés que l'on voit ici en partie seulement. Après avoir contourné les maïs, c'est dans le champ de chaumes (au premier plan) que s'arrêtera la tête de la manifestation. Le groupe qui descendra jusqu'à la D. 16 passera beaucoup plus à droite de la photo. Dès les premiers tirs de grenades, les manifestants reflueront derrière les maïs et n'en bougeront plus, cependant que le reste de la manifestation prendra position au fur et à mesure des arrivées sur les pentes de cette colline.

Il faut noter aussi sur cette photo les barrages que constituent les haies vives (dont on ne voit qu'une partie). Ces barrages seront une des causes majeures de la difficulté du reflux, au moment de la charge finale et meurtrière qui repoussera tous les manifestants jusqu'au Devin.

(Les manifestants) « surgissent des bois sur un front de quelques 800 mètres... »

Le Progrès du 1/8/1977

Où sont les bois ? Les arbres et les arbustes que l'on voit au fond de la photo sont des haies vives, séparant des prés.

Effet de style oblige... une horde « surgissant des bois » cela fait plus d'effet qu'une colonne se répandant dans un champ de chaumes...

Hélas, point de bois à cet endroit-là. Nous invitons le journaliste du Progrès à une promenade topographique dans le bocage de Faverges. A vouloir trop prouver, on s'emballe parfois...

Il était 11h30 exactement, lorsque quelques centaines de manifestants casqués et armés s'avançaient à travers champs en direction des forces de l'ordre. Les gendarmes commençaient alors à envoyer des grenades fumigènes et lacrymogènes; les éléments incontrôlés lançaient plusieurs cocktails Molotov, l'un d'eux embrasait une voiture appartenant à des journalistes étrangers.

Les « durs » repartaient à la charge; le grenadage se faisait plus intensif; par dizaines, par centaines, des grenades offensives et lacrymogènes s'abattaient sur les assaillants, alors que la grande majorité des manifestants ne participait pas à ces affrontements se contentant de conspuer les forces de l'ordre.

Dauphiné Libéré du 1/8/1977

Autres témoignages sur le début des affrontements.

Témoignage d'un habitant du Devin à Faverges :

11H. — J'étais devant la manifestation au Mollard. Le propriétaire du champ, Mr. Gras refuse de laisser passer les manifestants qui s'arrêtent à la périphérie du champ.

Les manifestants jouaient de la guitare et de la cornemuse en faisant des rondes.

Vers 11h30 je retourne chez moi au Devin et c'est vers 11h45 depuis chez moi que j'ai entendu les premiers tirs de grenades. Vers 12h un Allemand m'a demandé de l'héberger avec son enfant de 5 ans. Ils sont restés chez moi jusqu'à 18heures.

Venant du « Bayard » et de Courtenay via Poleyrieu, les premiers manifestants, au nombre d'un millier, s'installèrent dans ces prés vers 10 heures du matin. De l'autre côté de la colline du « Devin », le reste des manifestants, 40.000 personnes environ, s'était regroupé dans un champ labouré.

Un champ de maïs et un champ de blé, soit une distance de 200 mètres, séparaient les forces de l'ordre installées sur la Départementale D. 16 et les manifestants.

Le Progrès du 1/8/1977

On arrive à Faverges vers midi, les CRS et les mobiles sont en bas de la côte et bouclent le village. La coordination organise une chaîne pour détourner la manifestation sur la droite. Elle demande aux gens de respecter les consignes de non-violence. Quelques manifestants débordent par les champs et vont narguer les mobiles. C'est le début de l'affrontement, tir de lance-patates, de grenades lacrymogènes, mais aussi de grenades offensives.

Libération du 1/8/1977

Témoignage de M. et B. (Haut-Rhin) :

Arrivant au Devin venant de Courtenay où la marche s'étend sur 6 kilomètres, nous nous approchions de la ligne dite « de démarcation » où les forces de l'ordre étaient en place.

En tête de file les élus qui ont répondu à l'appel pour la Marche. Un copain du Comité Malville interpella la marche de passer sur la gauche sur un chemin à travers champ pour éviter les CRS. Nous étions dans le groupe de tête. Arrivés sur le champ, les marcheurs se regroupent pour tenter d'avancer ensemble. Quelques-uns se détachent et essayent de s'approcher des forces de l'ordre, ayant à la main bâtons et très peu d'entre eux munis de barres de fer. Etant ainsi « protégés », ils avancent. Riposte immédiate des CRS qui d'abord lancent quelques grenades offensives dans le champ de maïs tout proche.

Les marcheurs s'apprêtent immédiatement à protester par jets de pierres vers les CRS qui se trouvent à bonne distance.

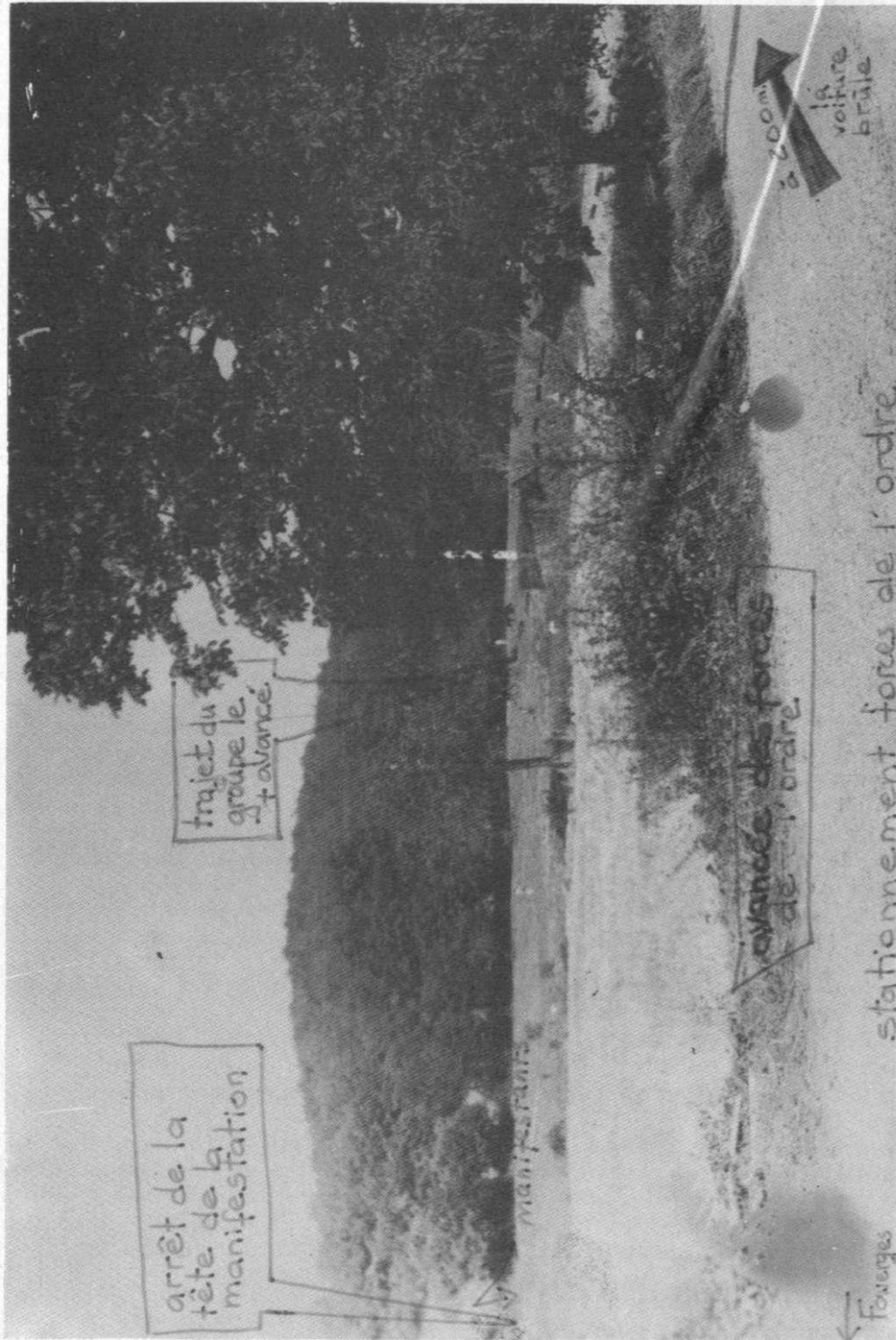
Et ce furent les bombes fumigènes que quelques-uns relancèrent vers les forces de l'ordre.

RÉCAPITULATION SUR LE DÉBUT DES AFFRONTEMENTS

La tête de la manifestation et les forces de l'ordre se trouvent face à face dans le champ de chaumes.

Pendant que les manifestants tentent de discuter avec les forces de l'ordre, les premières grenades sont tirées (cf. témoignages); pendant ce temps un groupe, diversement interprété (cf. témoignages) dépasse par le flanc le gros de la manifestation et parvenant jusqu'à la D. 16, jette un ou plusieurs cocktails Molotov en direction des forces de police qui poursuivent elles, le grenadage du gros de la manifestation.

Seuls les cocktails Molotov lancés depuis la route ont mis le feu à une voiture, et menacé les forces de l'ordre.



Le groupe descendu jusqu'à la route D. 16.



Devant eux...

La voiture qui brûle sur la D. 16.





Sur cette photo, on note la différence des fumées prouvant l'usage dès ce moment, de différentes sortes de grenades.

LE NOUVEL ÉTAT DU « FRONT ».



Les tirs ininterrompus de grenades obligent rapidement l'ensemble des manifestants à se retirer vers l'amont de la colline. Cette photo prise du côté des manifestants les plus avancés montre la zone infranchis-

sable qui séparera désormais manifestants et forces de l'ordre, jusqu'à ce que celles-ci chargent à nouveau.

Elles sont à présent hors d'atteinte de tout projectile. Dans le repli des manifestants, on n'a pas le temps de discuter et malheur à ceux qui s'isolent...



Ceci s'appelle un TIR TENDU (position horizontale de l'arme).

Témoignage de Mlle Z. de Thann (Haut-Rhin) :

Le mégaphone nous dirige sur un petit chemin à gauche, on traverse un pré, une haie, pour se trouver enfin sur un autre pré qui descend doucement.

Plus bas, un petit ruisseau le traverse, à gauche il est limité par un champ de maïs. Des CRS se trouvent sur la route en face de nous, à bonne distance. Quelques marcheurs, en partie casqués, ont traversé le ruisseau. Les premières grenades lacrymogènes (c'est du moins ce que nous pensons) éclatent... au milieu du champ de maïs.

Pourtant, rien ne se trouve dans ce champ, à part le maïs.



L'atmosphère devient irrespirable... « Quelques marcheurs, en partie casqués, ont traversé le ruisseau... »

L'atmosphère devient irrespirable, derrière le cordon des CRS, les gens du village sont écœurés : « Regardez les faire c'est incroyable, ils tirent dans les champs de maïs, pourquoi ne les ont-ils pas laissé manifester tranquillement ».

Libération du 1/8/1977

Témoignage de Mlle. Z. de Thann (Haut-Rhin) :

Je cherche quand même mon morceau de gaze dans ma poche pour l'imbibber de jus de citron. Oui, le bonnet de laine bien épais est toujours à sa place, je le mettrai plus tard, ou peut-être que l'on en aura besoin, puisque nous tenterons d'éviter les affrontements.

Témoignage de Mr. F. de Lyon :

(...) Je partis alors en reconnaissance à l'avant afin de savoir exactement ce qui se

passait, où nous étions et où se trouvaient les autres manifestants.

Je me rendis compte que nous étions stationnés à 200, 250 mètres de la D. 16 qui traverse le village de Faverges et sur laquelle les forces de l'ordre se tenaient en nombre, tirant au fusil des salves de grenades en tout genre. La police créait ainsi un « no man's land » d'environ 100 mètres dans lequel vers 13h je ne vis aucun manifestant. Ce « no man's land » était constitué en partant du chemin par un champ de blé coupé puis par un fossé important et enfin un champ de maïs. Plus loin, à gauche en regardant la D. 16, s'étendait un pré avec un peuplier.

La plupart des grenades tombaient dans une zone située entre 80 et 130 mètres de la D. 16 et sur une largeur de 150 à 200 mètres. Ces grenades formaient un nuage de fumées suffocantes et lacrymogènes ainsi qu'un rideau d'explosions très fortes, faisant jaillir des gerbes de terre de plusieurs mètres au-dessus du sol. Dans cette zone se tenait un certain nombre de manifestants, mais la plupart d'entre eux, plus de 3000 certainement, se situait légèrement plus au-dessous, à 150, 200 mètres de la D. 16, dans des prés et dans des champs à gauche des maisons bordant le chemin vicinal. (...)

L'OPINION LOCALE : « Eux, ils n'ont qu'à bouffer leur poudre! »

La population locale subit les flics depuis une semaine. La « Mobile », espère les rendre hargneux contre les manifestants. Le contraire est arrivé. Quand les premiers jeunes arrivent à proximité des maisons, des villageois les préviennent qu'ils risquent de se faire massacrer. Aux premières explosions de grenades offensives, des « Bof, on a en vu d'autres. J'ai bien eu les SS au cul ». Et certains de leurs fils font le salut hitlérien. Un cocktail des manifestants fait flamber la voiture de la NBC américaine. Les gens placides : « Il faudrait tout de même pas que ça mette le feu à la maison d'à côté ». Les flics et les journalistes suffoquent au retour des fumées lacrymogènes. Les villageois ne s'intéressant qu'aux seconds, leurs portent des morceaux de pommes de terre pour se frotter les yeux et des torchons pour se mettre sur le nez. Des familles les invitent à se réfugier chez elles et leur font chauffer du bouillon. En montrant les uniformes du menton : « Eux ils n'ont qu'à bouffer leur poudre ».

Un garde mobile, dégoupille mal sa grenade, se fait sauter la main et l'œil de son collègue. « Bien fait pour leur gueule, ça en fera toujours deux de moins. Quelle idée de faire un boulot pareil ». Une ambulance bénévole mais marquée de la Croix Rouge, est défoncée par les CRS.

(Libération).



ET CELLE DU « PROGRES » : « Chercher des coups en vue d'une conception gratuite et lointaine de la société »...

Dès l'éclatement du premier tir de grenade devant Faverges, à 11h55, on ne pouvait s'empêcher de penser, en voyant les vagues d'assaut de manifestants avancer vers les barrages sombres des gendarmes mobiles, qu'il fallait avoir « du cœur au ventre » pour être venu, crotté, transi, battu par la pluie, crevé de fatigue et de veille, chercher ici des coups en vue d'une conception gratuite et lointaine de la société. Stoïques depuis plusieurs jours sous les averse glacées, les manifestants voulaient en avoir pour leur peine. On s'aperçut vite qu'ils en voulaient...

Le journaliste qui a écrit ça n'a pas, lui, une conception GRATUITE de la société! (mais mercantile ?). D'ailleurs lui, était venu en voiture, il avait mangé à midi, et il était payé pour faire ça... Et si c'est vrai qu'il fallait ce jour-là avoir « du cœur au ventre », 60.000 marcheurs en eurent, car ils pensaient que l'enjeu en valait la chandelle. Mais ils se seraient passés de tels commentaires sur leur « courage ».

... QUELQUE CHOSE VOLE, COMME UN GANT...

Témoignage de Mlle Z. :

La masse des marcheurs s'est immobilisée, en attitude d'observateur, sur la partie supérieure du pré, le long des haies. Ceux qui sont descendus nous appellent. Je franchis le ruisseau aux côtés d'une copine en mettant mon bonnet de laine (contre matraques). Entre-temps, les forces de l'ordre ont amélioré leur tir; des grenades commencent à tomber un peu partout autour de nous. Nous avançons tout de même, en protégeant nos yeux par des lunettes de natation ou de montagne et sortant les gazes citronnées.

La pluie tombe toujours, et il faut tout le temps enlever les lunettes pour les nettoyer. Les grenades volent, parfois par « bouquets ». Voilà une qui tombe pas loin à notre droite. Un garçon se baisse. On n'a même pas le temps de penser « il ne va pas la ramasser! ». Il se redresse, quelque chose s'envole, comme un gant...

Le garçon court vers nous, au bout de son bras des lambeaux de peau sanglants. Le gant c'était sa main.

Témoignage de M. et B. :

A ce moment-là, une grenade offensive tombe à quelques mètres; un marcheur allemand s'avance et la ramasse. Immédiatement elle explose dans sa main. Il revient sur ses pas, sa main déchiquetée, et très vite un groupe l'emmène, il était grièvement blessé.

Très vite, on est revenu sur nos pas, puisque les forces de l'ordre ont prolongé le tir. Nous étions déjà obligés de nous replier, vu que les gaz contenant du chlore déferlaient sur nous.

Quelques instants plus tard, des brancardiers étaient appelés à ramener un autre blessé, très gravement atteint à la jambe qui a été sectionnée.

« ON AURAIT CRU QUE NOS TYMPANS ÉCLATAIENT... »

Témoignage de Mr et Mme G. de St Paul-de-Vence :

Les CRS n'ont pas hésité à foncer sur un champ où se trouvaient regroupés des manifestants tout à fait pacifiques en grand nombre qui n'avaient à aucun moment



essayé de les agresser, et qui n'avaient pas non plus tenté de passer de l'autre côté de la route là où ils se trouvaient!

Sans doute pour les disperser ils n'ont rien trouvé de mieux que de lancer dessus des GRENADES OFFENSIVES et ceci dans le tas. Nous avons eu beaucoup de chance, mon mari et moi de ne pas être blessés car l'une de ces grenades a éclaté à quelques centimètres de nos pieds faisant un large trou. Quoique n'ayant pas été touchés il s'en est suivi pour nous de violentes brûlures aux yeux, on aurait cru que nos tympans éclataient.

Nous avons vu aussi des CRS lancer des grenades autour des blessés afin d'empêcher les services de soins qui essayaient de les récupérer, de les atteindre; basse cruauté!

UN SECOND BLESSÉ GRAVE, UN MANIFESTANT A LA JAMBE ARRACHÉE

Témoignage de G. :

Je soussigné Jacques G., demeurant à A..., 01200 Châtillon-en-Michaille, suis prêt à témoigner des faits suivants : le 31 juillet 1977 vers 14 heures, j'étais dans un champ à l'entrée de Faverges, à 300 mètres environ d'un barrage de gendarmes. Dans un champ en contrebas, des manifestants tentaient de franchir une clôture, exposés à un tir presque ininterrompu de grenades lacrymogènes et offensives arrivant à tir tendu.

100 mètres plus haut, dans un champ de pommes de terre séparé du terrain d'affrontement par une haie, se tenaient de nombreux manifestants sans armes et visiblement pacifiques. Mon attention fut attirée par une explosion de grenade offensive plus proche que les autres. Je vis alors fuser à 10 mètres de hauteur au moins de petits éclats impossibles à identifier à cette distance.

Aussitôt après, un manifestant arriva, disant : « Ils lui ont arraché la jambe... », montrant le lieu où la grenade venait d'exploser. Ce fut ensuite confirmé par d'autres témoins.

J'insiste sur le fait que cette grenade a explosé dans un terrain situé à 100 mètres au moins du terrain de l'affrontement, et nettement séparé de celui-ci.

LES AFFRONTEMENTS DE FAVERGES



Témoignage de Mr F. de Lyon :

Après quelques discussions, je me rendis compte de la situation. Un manifestant avait déjà eu la main arrachée par une grenade, de nombreux autres avaient dû être ramassés par les secours, étouffant sous la densité des gaz et le bruit des explosions. Aucune intention d'offensive pour forcer le barrage de police de la D. 16 n'était visible. En revanche la grande majorité des manifestants était là et restait là, sur les pentes de la colline, à environ 150, 200 mètres de distance, huant l'attitude de la police et marquant leur détermination de manifester librement contre Super-Phénix. Très nombreux étaient ceux qui, visiblement, découvraient ce qu'était la réponse de la police à leurs intentions pacifiques : le tir délibéré des grenades à tir tendu, dans le gros des rangs des manifestants, la volonté de blesser et d'asphyxier par des grenades qui visiblement n'étaient pas les classiques grenades lacrymogènes...

LA POLICE A DECLARE : « CEUX QUI SORTENT, C'EST A LEURS RISQUES ET PÉRILS, ON LEUR TIRERA DESSUS... »

Témoignage de Mr V. domicilié à Cluny, dont les parents tiennent un café à Faverges :

Je rentrais de Cluny chez mes parents habitant à Faverges. J'ai été arrêté par la marche à Bouvesse, marche que j'ai remonté parce que je connaissais le terrain. Je suis arrivé au début.

En tête de la marche il y avait des non-violents même pas casqués ni armés de quoi que ce soit.

Les CRS nous ont tiré dessus à tir tendu. Le service de protection (manifestants casqués) est arrivé pour défendre et protéger la manifestation.

Je ne pouvais pas rester dans le champ à cause des fumées ni rentrer chez moi (les CRS bloquaient la route).

Je suis remonté chez Mme C. où j'ai été bloqué de 13h à 19h. Vers 14h30 la police a encerclé la maison et a voulu rentrer. Des médecins et infirmiers se trouvant là pour soigner les blessés ont été matraqués.

Dans la pièce voisine, il y avait une personne qui vomissait du sang. On a téléphoné pour avoir une ambulance. Aucune n'a pu passer.

Les CRS ont demandé à pénétrer une deuxième fois. Mme C. est sortie pour leur interdire son entrée. Ils sont restés autour.

La police a déclaré que « ceux qui sortent, c'est à leurs risques et périls, on leur tirera dessus ».

La maison est restée encerclée jusqu'au soir (19h). Un copain de Faverges est venu me chercher. Je suis redescendu chez mes parents.

« A AUCUN MOMENT LES C.R.S. N'ONT AGI POUR SE DEFENDRE, MAIS DANS L'INTENTION DELIBEREE DE BLESSER, DE FAIRE UN EXEMPLE »

Témoignage de Mlle S. de Igny :

J'arrivai par la colline dominant Faverges vers midi. J'étais en début de cortège (celui qui partit de Courtenay vers 9h30). A peine arrivée, j'entendis des explosions. Je traversai une haie d'arbres et me retrouvai dans un pré. A quelques 200 mètres, je voyais les gardes mobiles, cantonnés sur la route. D'autres manifestants se trouvaient sur la route à gauche. J'eus la nette impression que cet endroit de la colline avait été

choisi par les forces de l'ordre comme champ de bataille : nous étions pratiquement toujours à découvert. Je commençai à descendre le pré. Une poignée de manifestants se trouvaient dans un pré plus bas, à gauche, et écrasait les grenades lacrymogènes. En un endroit de ce pré, je vis une concentration de fumées, de gaz. Des manifestants couraient dans cette direction. L'un d'entre eux monta vers nous en criant : « Une civière ! Il a la main arrachée ! » Le blessé fut rapidement remonté à l'arrière ; il n'avait plus de main droite, blond (il ne portait pas de casque), il portait une sorte de ketch à carreaux (verts foncés, il me semble). Un membre de la coordination, puis un Allemand disaient qu'il ne fallait pas ramasser ces engins qui étaient des grenades offensives. Des manifestants attaquaient à gauche sur la route ; une voiture brûlait et les grenades pleuvaient sur le pré.

Je puis témoigner que, tout au long de l'après-midi, les moyens mis en œuvre par les gardes mobiles et les CRS furent hors de proportion avec les attaques menées contre eux. Vers 14 h, c'était de véritables bombardements de grenades lacrymogènes et offensives que nous subissions. Les tirs étaient systématiquement faits à tir tendu. Nous nous sentions visés personnellement et ne savions plus où aller. Je vis passer sur un brancard un garçon qui avait le pied arraché. Plus tard, je vis un manifestant sur une civière qui saignait du côté droit du visage.

Je puis témoigner aussi du courage qu'on montré des manifestants et les antennes médicales pour secourir les camarades blessés ou en difficulté. Moi-même, ne pouvant plus respirer, ne voyant plus rien, je fus relevée par un camarade qui m'aida à fuir dans un champ de maïs.

A aucun moment les CRS et les gardes mobiles n'ont agité pour se défendre, mais dans une intention délibérée de blesser, de « faire un exemple ». Ils étaient moins là comme force de dissuasion pour défendre le site de Malville que comme force d'attaque contre les manifestants qu'ils soient violents ou non.

Cette attitude fut la conséquence d'ordres bien précis et de toute une préparation psychologique que reçurent les flics de l'ordre. J'ai pu le constater lors des multiples contrôles d'identité, des fouilles de ma voiture, de ma tente au camping de Montalieu, samedi matin à 6h.



UN MORT, DEUX MUTILES, DE NOMBREUX BLESSES

VITAL MICHALON ASSASSINE PAR LES FORCES DE « L'ORDRE ».

Première version officielle :

Dimanche 31 juillet au soir, la version officielle, sur les téléscripteurs, à la radio, à la télé, et le lendemain dans la plupart des journaux, c'est la version de la police :

Le préfet JANNIN ment grossièrement.

Le préfet de l'Isère a tenu une conférence de presse à la mairie de la Tour du Pin.

« Vous pouvez constater, dit-il en prenant sa place devant les journalistes, que je suis aussi serein que je l'étais hier, mais pas triomphant. Il y a eu, certes, des affrontements ; je ne les ai pas cherchés. Le bilan est lourd. Je suis triste qu'il y ait eu la mort d'un homme, mais celle-ci est consécutive à une crise cardiaque qui fut constatée par le médecin légiste. Je vous précise qu'il y aura autopsie ».

« En conclusion, dit-il : Est-ce que l'on est allé sur le site ? Réponse : Non ! Tel était mon propos ».

Le Progrès 1/08/77.

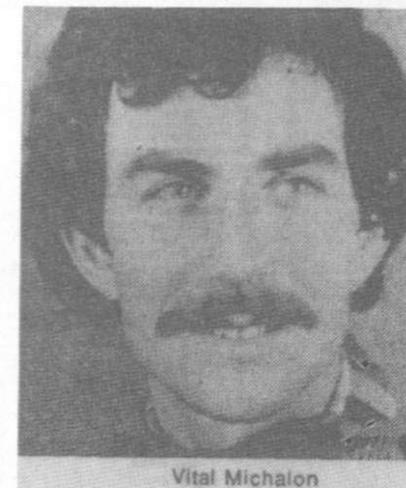
TEMOIGNAGES :

De Paul Michalon, frère de Vital.

L'un des sept frères de la victime, M. Paul Michalon, a fait, mercredi 3 août, à Die (Drôme), le récit des derniers moments de son frère...

A son frère qui l'invitait à quitter les lieux d'une manifestation devenue violente, Vital Michalon aurait répondu : « Nous sommes ici pour manifester passivement. Nous n'avons rien de commun avec les gens casqués et munis de bâtons qui nous entourent, et, d'ailleurs, que peuvent-ils faire avec leurs vieux couvercles de lessiveuse... Nous n'avons qu'à nous asseoir et rester tranquilles... » Ce qu'il fit. Il aurait été touché au moment où il se relevait, incommodé par les gaz lacrymogènes qui stagnaient au niveau du sol.

Le Monde 5/08/77.



Vital Michalon

De Bernard Elie (correspondant du Monde) et du docteur Batalan (1er secouriste près de Vital).

LES MINUTES QUI ONT SUIVI LE DRAME.

Lyon. — Le corps de Vital Michalon a été découvert derrière une haie, au bas d'un pré en déclivité, à environ 250 mètres de la petite route qui relie Le Bayard à Mépieu, ligne sur laquelle se trouvaient, depuis le matin, les forces de l'ordre (des gendarmes mobiles), tenant à distance les manifestants les plus violents. Mais, au moment où nous avons aperçu la victime pour la première fois, vers 14 h. 15, les forces de police avaient reçu l'ordre de faire mouvement pour « reconquérir » la colline surplombant le village de Faverges et repousser les milliers de manifestants qui y stationnaient. Des unités de gendarmes mobiles et de C.R.S. étaient donc soit à la hauteur de la victime — à une trentaine de mètres — soit l'avaient dépassée.

Le docteur Loïc Batalan et une infirmière, alertés par les manifestants, étaient penchés sur le

corps. J'ai sorti mon stéthoscope pour l'examiner, mais, à ce moment, des grenades lacrymogènes sont tombées sur notre petit groupe de secouristes, nous a déclaré le médecin. Nous avons vu effectivement ces grenades tirées latéralement par des C.R.S. Il est vrai que ceux-ci pouvaient apercevoir encore quelques manifestants, armés de bâtons, évoluant dans le pré où gisait Vital Michalon. Depuis combien de temps ce dernier avait-il été mortellement frappé ? Environ deux ou trois minutes, selon le médecin : « son visage commençait à se cyanoser. » Pour s'éloigner du nuage toxique, les secouristes assistés par deux ou trois autres personnes, dont deux jeunes manifestants, saisirent la victime par les membres et ses vêtements et la transportèrent sous nos yeux à une quarantaine de mètres, là où furent commencés réellement les premiers soins d'urgence.

(Le Monde 5/08/77).

Témoignage de Mr. L. de Grenoble.

Les manifestants sont attaqués et poursuivis par les gardes mobiles qui utilisaient les tirs tendus et les grenades offensives.

C'est après le passage d'une haie, rendu difficile par la pluie, que Vital s'écroula au sortir de celle-ci, en se tenant le ventre des deux mains. Immédiatement derrière lui surgirent deux gardes mobiles pointant leurs armes sur Vital allongé. Ne le voyant plus bouger, ils continuèrent la charge contre les manifestants.

Le regroupement des manifestants devant cette haie devenait une cible facile. Un à un les manifestants devaient la franchir par des passages étroits. C'est en faisant partie du dernier groupe de manifestants et en m'éloignant à reculons de cette haie (pour essayer d'éviter les tirs des gardes mobiles en leur faisant face), que je vis Vital, quelques secondes après les autres manifestants sortir de cette haie, ayant derrière lui les gardes mobiles continuant de tirer au travers de celle-ci.



DES VERITES EMBARRASSANTES TENUES CACHEES.

LE RAPPORT D'AUTOPSIE DE VITAL MICHALON A ETE TENU SECRET PENDANT 24 H.

Ce n'est finalement qu'hier après-midi que le procureur de la République, sans aucun commentaire, s'est décidé à rendre publics dans un communiqué officiel les résultats de l'autopsie du corps de Vital Michalon, que Le Matin avait déjà annoncés : « Il résulte des conclusions définitives des experts que ce sujet n'a pas reçu de coups; le décès paraît imputable à des lésions pulmonaires du type de celles que l'on retrouve lors d'une explosion. »

Le Matin, 4/08/77.

... Pour préparer une deuxième version de la police !

LA GENDARMERIE DE L'ISERE IMPUTE LE DECES A « UN ENGIN DE FABRICATION ARTISANALE ».

Si le procureur de la République a refusé de commenter ce texte, le colonel Gilbert Roy, responsable de la gendarmerie de l'Isère, a affirmé, mercredi après-midi, que le décès de Vital Michalon n'est pas imputable à l'explosion d'une grenade offensive.

« Je suis persuadé que Vital Michalon n'est pas mort des conséquences de l'explosion d'une grenade offensive, mais a été victime d'un de ces engins de fabrication artisanale dont la puissance était supérieure à celle de nos grenades », a-t-il dit. « Des milliers de grenades offensives, a expliqué le colonel Roy, ont été utilisées depuis quarante ans, et elles n'ont jamais tué personne. Leur usage, en tout cas, a permis d'éviter dimanche des corps à corps qui ... »

Le Monde, 5/08/77.

... Version de la police toute aussi abracadabrante...

APRES LES DECLARATIONS DU COLONEL DE GENDARMERIE ROY.

« Alors, c'est vrai, c'est inoffensif ? Quelle joie j'ai eu de vous entendre à la radio le déclarer après l'autopsie de Vital. Parce que, vous savez, vos grenades, elles m'ont déchiqueté la jambe droite.

Et j'ai eu si mal ! Si peur de mourir, surtout en sachant les difficultés que vous créez aux services de secours, que je suis maintenant vraiment rassuré. Mais rassurez-moi complètement : est-ce vrai que si j'avais reçu la grenade dans le ventre ou à la tête, je ne risquais pas de mourir ? Vous le jurez ?

Mais peut-être ai-je mal compris : peut-être sont elles inoffensives, si au lieu comme moi de les recevoir assis, habillé normalement, j'avais été debout, harnaché, armé, et comme vous protégé de casque et de bouclier ? Au fond, il nous aurait fallu un mode d'emploi ? »

C'est ainsi que Michel Grandjean, toujours hospitalisé, a répondu aux déclarations du Colonel Roy, de la gendarmerie de l'Isère, qui affirmait mercredi soir en apprenant le rapport d'autopsie : « Vital Michalon n'a pas été tué par l'explosion d'une grenade offensive, cette interprétation est absolument fantaisiste ». Les trois raisons essentielles qu'il avançait à l'appui de sa thèse, il prétendait que « ce manifestant (Vital Michalon) qui ne se trouvait pas au premier rang des assaillants, était hors de portée des grenades que les meilleurs lanceurs n'envoient tout au plus qu'à une quarantaine de mètres... » Une interprétation hélas pour lui sans valeur, puisque Michalon est mort lors d'une charge de gendarmes mobiles, qui avançaient en envoyant sans cesse devant eux des grenades offensives destinées à faire reculer les manifestants. Mieux, même, selon de nombreux témoins, ils ont dépassé Michalon, alors étendu sur le sol, d'une bonne cinquantaine de mètres, avant de redescendre de la colline et de reprendre leur position initiale.

Libération, 5/08/77.

Les grenades offensives, utilisées depuis 1937, chargées de 90 grammes de T.N.T. explosent, une fois dégoupillées, dans un laps de temps de 4 à 7 secondes.

Les propos du colonel Roy faisaient suite à la présentation, dans la cour de la gendarmerie de Bourgoin, d'objets retrouvés après les affrontements de dimanche : bâtons, barres de fer, bouteilles de bière transformées en cocktails Molotov, cylindre de carton au contenu inconnu. Plusieurs témoins ont rapportés que la plupart des cocktails Molotov qui avaient été fabriqués la veille de la manifestation et utilisés le lendemain faisaient long feu. Quant aux cylindres creux, métalliques ou en bois, chargés de poudre et de limaille de fer ou de débris de verre et munis d'un dispositif artisanal d'allumage, dont les responsables de la gendarmerie nationale ont fait état à plusieurs reprises, aucun ne figure parmi les objets saisis.

Ce détail a son importance dans la polémique qui attribue tantôt aux grenades offensives des forces de gendarmerie, tantôt à des engins lancés par des manifestants, la mort de Vital Michalon. On peut observer que « bâtons explosifs » ou cocktails Molotov ne peuvent manquer de projeter quantité d'éclats en explosant, alors que le cadavre de Vital Michalon ne porte pas de traces de ce genre. Du moins le procureur de la République de Bourgoin n'en a-t-il pas fait mention.

Le Monde, 5/08/77.



Vital Michalon, 31 ans, professeur de physique, mort à Faverges.

« L'EFFET DE SOUFFLE ».

Comment l'« effet de souffle » dont a été victime M. Vital Michalon peut-il déclencher une asphyxie foudroyante ? Il suffit que l'explosion ait atteint un degré de puissance telle que les alvéoles pulmonaires aient brutalement éclaté.

Cette hypothèse paraît, dans le cas présent, extrêmement vraisemblable, remarque le docteur Maud Cousin, qui s'est spécialisée depuis de longues années dans les questions d'intoxications pulmonaires, tabagiques en particulier. Les alvéoles pulmonaires, dit-elle, sont contigus à de multiples petits vaisseaux sanguins. Si les premières éclatent, les vaisseaux se déchirent immédiatement et le sang se répand dans le poumon. Celui-ci est noyé. Le processus est comparable à celui d'un œdème aigu dû à d'autres causes. Cette entrave massive à la réalisation des échanges pulmonaires peut entraîner la mort en quelques minutes.

D'autant, ajoute le docteur Maud Cousin, qu'il peut s'adjoindre à ces phénomènes un état de choc. Le système nerveux joue, de toute évidence, un rôle essentiel dans la régulation des fonctions pulmonaires. Or, le choc réflexe peut provoquer une syncope subite qui s'est peut-être ajoutée à l'éclatement des alvéoles et des vaisseaux pulmonaires.

Seule la publication de la totalité du rapport d'autopsie pourrait indiquer sans conteste quel type d'explosion a provoqué la mort de Vital Michalon. Si tant est qu'un doute puisse exister. En effet, le cocktail Molotov, en principe n'explose pas. Il est considéré comme un « engin incendiaire ». C'est toujours sous cette qualification que son usage a été réprimé par les tribunaux.

Le Monde.

Car une seule chose est possible :

VITAL MICHALON A ETE TUE PAR LE SOUFFLE D'UNE GRENADE. (Le Monde 3/08/77).

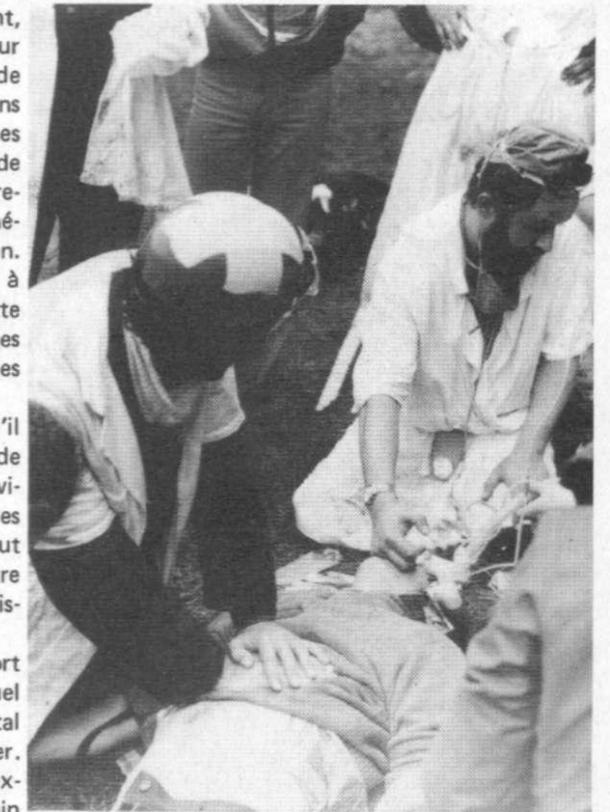
MANFRED SCHUTZ, MICHEL GRANDJEAN: MUTILES PAR LES FORCES DE « L'ORDRE ».

Version officielle : Dimanche 31 juillet au soir toujours la version officielle de la police sur les ondes et dans la presse du lendemain, le préfet Jannin ment encore...

En fin d'après-midi, à la mairie de La Tour du Pin, le préfet de l'Isère dressait le bilan de la journée. Il annonçait que deux des manifestants, grièvement blessés — l'un a une main déchirée par une grenade, l'autre est atteint au pied — étaient inculpés au titre de la loi anti-casseurs. Il s'agit de deux allemands.

Le Monde du 2/08/77.

« Le bilan est le suivant; cinq gendarmes blessés, dont un a perdu la main droite; en face, une centaine de blessés, cinq arrestations et deux inculpations de deux allemands dont l'un a perdu un pied



et l'autre une main; ils ont été conduits dans des établissements hospitaliers avant d'être inculpés en vertu de la loi anti-casseurs ».

Le Progrès du 1/8/1977

Témoignage de Mr. B. sur la mutilation de Manfred Schutz :

Je faisais partie de la tête du cortège venant de Courtenay ayant descendu un pré nous nous trouvions à environ 100 mètres des forces de l'ordre. La situation semblait s'envenimer et les premières grenades furent lancées par les forces de police. Celles-ci partaient au fusil (trajectoire haute, longue) et n'explosaient pas. Suivirent des bombes lacrymogènes que les manifestants essayaient d'éteindre. Les fumées asphyxiantes nous obligeaient à reculer. C'est alors qu'un jeune Allemand qui se trouvait devant moi vit une grenade tomber à ses pieds. Celle-ci n'explosant pas immédiatement il se pencha pour la ramasser et la dégager. A ce moment-même elle lui explosa dans sa main droite. Je fus témoin de sa stupeur constatant qu'il n'avait plus de main et qu'il ne restait que des lambeaux de chair. Je m'attendais ainsi que lui à voir la bombe brûler comme une lacrymogène, car cette bombe avait la même forme oblongue, mais elle produisit une détonation avec effet de souffle. Le blessé se trouvait à plus de 200 mètres des forces de l'ordre à un point que je suis prêt à préciser sur le cadastre.

J'estime que seul un fusil a pu lancer la grenade vu sa trajectoire et sa vitesse. Ainsi dès le début je fus surpris que les forces de l'ordre utilisent des grenades offensives alors qu'il n'y avait que quelques manifestants à cet endroit et ceci sans nous prévenir du danger meurtrier qu'elles représentaient.

Déclaration de Manfred Schutz, anti-nucléaire, gravement blessé pendant les événements de Malville :

Je suis allé à Malville parce que je suis anti-nucléaire et parce que les organisations françaises avaient appelé à une manifestation internationale sur le site de Super-Phénix.

Internationale en ce sens que les exploitants du nucléaire (parmi lesquels la RFA) travaillent ensemble à l'échelon international et sont tous impliqués, et aussi parce qu'en cas d'accident, la radioactivité ne s'arrête pas aux frontières.

Ma participation à la manifestation de Malville était l'expression de ma solidarité avec tous les anti-nucléaires, expression de mon souhait que tous les anti-nucléaires s'unissent internationalement dans leur combat.

Seule une partie des manifestants français s'attendait à ce que l'EDF et l'Etat français soient prêts à assurer à n'importe quel prix la construction de Super-Phénix. « A n'importe quel prix » (préfet Jannin), cela signifie utilisation d'armes de guerre, des grenades offensives contre les manifestants qui pour la plupart n'étaient même pas protégés contre la pluie qui tombait à flot ce jour-là, contre une manifestation qui, sans organisation unitaire, n'était pas capable de se retirer en ordre (ne parlons pas d'une action unitaire face aux forces de police).

A un moment où la tête du cortège était à peu près à 400 mètres des forces de police, que l'on ne pouvait quasiment pas distinguer, et que les manifestants ne savaient plus très bien que faire, les forces de police envoyèrent les grenades.

A ce moment-là, je ne savais rien des effets explosifs de ces grenades. L'une d'elle vola près de mes pieds. Elle fuma un peu et je pensai que le gaz allait bientôt s'en échapper. Je courus la prendre afin de la jeter loin de nous. Comme je l'avais dans la main, elle explosa et me déchira la main droite. De telles armes ne servent ni à effrayer ni à disperser. Elles servent à tuer et à mutiler.



Manfred Schutz vient de perdre sa main.

La police a ensuite continué à lancer des grenades offensives alors que les gens pris de panique se retiraient. Le procédé brutal des CRS a coûté la vie à Vital Michalon, A. Grandjean a perdu une jambe, d'autres anti-nucléaires furent blessés.

Malville a montré que l'industrie nucléaire accepte la mort et la mutilation pour parvenir à ses fins.

L'État allemand est responsable : la police française a obtenu des films et des photos des manifestants anti-nucléaires en Allemagne, afin « de faire identifier les anti-nucléaires allemands » par la police, et de « lui permettre de se faire une idée de leur tactique » Jannin s'appuya sur ces documents lorsqu'il expliqua qu'il voulait éviter un combat au corps à corps et pour cela il utilisa les grenades offensives lancées à grande distance. Cette collaboration fructueuse des autorités allemandes a également contribué à ce que les manifestants allemands soient poursuivis entre tous, comme si c'était des fascistes.

L'attitude brutale des CRS a cependant ouvert les yeux de beaucoup, en particulier sur la dose de haine dont sont capables les exploitants du nucléaire et l'État. Pendant mon séjour à l'hôpital en France, j'ai reçu des visites journalières de gens déconcertés par la terreur policière. Beaucoup d'habitants de la région qui auparavant n'auraient même pas voulu discuter avec les gens des Comités Malville ont reconnu, grâce à cette manifestation, d'où venait la violence. Ils qualifièrent Jannin et ses CRS de fascistes.

Cette grande solidarité m'a donné beaucoup de courage et m'a renforcé dans ma volonté de combattre le nucléaire. Même si je ne retrouve pas ma main, j'exige un dédommagement. Michel Grandjean et moi déposerons plainte ensemble, avec nos amis, contre le préfet Jannin, qui est le responsable direct de l'emploi des grenades offensives.

Ceci surtout parce que nous devons massivement réagir contre l'emploi de telles grenades, contre les procédés brutaux, pour préserver notre droit à continuer le combat contre les centrales nucléaires.

Manfred le 12/8/1977



Le transfert de Manfred par ses amis.



Manfred, apprenti mécanicien près de Brême.

TEMOIGNAGES SUR LA MUTILATION DE MICHEL GRANDJEAN :

Témoignage de Mr. G :

Je me tenais approximativement au milieu du deuxième pré en partant de la route de Faverges à une vingtaine de mètres du dernier rang d'un petit champ de pommes de terre, en dehors de la zone envahie par les gaz lacrymogènes. Les forces de l'ordre que l'on apercevait avancées dans un champ de céréales moissonnées se tenaient sur ma droite à une distance de 150 mètres environ de l'endroit d'où j'étais immobile, les personnes autour de moi semblaient inquiètes, tendues. Le bruit des explosions très proches était retentissant, lorsque de la bordure du petit champ de pommes de terre une explosion fit jaillir une gerbe de terre au pied d'un groupe de quelques personnes.

Tout d'abord très surpris de la portée de tels engins, ma stupeur se changea en angoisse quand je compris que l'explosion avait touché quelqu'un autour duquel on se précipitait. Certains appelaient des secours, moi-même je bondis vers la sono la plus proche pour faire passer le message. A cet instant une personne dévala la pente pour se porter au secours du blessé.

Il était tout de suite remonté porté par deux personnes, lui se tenant la jambe droite ensanglantée. A son passage quelques personnes ne pouvant supporter cette scène laissèrent aller leur nerfs à des cris et pleurs. La tension était extrême. Il devait être environ 13h, 13h30.

J'appris par la presse ensuite qu'il s'agissait de Michel Grandjean.



Michel Grandjean vient d'être mutilé.

Témoignage de Mr. C. :

Le dimanche 31 juillet 1977, ne supportant pas les gaz émanant des grenades, nous nous sommes assis vers 13h dans une prairie au-dessus d'un champ de pommes de terre en haut du coteau de Faverges. Nous pensions à cet endroit être hors de portée des grenades des gardes mobiles. De nombreux manifestants s'étaient arrêtés là. Les forces de police se trouvant sur la route, nous étions séparés par un champ de pommes de terre, une haie et une grande prairie où coule un ruisseau.

Un peu plus tard, nous aperçûmes sur la droite une dizaine de gardes mobiles qui s'étaient avancés dans un champ de blé coupé, à environ 150 mètres de nous et de nombreuses autres personnes qui se trouvaient là. Ces gardes mobiles à l'aide de fusils envoyaient des grenades dans notre direction. L'une des grenades éclata dans le champ de pommes de terre au pied d'un manifestant assis à une dizaine de mètres de nous. Les personnes les plus proches se précipitèrent autour de cette personne alors que des morceaux de terre s'élevaient à plusieurs mètres de hauteur. Le manifestant dont le pied venait d'être arraché fut évacué par les gens qui l'entouraient tandis que l'ensemble des manifestants commençaient à s'éloigner de cette zone devenue dangereuse.



Le transport de Michel Grandjean.

LETTRE OUVERTE DE MICHEL GRANDJEAN

A tout prix

Il me faut affirmer que je suis radicalement, fondamentalement, opposé à la construction du surgénérateur et à la politique du Tout nucléaire. Néanmoins, je savais qu'il était impossible de prendre d'assaut le site, je ne suis donc pas allé à Malville dans le but (l'espoir) d'attaquer ni la centrale, ni les forces de l'ordre. Non-violent par réalis-

me et non par principe, j'étais donc favorable à un rassemblement pacifique pour tant qu'on nous laissait nous rassembler pacifiquement. J'étais donc très heureux de constater le grand nombre de manifestants, heureux de ces 60.000 personnes heureux aussi du grand nombre d'étrangers. Seulement voilà. Jannin avait décidé qu'à TOUT PRIX, on ne se rassemblerait pas, on ne passerait pas. Voilà pourquoi, bien que n'ayant cherché à AUCUN moment cet affrontement avec les forces de l'ordre, je me suis vite rendu compte que l'expression de Jannin incluait toutes les formes de répression, meurtre compris.

Voilà pourquoi il nous a laissé pénétrer dans le périmètre interdit là où il l'avait décidé. Voilà pourquoi une fois que la manifestation s'est trouvée engluée dans ce guet-apens, il a donné l'ordre d'utiliser, comme jamais cela n'avait été fait auparavant, des grenades offensives.

En ce qui me concerne, j'étais assis dans un champ de pommes de terre, « sonné », le souffle coupé par les gaz. Quand par-dessous le bosquet derrière lequel je me trouvais, tiré au mousqueton à longue distance, une pluie de grenades offensives s'est abattue. L'une d'entre elles est tombée à mes pieds, je n'ai pas eu le temps de me relever, qu'elle explosait et me déchiquetait la jambe droite. J'étais à ce moment là en retrait. J'en profite pour remercier de toutes mes forces les manifestants allemands qu'on a tant dénigrés et qui m'ont sauvé la vie. Malgré les grenades, malgré la charge violente des policiers, ils m'ont transporté vers les secours et m'ont permis de bénéficier des soins les plus rapides. Je n'avais pas choisi la violence, j'avais choisi d'être PRÉSENT. Au risque de faire sourire, il s'agissait pour moi d'une sorte d'impératif moral à l'égard des futures générations, de l'avenir, plus concrètement pour moi, de ma vie et de celle de mon enfant.

J'ACCUSE JANNIN D'AVOIR VOULU TUER, D'AVOIR TUÉ. En donnant l'ordre d'une telle utilisation des grenades offensives, il savait que lorsqu'on donne l'ordre de tirer, la conséquence serait la mort et la mutilation des manifestants. Il faut rappeler que les grenades offensives sont des armes militaires, qu'elles provoquent, en explosant, un cratère de 1 mètre de diamètre et que ce sont elles qui ont tué Vital Michalon, qui ont arraché le bras de mon nouvel ami allemand et qui m'ont déchiqueté la jambe.

Il y a là quelque chose d'inacceptable. J'EN APPELLE à tous ceux pour lesquels le mot vie a un sens, à tous les manifestants de Malville pour imposer l'interdiction de ces grenades offensives et pour réclamer l'inculpation du préfet Jannin. Non pas qu'il y ait de bonnes ou de mauvaises armes de répression, mais il y a manifestement une escalade. Ce qui, hier, était bavure, devient aujourd'hui pratique systématique. L'inaouable (on prenait la peine dans les préfectures et au ministère de l'Intérieur, il y a encore quelques mois, de démentir les tirs tendus de grenades lacrymogènes ou l'utilisation de grenades offensives) la barbarie devient une méthode anodine et acquise. Des moyens de guerre ouverte sont utilisés sans qu'AUCUNE nécessité de sécurité ou de défense pour les forces de l'ordre puissent les légitimer. C'est ainsi que l'interne de service qui a rempli ma fiche à mon arrivée à l'hôpital a eu l'ironie macabre d'inscrire sur celle-ci, entouré d'un cercle : « C'est la guerre! ». Son humour méchant de carabin avait malgré tout touché juste : Malville, c'était la guerre contre 60.000 personnes et de manière réelle.

Ni bavures ni panique ne peuvent expliquer l'attitude du préfet Jannin et celle de ses supérieurs. On ne tue pas dans ces conditions par hasard et pour rien. S'ils ont osé, c'est qu'il y avait préméditation.

Mais il n'y a qu'eux pour croire qu'on peut effacer une révolte, tirer un trait sur un mouvement comme celui-ci avec de tels procédés. Si je fais cette lettre aujourd'hui, si je lance cet appel, c'est donc moins pour moi (je ne retrouverai pas ma jambe) que parce que je sais qu'il y aura d'autres marches, d'autres manifestations. Si massivement nous ne réagissons contre de tels moyens, ils seront désormais considérés comme

« acquis ». Et il y aura alors d'autres morts, d'autres mutilations. Et plus tard encore, d'autres limites franchies, insensiblement, vers un état de guerre permanent contre ceux qui veulent pouvoir dire non.

A.M. Grandjean.



MESSAGES DE MICHEL GRANDJEAN.

Message de Michel Grandjean, blessé dimanche à Malville :

AMIS INCULPÉS, AMIS MANIFESTANTS,

Parce que j'aime la vie, je voudrais être à vos côtés!

Parce que j'aime la vie, nous ne pouvons laisser un ignoble et répugnant préfet jouer les accusateurs et décider de la mort des gens!

Parce que j'aime la vie, je ne regrette pas d'être allé à Malville!

Parce que j'aime la vie, il faut imposer la suppression des grenades offensives, car ce sont des armes de guerre et de mort!

J'ai perdu une jambe, mais j'ai gagné une conviction nouvelle, et qui me soutient.

L'Etat « énergique » EDF-JANNIN a peur que nous ouvrons la bouche, en tirant sur nous, ils nous permettent de voir que nous ne devons plus nous taire.

Depuis dimanche, je crois qu'il est possible de ne plus les laisser décider de tout.

Je crois que résister c'est continuer à dire, à parler, à hurler s'il le faut!

Ils aiment la guerre, moi non.

Mais la paix ce n'est pas le silence et la soumission. C'est savoir rester debout : je suis debout.

Michel Grandjean : « Je porte plainte » :

J'ai appris que demain il y a à Bourgoin le procès des inculpés dont certains sont des Allemands. Alors ce que je tiens à dire, en mon nom personnel, c'est la chose suivante :

Sur le plan médical vous savez que j'ai la jambe amputée au-dessous du genou à la suite de l'explosion d'une grenade que j'ai reçue, et que le problème essentiel a été pour moi un problème de temps compte tenu qu'il y avait une hémorragie importante et que les secours n'ont pas du tout été facilités par la police. Les secondes étaient précieuses. Les personnes qui m'ont ramassé ont justement été avant les premiers secours, c'est-à-dire les ambulances, ont été ces fameux kamikazes allemands ou je ne sais quoi, comme ils ont été appelés par monsieur Jannin. Ce sont donc des militants allemands qui m'ont relevé en s'excusant de me secouer parce que pendant ce temps-là la charge a continué et donc les policiers étaient toujours autour de nous. Malgré cela les militants allemands, alors qu'ils n'étaient pas protégés par des brassards ont eu le courage, que je tiens à saluer, de me ramasser et ils m'ont transporté sous les grenades en courant jusqu'à un poste de secours. C'est quelque chose qui est vraiment important parce que les transfusions ça existe mais il est un stade où c'est trop tard quand on a trop perdu de sang. Pour moi c'est plus important que tout ce qu'a déclaré Jannin.

Je porte plainte suite à l'amputation de ma jambe qui a été causée par l'explosion d'une grenade offensive lancée par les forces de l'ordre. Nous déposons plainte avec constitution de partie-civile auprès de la juridiction de Bourgoin.

Il y a plusieurs points; d'abord chercher les causes exactes de ma blessure, c'est-à-dire le matériel utilisé. C'est important dans la mesure où c'est à ceux que nous accusons et aux principaux responsables de fournir la preuve du matériel qui m'a abimé la jambe. Deuxièmement, nous demandons que la plainte joue sur les responsables exacts qui ont donné l'ordre d'utiliser ce matériel. En ce qui me concerne je n'étais pas du tout en train d'étrangler un garde mobile ni rien de ce genre donc, c'est afin non pas de dégager des manifestants qui assaillent les forces de l'ordre, mais au contraire pour repousser des manifestants qui se trouvaient sur le flanc de la colline, donc pour dégager un rassemblement qu'on a utilisé ce matériel militaire. Alors cette plainte vise celui ou ceux qui ont donné l'ordre d'utiliser cela et nous l'attaquons en pénal et en civil.

Troisièmement, nous demandons si ces responsables ont agi de leur seul chef ou si au contraire ils ont agi sur l'ordre du gouvernement. Nous demandons aussi à la justice de remonter et d'inculper s'il le faut ceux qui sont responsables.

Sur le plan des pièces à convictions outre les témoignages visuels ou les photos nous avons déposé à Bourgoin un certain nombre de matériel militaire dont des grenades offensives qui ne se jettent pas à la main mais avec des fusils ces pièces sont déposées sous scellés, entre les mains de la justice. Nous ne disons pas pour autant que c'est l'une d'entre elle qui est à l'origine de ma blessure. On a donné cela comme pièce à conviction compte tenu de ce qui s'est dit ces derniers jours : que le plus costaud des gardes mobiles n'est pas capable de lancer une grenade à plus de 20 mètres. La justice est officiellement sommée de faire l'enquête de A jusqu'à Z. J'espère qu'elle sera faite et avec des sanctions. Si il y a une justice, il faut que ça serve; j'ai trente ans et je me battrais jusqu'au bout.

Lettre de Michel Grandjean à Manfred Schutz :

Je ne sais pas comment, avec des mots, te dire tout ce que j'ai dans le cœur. J'ai peur d'être ridicule, tant pis : je t'aime. Je pense souvent à toi. J'espère que tu ne souffres pas trop. Nous nous reverrons.
Michel.

Eva, une militante du Kommunistischer Bund (KB), est allée voir Michel Grandjean, ce mercredi à l'hôpital Herriot, au nom des manifestants allemands de Malville qui sont encore dans la région Rhône-Alpes. Michel a été ramassé et transporté par deux secouristes du KB de Berlin dont on est sans nouvelles depuis. Il dit à Eva l'admiration qu'il a ressentie pour le courage, l'abnégation et l'organisation des manifestants allemands. Il lui demande de transmettre une lettre à Manfred Schutz, l'autre blessé grave de Faverges qui a perdu sa main droite en ramassant une grenade offensive pour protéger les siens. Manfred a 19 ans, il est apprenti mécanicien à côté de Brème. Il est hospitalisé à Pont-de-Beauvoisin dans l'Isère.

Libération du 4/8/1977

TEMOIGNAGE D'UN MEDECIN CONCERNANT :

- l'attitude des forces de police vis-à-vis des services médicaux de secours;
- d'autres blessés :

Je vous envoie mon témoignage concernant ce que j'ai pu voir des affrontements entre les « forces de l'ordre » et les manifestants dans l'après-midi du 31 juillet à Faverges.

J'ai participé, avec ma voiture, à un service de secours qui était organisé de la façon suivante : trois voitures ambulances (deux allemandes et une française) et deux motos (un couple d'allemands et un français) chargées de nous aider à reconnaître les voies libres, ou de nous faire passer le plus vite possible au milieu de la manifestation. Il y avait à l'origine une quatrième voiture, mais elle est tombée en panne avant d'arriver à Faverges.

Les « équipages » des voitures étaient composés pour chacune d'elle d'un chauffeur, un infirmier ou secouriste, et d'un médecin. Nous étions donc trois chauffeurs, trois infirmiers, trois médecins, allemands ou français. Nous possédions un peu de matériel de première urgence, donné principalement par les manifestants, ou acheté par le biais d'une collecte.

Nous sommes arrivés à Faverges aux alentours de 14h, par le biais de la départementale 140, puis de la D. 16, après nous être fait interdire le passage sur les autres routes menant à Faverges. Nous avons alors trouvé devant nous un barrage de gardes mobiles qui nous ont déclaré qu'ils nous laisseraient passer en cas de besoin. Nous avons donc attendu, et nous avons pu voir depuis le bord de la route le déroulement des événements.

Deux choses nous ont d'emblée frappé : le petit nombre d'attaquants, et le fait que les gardes mobiles lançaient non seulement des grenades lacrymogènes, mais aussi des grenades offensives sur les manifestants, ce qui provoquait des projections de terre qui dépassait parfois la hauteur des arbres. Un agriculteur du pays, qui se trouvait là, hurlait son indignation devant ce qu'il disait être des armes de guerre. Pendant tout ce temps, il n'y eut pas d'affrontement direct au corps entre les gardes mobiles et les manifestants, ceux-ci restaient à distance d'un jet de pierre des forces de l'ordre. A ce moment une explosion se produisit au sein des rangs des gardes mobiles, et quelques instants après, ceux qui nous barraient la route nous ont invités à aller chercher un des leurs, blessé : une grenade lui avait explosé dans la main. J'y suis alors allé, à bord d'une ambulance allemande, avec un infirmier allemand. Arrivés au sommet de la colline, le blessé avait déjà été emmené par un autre médecin, du côté de Mépieux, vers une ambulance mieux équipée que la nôtre. Nous sommes alors descendus vers le barrage. C'était pour constater qu'une compagnie de CRS était passée par là, afin de prendre à revers les manifestants, et avait brisé les vitres de deux véhicules, dont l'un était ma voiture, transformée en ambulance. Les drapeaux à croix rouge avaient été arrachés, le pare-brise, la vitre droite, et le clignotant défoncés, les phares faussés, et la carrosserie rouée de coups. L'infirmière qui était au volant disait n'avoir dû son salut

qu'à la présence des gardes mobiles qui sont intervenus pour faire cesser les coups. Elle pourra en témoigner (Jeanne M. 13410 Lambesc) ainsi que la doctresse allemande. L'immatriculation de la voiture est 8324 DU 13.

Nous avons alors vu l'attaque directe des CRS sur le revers des manifestants : ils frappaient systématiquement les gens à terre avec les crosses de leurs fusils, qu'ils tenaient par le canon, et dont ils se servaient comme de massues. Nous avons ainsi vu un manifestant, sans casque ni bâton, se faire rouer de coups par trois CRS. Nous sommes alors montés avec l'ambulance au village où des brancardiers l'emmenaient peu après. Il avait été blessé aux deux bras sur lesquels il présentait déjà d'énormes hématomes. Les os n'étaient pas cassés, grâce sans doute à l'épaisseur de ses vêtements de pluie, mais les muscles avaient été écrasés, et j'ignore s'il y avait des lésions artérielles ou veineuses.

A notre retour de l'hôpital de Morestel, nous avons pu passer, après tergiversations, les barrages de gardes mobiles, mais nous avons eu de grosses difficultés à franchir ceux des CRS, installés entre temps : ils nous insultaient en allemand (l'ambulance était allemande), encouragés sans doute par les directives préfectorales, et nous empêchaient à plaisir de passer. Ma voiture à pu revenir de derrière ces barrages grâce à l'intervention des sapeurs-pompiers et de quelques gardes mobiles.

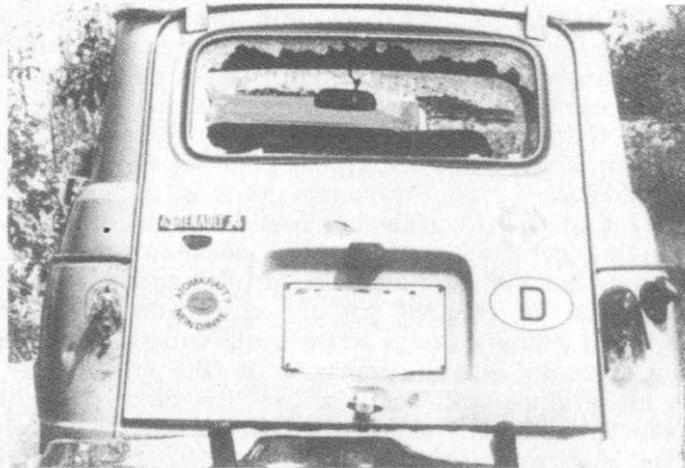
Nous n'avons revu après la manifestation aucun des motards qui nous avaient aidés.

Je peux retenir de cette sinistre expérience un certain nombre de faits :

- tout d'abord l'utilisation des grenades offensives;
- les affrontements directs au corps à corps que j'ai pu voir étaient le fait des CRS qui ont attaqué sauvagement les manifestants sur leur revers, à un endroit où ils n'étaient pas offensifs, ni casqués, ni armés;
- la gravité des blessures de l'homme que nous avons transporté;
- l'entrave des CRS au passage des ambulances, ainsi que les coups qu'ils y portaient;
- l'ambiance de terreur que nous avons ressentie en essayant de franchir ces barrages, qui a été à son comble, le soir, à Morestel, lorsque nous avons dû fuir ce qui nous a paru être des ratonnades exercées par les « forces de l'ordre » à l'encontre de gens qui se trouvaient hors de la zone interdite. Une terreur provoquée par la gratuité des violences exercées, et par leur gravité.

Je certifie ce témoignage exact.

Docteur J.P. T.
13410 - Lambesc



La police est passée...

Témoignage d'un autre blessé... parmi d'autres... :

Après le jugement de Bourgoin-Jallieu, M. Dominique Walter, demeurant à Dannemarie (Haut-Rhin), nous écrit :

Ma femme et moi avons subi directement la charge de Faverges. En deux minutes nous avons été pris en tenaille; nous n'étions ni armés, ni casqués, pourtant un CRS m'a envoyé à bout-portant (2-3 mètres environ) et en tir tendu une grenade dans le bas-ventre. Et c'était une grenade offensive. Elle n'était pas ronde, du type de celles qu'on lance à la main, mais cylindrique, de 20 centimètres de long et en aluminium. Depuis que mon témoignage a paru dans le quotidien régional « L'Alsace », des gendarmes mobiles m'ont fait savoir qu'ils ne possédaient pas cette arme (voir aussi la déclaration de la gendarmerie de l'Isère). Serait-elle alors l'apanage des seuls CRS ? Il serait urgent, pour la démocratie de faire toute la lumière sur ces grenades et leur utilisation en tir tendu. Surtout que le conflit existe à l'intérieur des forces de l'ordre elles-mêmes.

Étant blessé, sur le terrain, j'ai pu voir la ligne d'appoint des CRS refuser un moment le combat et vouloir s'en aller. Ces CRS, plus jeunes pour la plupart, se sont fait huer et rabrouer par les « durs » de la première ligne qui avait chargé.

Le Monde du 25/8/1977

... 3e mutilé : un garde mobile.



« Les grenades offensives sont inoffensives ». (Colonel ROY responsable de la gendarmerie de l'Isère).

« Pour une raison qui n'est pas connue une grenade offensive a également explosé dans la main d'un vieux gendarme mobile au moment où il s'apprêtait à la lancer. L'explosion a grièvement blessé deux de ses camarades, l'un à la poitrine, l'autre aux jambes. Lui-même a eu l'avant-bras droit sectionné au niveau du poignet. Bien qu'il eut également une importante blessure à la cuisse droite, et les vêtements en lambeaux, il s'avança en courant vers l'arrière des dispositifs en réclamant avec un calme insensé qu'on veuille bien lui poser un garrot. Alors qu'on attendait une équipe médicale qui puisse le prendre en charge il commentait lui-même son accident, le moignon tendu en direction des manifestants. Tout d'un coup il se fit suppliant : "Ma main ! ma main ! elle est là-bas vers la cabane dans les orties, s'il vous plaît mon lieutenant faites là récupérer... si elle est récupérable!" »
Dauphiné Libéré, 1/08/77.



DES ARMES POUR TUER

LES GRENADES DE MALVILLE

La puissance meurtrière des grenades utilisées par les forces de l'ordre à Malville a suscité une enquête des membres des Comités Malville. A partir des « échantillons » recueillis sur place par les militants et en référence au très officiel « Catalogue de l'exposition de matériels d'armements terrestres de Datory VI », nous avons pu établir la liste et les caractéristiques de ces engins.

Trois engins différents ont été tirés lors des affrontements : deux types de grenades lacrymogènes et des grenades offensives.

Grenades lacrymogènes au CB modèle F2.

Ce modèle de grenade est le plus courant, il est utilisé depuis des années par la gendarmerie et les CRS et fabriqué par la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE). Cet engin émet un nuage lacrymogène d'orthochlorobenzamolenitrile (CB) dont les éléments actifs sont placés dans un boîtier mixte carton - métal. Elle peut être lancée soit à la main en l'équipant d'un bouchon-allumeur à cuiller (retard 2,5 secondes), soit au fusil à l'aide d'un tromblon. La propulsion et l'allumage sont alors assurés par une cartouche à blanc. La portée est de 40 mètres pour un lancer à la main et de 80 à 100 mètres au fusil. Un tel engin utilisé comme projectile en tir tendu peut être mortel à bout portant.

Grenades Alsetex type gendarmerie.

Ces grenades sont de plusieurs types et sont fabriquées par la Société d'Armement et d'Etudes Alsetex (SAE) dont l'usine à Malpaire (Sarthe) est spécialisée dans les cartouches, obus, mortiers et grenades.

Ces grenades utilisées depuis peu par la gendarmerie sont de deux sortes : les grenades lacrymogènes instantanées (GLI) et les grenades lacrymogènes à effet persistant (GLEP). Caractéristiques principales et différence avec les précédentes : associer un explosif au lacrymogène.

Les GLI provoquent une émission lacrymogène instantanée et une explosion provoquée par 40 gr. de matière active (explosif plus lacrymogène). Elles peuvent être lancées à la main (40m), au fusil (100m), au fusil longue portée (200m).

Les GLEP en éclatant, pulvérisent un liquide qui crée un nuage lacrymogène instantané, persistant et invisible. Leur masse active est de 140 gr de charge active (explosif plus lacrymogène), elles peuvent être lancées manuellement ou au fusil (100m).

Ces grenades sont redoutables en raison de leur charge d'explosif et de la qualité du liquide lacrymogène dans les GLEP dont la nature est inconnue. Selon certains témoignages ce gaz aurait provoqué des brûlures.

Grenades à main OF 37.

Cette grenade à main est le modèle français de type courant fabriqué par la Société Anonyme Luchaire qui compte parmi ses multiples activités : l'hygiène publique et la lutte contre la pollution. Cette entreprise fabrique des grenades dont la grenade offensive Mle 37 (pour 1937) dont le corps en aluminium est chargé de 90 gr. de TNT. Elle est équipée d'un bouchon allumeur Mle 35. Inutile de s'appesantir sur les effets meurtriers de cet engin de guerre dont l'expérimentation a eu lieu sur tous les théâtres d'opération. Le danger de l'effet de souffle, s'il ne peut être comparé à celui de la grenade défensive qui projette des éclats mortels dans des rayons de dix mètres, est toutefois mortel à proximité ainsi qu'on l'a vu à Malville.

Libération, 4/08/77

GRENADES ET FORCES DE L'ORDRE.

Des gendarmes mobiles — qui dépendent du ministère de la défense — et des compagnies républi-

caines de sécurité (C.R.S.) — qui sont placées sous la tutelle du ministère de l'intérieur — étaient engagés dans les opérations de protection du site Creys-Malville. La direction générale de la police nationale précise que les dix compagnies républicaines de sécurité présentes (mille deux cents ont pris part aux opérations du maintien de l'ordre) ne sont intervenues qu'en second lieu, après les gendarmes mobiles. M. René Jannin, préfet de l'Isère, nous a déclaré que « deux mille cinq cent hommes environ (toutes appartenances confondues) auraient participé aux opérations de maintien de l'ordre. Les effectifs des gendarmes mobiles étaient donc à peu près équivalents à ceux des CRS.

Les forces de gendarmerie ont à leur disposition deux types de grenades : lacrymogènes (contenant vraisemblablement du chlorobenzène, précise-t-on à la gendarmerie nationale) et offensives. Ces dernières — qui ne sont pas à la disposition des C.R.S. — agissent par effet de souffle après explosion de quelques dizaines de grammes de trinitrotoluène (TNT). Ce sont sans doute les grenades de ce dernier type qui ont gravement blessé un manifestant et un gendarme mobile.

Le Monde, 08/77.

UNE GRENADE A MAIN « OF 37 ».

La grenade qui a provoqué la mort par lésions pulmonaires de Vital Michalon est une « grenade à main OF 37 », grenade offensive modèle 1937, fabriquée par les établissements « Luchaire SA », 180 bd Hausmann à Paris. Cette grenade a un corps en deux pièces d'aluminium et est chargée de 90 grammes de TNT; son poids total est de 250 gr. Elle est équipée d'un bouchon allumeur MLE 1935 commandé par une cuillère. Dégoupillée, elle explose dans un laps de 4 à 7 secondes. Son effet de souffle est ressenti dans un rayon de 10 mètres.

Ces grenades, indique-t-on de source officielle, sont destinées à impressionner et à faire reculer les manifestants par la puissance de leur souffle et la forte détonation.

Libération 4/08/77

D'autres détails sur les grenades utilisées.

TECHNOLOGIE DE L'ARMEMENT.

a) Grenade à fusil et à main, lacrymogène CB modèle F2.

C'est la classique CB à enveloppe de carton et fond métal, formée de trois compartiments lacrymogènes en métal.

Utilisée en tir tendu à moins de 25 m, celle-ci peut être meurtrière. La séparation des étages se fait par inertie.

b) Grenade lacrymogène à fusil, à effets prolongés (ou persistants) SAE 65 (de type nouveau).

Elles sont destinées à empêcher « l'ennemi » d'occuper ou de réoccuper une position. L'effet de ce gaz (qui n'est pas du CB) est comparable à celui d'un nuage aérosol persistant qui se fixe dans un rayon proche du point d'impact. Les projections de ce gaz provoquent des brûlures de la peau.

c) Grenade offensive modèle 37 à main :

Lors de l'explosion l'enveloppe d'aluminium est pulvérisée par l'effet brisant et calorifique. Il y a donc très peu d'éclats dans un rayon de moins de 50 m du point d'impact si ce n'est le bouchon allumeur en plomb avec sa cuillère en tôle qui peut rester dangereux à moins de 3 m du point d'impact. Elle provoque un entonnoir de 70 à 80 cm de diamètre et de 6 à 8 cm de profondeur selon la nature



du terrain) relevé effectué à Faverges.

d) Grenade offensive au CB modèle 62 à main :

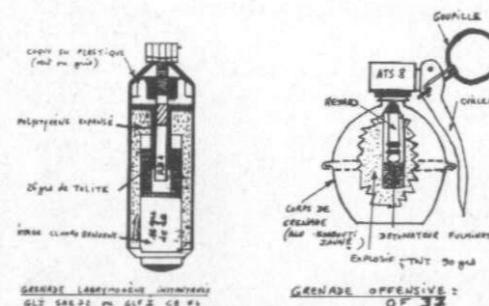
Aucune n'a été retrouvée intacte néanmoins des éclats parfaitement identifiables ont été retrouvés dans le périmètre immédiat de Faverges. Ce type de grenade produit des éclats de tôle nombreux et coupants. L'effet d'entonnoir et de souffle est comparable à l'OF 37 avec lacrymo CB contenu sur des éclats en tôle pénétrant dans des organes vitaux provoque des blessures acides et des risques d'empoisonnement du sang. Elle est destinée à nettoyer les abris en temps de guerre.

e) Grenades lacrymogènes à fusil, instantanée au CB, modèle F4 ou GLI SAE 72 :

Principe de l'effet instantané : déclenché par le détonateur R 54 au fulminate de mercure, l'explosion de la charge de 26 g. de tolite (explosif utilisé dans les obus) pulvérise la charge lacrymale de CB. Ce type de matériel nouveau est complexe et redoutable selon la façon dont il est utilisé.

N.B. La charge de 26g. de tolite et son détonateur présente le tiers de l'effet de l'offensive 37 mais le double de celui de la mine anti-personnelle modèle 52 indétectable (cette dernière est destinée à arracher une partie des membres inférieurs).

Superpholix 14.



... trouvées sur le terrain.

A propos des gaz lacrymogènes... Danger mortel.

Parmi les grenades utilisées il faut souligner l'usage de grenades au CB qui ne sont pas de simples grenades lacrymogènes mais qui contiennent un gaz particulièrement toxique provoquant de violentes irritations oculaires et bronchiques, des vomissements et des nausées incoercibles, une grande fatigue et un état stuporeux caractéristiques. Le CB (ou CS) (ortho-chlorobenzalmalonolitrile) a été utilisé par les américains contre les vietnamiens et les manifestants noirs. Déjà en mai 68 l'usage de ce gaz avait fait l'objet d'une polémique entre le professeur Marcel Francis Kahn et le laboratoire central de police de Paris. Le professeur avait souligné « le témoignage — officiellement transmis au Tribunal Russel — des commissions d'enquête vietnamiennes sur le « caractère mortel » de l'utilisation « dans certaines conditions » du CB (CS) !!! (p. 91, Livre Noir des journées de Mai, Collection Combats au Seuil).

A propos des grenades offensives ... armes de guerre.

Les armes sont classées officiellement (cf. Revue de la Police Nationale numéro 1 1977) en huit catégories.

Les grenades dites offensives font parties avec les pistolets mitrailleurs, les fusils, les pistolets automatiques, les canons etc... de la première catégorie (art. 1er A du décret du 12 mars 1973) qui comprend « toutes les armes à feu et leurs munitions conçues pour ou destinées à la guerre terrestre navale ou aérienne ».

LES CONDITIONS OFFICIELLES D'EMPLOI DES ARMES DANS LE CADRE DU MAINTIEN DE L'ORDRE (Instructions interministérielles du 20 juillet 1970).

REGLES GENERALES POUR L'EMPLOI DE LA FORCE ET L'USAGE DES ARMES.

Article 55. — Ainsi qu'il a été énoncé à l'article 4, l'emploi de la force n'implique pas nécessairement l'usage des armes.

La troupe et particulièrement les cadres doivent s'employer à éviter tout usage des armes en faisant preuve jusqu'aux dernières limites de calme et de sang-froid.

Il pourra être fait emploi des matériels spéciaux et moyens de défense passifs prévus à l'alinéa 3 de l'article 51 ci-dessus, afin d'éviter, dans toute la mesure du possible, l'effusion de sang.

L'usage des armes par les forces armées est toujours commandé par leurs chefs militaires.

Il comprend l'usage :

- des armes blanches
- du feu,
- des engins explosifs.

S'il est fait usage du feu ou d'engins explosifs, le commandant de la troupe fait cesser le tir immédiatement après les premiers coups.

L'emploi des armes blanches ou celui du feu ne peut se motiver pour des isolés qu'en cas de légitime défense.

L'emploi du tir à blanc ou du tir en l'air est interdit.

CAS NORMAL : EMPLOI DE LA FORCE SUR REQUISITION.

Article 56. — Aux termes de l'article D.4, 1er alinéa du Code pénal :

« Dans le cas des attroupements prévus à l'article 104, le préfet ou le sous-préfet, le maire ou l'un de ses adjoints, le commissaire de police ou un officier de police délégué par lui doit être présent sur les lieux en vue, le cas échéant, de décider de l'emploi de la force après sommations. »

Article 57. — La décision d'emploi de la force se traduit par la délivrance d'une réquisition de l'autorité civile au commandement de la troupe. Ce recours à la force n'implique pas obligatoirement l'usage des armes. Cet usage peut, suivant le cas, être précédé ou non de l'emploi des moyens propres à disperser l'attroupement sans effusion de sang.

Si l'autorité civile décide d'employer la force sans qu'il soit fait usage des armes, elle délivre une réquisition particulière. Si cette autorité estime nécessaire de prescrire l'usage des armes, elle délivre une réquisition complémentaire spéciale pour l'usage des armes.

Hormis le cas prévu à l'article 64 ci-après, même si une réquisition particulière a déjà été délivrée, il ne peut être fait usage des armes qu'après réquisition complémentaire spéciale de l'autorité civile.

Article 58. — Les sommations sont faites normalement par l'autorité civile désignée à l'article 56 ci-dessus. Elles sont renouvelées pour l'exécution de chaque réquisition complémentaire spéciale.

Conformément à l'article D.4, 2e alinéa, du Code pénal :

« Si les circonstances l'exigent, un officier de police judiciaire porteur des insignes de sa fonction et ayant compétence sur le lieu de l'attroupement aux termes de l'article 18 du Code de procédure pénale, peut être mandaté par l'autorité civile responsable à l'effet de procéder aux sommations. »

Cet officier de police judiciaire ne peut être le commandant de la troupe appelé à disperser l'attroupement, ni faire partie de cette troupe.

Avant de procéder aux sommations, l'autorité civile responsable ou l'officier de police judiciaire mandaté doit annoncer sa présence selon les modalités précisées à l'article 62 ci-après.

Article 59. — L'officier de police judiciaire civil territorialement compétent, mandaté en vertu de l'article 58, a qualité pour représenter l'autorité civile responsable sur les lieux de l'attroupement et par conséquent le pouvoir de procéder aux sommations et de décider du moment de l'emploi de la force.

Article 60. — Tout officier ou gradé de gendarmerie exerçant les fonctions d'officier de police judiciaire dans la circonscription du lieu de l'attroupement peut recevoir de l'autorité civile territorialement responsable (préfet, sous-préfet, maire ou adjoint) ayant décidé de l'emploi de la force, mandat de procéder aux sommations (1). Il doit, avant d'annoncer sa présence et d'exécuter les sommations, s'assurer que le commandant de la force publique a bien reçu de l'autorité civile responsable les réquisitions ou les ordres permettant l'emploi de la force sans ou avec usage des armes.

Article 61. — Le mandat prévu aux articles 58, 59 et 60 ci-dessus doit être daté, signé et préciser de façon claire son objet et le lieu où il doit être exécuté. Il est, en principe, du modèle suivant :

« Au nom du peuple français,
 « Nous (nom, qualité de l'autorité civile),
 « Vu les articles 104 et D.4 du Code pénal,
 « En vue de l'emploi de la force (mentionner ici sans ou avec usage des armes) pour disperser l'attroupement formé à
 « (désignation précise du lieu), le (désignation
 « de la date et de l'heure),
 « Mandons pour procéder aux sommations préalables, M.
 « (nom, qualité), exerçant les fonctions d'officier de police judiciaire dans la circonscription
 « du lieu de l'attroupement. »

Fait à _____, le
Signature :

En cas d'urgence, il peut être adressé par message officiel; il est alors suivi dans les meilleurs délais d'une confirmation écrite.

Article 62. — La nature des signaux sonores ou lumineux dont il doit être fait usage pour avertir efficacement les individus constituant l'attroupement est prévue par les articles D.5, D.6 et D.7 du Code pénal, reproduits ci-après.

Article D.5

« Pour l'application de l'article 104, l'autorité habilitée à faire les sommations avant de disperser un attroupement par la force annonce sa présence par l'un des signaux sonores ou lumineux suivants :

1. Enoncé par haut-parleur des mots : « Obéissance à la loi — dispersez-vous »;
2. Sonnerie par trompette ou clairon, ou roulement de tambour;
3. Feu rouge intermittent ou agité à bout de bras par mouvement circulaire;
4. Fusée rouge. »

Article D.6

« La première sommation est faite par l'un des signaux sonores ou lumineux suivants :

La très longue journée du 31...

1. Enoncé par haut-parleur des mots : « Première sommation : on va faire usage de la force »;
2. Sonnerie par trompette ou clairon, ou roulement de tambour;
3. Feu rouge intermittent ou agité à bout de bras par mouvement circulaire;
4. Fusée rouge. »

Article D.7

« La deuxième et dernière sommation est faite par l'un des signaux sonores ou lumineux suivants :

1. Enoncé par haut-parleur des mots : « Dernière sommation : on va faire usage de la force »;
2. Sonnerie par trompette ou clairon;
3. Feu rouge intermittent ou agité à bout de bras par mouvement circulaire;
4. Fusée rouge.

Toutefois, si, pour disperser l'attroupement par la force, il doit être fait usage des armes, le signal sonore utilisé pour la dernière sommation doit être fait deux fois. »

Article 63. — En ce qui concerne les forces maritimes ou aériennes, l'un des bâtiments ou appareils de l'unité dont le commandant a reçu une mission comportant l'emploi des armes, doit avertir de l'ouverture prochaine du feu par tout signal approprié (sirène, flamme ou pavillon rouge, fusée ou feu rouge, etc.).

Sauf dans le cas où cette pratique présenterait un réel danger, les aéronefs doivent effectuer deux passages à faible altitude au-dessus de l'objectif à atteindre et l'usage ne peut-être prescrit qu'au troisième.

(1) Rien ne s'oppose légalement à ce qu'un gendarme officier de police judiciaire soit mandaté à l'effet de procéder aux sommations, mais ce gendarme doit alors, pour l'exécution du mandat, porter un insigne (brassard tricolore) qui le désigne comme possédant la qualité d'officier de police judiciaire.

Toutefois, c'est exceptionnellement, et à défaut d'officier ou de gradé disponible, qu'un gendarme officier de police judiciaire peut recevoir mandat de l'autorité civile responsable.

CAS EXCEPTIONNEL.

Emploi de la force sans formalités préalables.

Article 64. — Aux termes de l'article 104 (alinéa 3) du Code pénal, les représentants de la force publique appelés en vue de dissiper un attroupement ou pour assurer l'exécution de la loi, d'un jugement ou mandat de justice ne peuvent faire usage de la force sans respecter les formalités prévues aux articles 56 à 63 ci-dessus que dans l'un des cas suivants :

- si des violences ou voies de fait sont exercées contre eux,
- ou s'ils ne peuvent défendre autrement le terrain qu'ils occupent ou les postes dont la garde leur est confiée, c'est-à-dire assurer la mission qui leur a été donnée.

L'emploi de la force ne peut alors comporter l'usage des armes que dans les cas d'impérieuse nécessité lorsque la sécurité de la troupe est mise en péril par des violences ou voies de fait généralisées et graves ou que l'accomplissement de la mission est manifestement compromis.

En outre, le commandant de la troupe, quand les circonstances le lui permettent, à le devoir d'avertir les assaillants par un avis prononcé à haute voix que l'usage des armes va être ordonné. A cet effet, il est fait emploi dans la mesure du possible d'un appareil haut-parleur. En principe, l'avertissement est précédé soit d'un roulement de tambour ou d'une sonnerie de clairon ou de trompette, soit d'un signal lumineux (feu rouge ou fusée rouge).

La très longue journée du 31...

Avant d'agir, le commandant de la force armée laissera s'écouler autant de temps que lui permettra la sécurité de sa troupe ou l'accomplissement de la mission qu'il a reçue.

Quand l'usage du feu ou d'engins explosifs doit être renouvelé, il doit être procédé, toutes les fois que cela est possible, à un nouvel avertissement.

L'EMPLOI DES ARMES A MALVILLE

Examinons la façon dont le matériel a été utilisé par la police à Malville. L'OFF 37 ou l'OFF CB 62 à main ne peuvent être lancés de façon efficace à plus de 30 mètres. Sur le champ du bas à Faverge, dans un rectangle de 3m x 4m, il a été relevé onze impacts d'OFF soit une OFF au mètre carré. Lorsqu'une telle concentration est atteinte sur un groupe d'individus cela ne peut être dans un but dissuasif mais bien dans le but d'homicide.

De même lorsque ces dernières sont envoyées dans une foule par dessus des haies de façon aveugle, ou sans visibilité dans un champ de maïs. La grenade explosive lacrymogène à fusil on l'a vu combiner l'effet détonnant et l'effet lacrymal. Utilisée en tir courbe elle a pour effet de produire une forte détonation (effet psychologique) accompagné d'un nuage instantané (donc pas neutralisable) de CB. En effet, au cours des dix dernières années les manifestants ont appris à neutraliser les grenades classiques au CB. C'est donc pour cela qu'on utilise ce nouveau type de grenade. Les forces armées de la répression notamment dans la gendarmerie, ont justifié l'emploi des OFF en disant que la plupart des manifestants s'étaient donnés des moyens de protection contre les gaz (masques, lunettes, etc.) mais de ce fait l'emploi en tir courbe de la grenade à fusil lacrymo-explosive était sinon d'effet d'explosion moins puissant que l'OFF, tout aussi inefficaces que les classiques CB. C'est pour cela que certains officiers ont conseillé d'utiliser en tir tendu (portée à vue de plus de 100m).

L'effet de 26 g. de tolite mis à feu par un détonateur explosant au niveau d'organes vitaux peut entraîner des lésions graves susceptibles d'entraîner la mort où la mutilation des membres.

Superpholix 14.



INOFFENSIVES ?

Creys-Malville : une manifestation ou une guerre éclair ? On connaît maintenant les effets des grenades offensives prétendument inoffensives, modèle classique (?), utilisées par les gendarmes mobiles pour ramener au calme la minorité de manifestants violents... et la majorité de non-violents présents, dimanche dernier, aux alentours de la future centrale nucléaire. On sait aussi qu'une tactique militaire d'enveloppement de grande ampleur fut mise en place.

Inoffensives, banales, seulement destinées à « faire peur », ces grenades ? Le bilan est trop tristement spectaculaire pour que l'on se satisfasse d'évidences aussi approximatives.

Un homme, Vital Michalon est mort, tué par le souffle d'une grenade offensive. Le fait est tragique en soi. La rétention volontaire de sa diffusion officielle pendant plus de vingt-quatre heures n'est pas l'indice de la bonne conscience. Ce fait n'est pas unique. Un gendarme, gêné par un projectile reçu, tarde à lancer une de ces grenades. Elle explose, lui arrachant la main et blessant deux de ses compagnons les plus proches, à sa droite et à sa gauche : l'un au ventre, l'autre au pied. Une autre grenade offensive explose sous les pieds d'un manifestant, M. Michel Grandjean : transporté à l'hôpital, il est amputé de la jambe droite, au-dessous du genou. Et l'on ne sait rien des autres blessés...

L'interrogation que suscite de tels faits est simple : le risque de mort ou de mutilation encouru par tous les acteurs d'une manifestation n'est-il pas une menace disproportionnée, une réponse a priori excessive contre les petits groupes violents.

L'équivoque qui subsiste est grave. M. Christian Bonnet a affirmé que la « loi de la République » avait été respectée. A un tel prix ?

Le Monde du 4/8/1977

Témoignage de Mr. P. (Ugine) sur l'utilisation des grenades à Malville :

Parti avec la colonne de Courtenay, j'arrivai au-dessus de Faverges, où la marche fut bloquée, vers 12h, au moment où venaient d'être tirées les fusées de sommation, que tout le monde autour de moi (et moi-même) prit pour une festivité ou un signal de reconnaissance venu des organisateurs de la marche ou des agriculteurs du coin. Les premières détonations s'étaient faites entendre avant que je n'entre dans le champ de bataille, déjà enfumé de lacrymogènes, au niveau du petit chemin tournant à gauche devant une maison isolée, la colonne n'ayant pu suivre la route coupée en bas du vallon par un peloton de policiers dont je pense qu'ils appartenaient aux gardes mobiles.

Je restai environ une heure dans les prés en contrebas, à observer ce qui se passait, avant de prendre le chemin du retour après un envoi très nourri de grenades lacrymogènes, et suivant le mot d'ordre de la coordination.

De tout ce temps passé dans le « no man's land » entretenu par les forces de police entre elles et la masse des manifestants entassés sur la colline, je ne peux que rapporter des faits généraux, mais dont je me porte garant.

En premier lieu, ce qui m'a le plus occupé de tout ce temps, c'est d'éviter les tirs de grenades tombant du ciel en rafales irrégulières; pas tant les grenades lacrymogènes qu'un vent léger permettait d'éviter et dont un bon nombre fut noyé dans le ruisseau passant au fond du vallon, mais de grenades sans doute offensives (venues du ciel aussi, donc tirées au fusil) qui éclataient avec un bruit terrible mais sans autre effet visible à quelques mètres, et dont certaines rafales provoquèrent des fuites-paniques de jeunes trop avancés. Certaines semblaient éclater en arrivant au sol, d'autres rebondissaient avant. J'en ai vu certaines, au début des tirs, tombant dans le champ de chaume situé à l'amont du « champ de bataille », y soulever une gerbe de terre (détrempée) de quatre à cinq mètres de hauteur peut-être.

J'ai vu au début de ma présence un cocktail Molotov rouler dans les pieds du peloton tireur, au niveau de la voiture qui commençait à fumer, et le forcer à reculer précipitamment. A part cela, le contact ne me semble pas avoir existé entre les éléments de la

manifestation les plus courageux et les policiers. Il y avait sur le bas de la pente où nous étions quelques centaines de jeunes équipés de casques et de bâtons, qui restaient là à crier. Je ne saurais dire s'ils agissaient ainsi par peur, ou par désir de respecter la consigne de la marche de ne pas agresser les forces de police. Toujours est-il qu'un espace de 150 à 200 mètres était libre entre les manifestants et les premiers éléments policiers, cet espace étant occupé par quelques dizaines de jeunes qui évoluaient dans le brouillard lacrymogène, sans pouvoir, ou vouloir, faire autre chose.

Au bout d'un certain temps, le premier peloton de gendarmes fut renforcé par un second, lequel attendait sur la route de Faverges et vint s'installer en bordure d'un champ situé en aval de la butte située au centre du terrain bombardé. Il commença à tirer pour compléter le barrage que certains semblaient pouvoir contourner.

En conclusion, je crois pouvoir affirmer que le grenadage intensif, et surtout l'emploi de grenades offensives, fut un « luxe », compte-tenu du « danger » réel qui menaçait les policiers, et un luxe qui s'est hélas révélé criminel. Les organisateurs ne manqueront pas de trouver bien amère cette réponse à leur attitude pacifique. Si les autorités ont pensé nous faire peur, elles se trompent, et je pense qu'un jour elles seront punies pour cette provocation à la violence que l'attitude policière a constitué ce jour-là.

Témoignage de Mr. Z., Faverges :

L'officier a dit « envoyez les offensives » alors que les CRS n'étaient pas du tout assaillis.

Témoignage de Mr. C., Faverges :

Je suis propriétaire du champ Bernasson : j'ai vu des traces de grenades offensives qui ont coupé 15 à 20 maïs.

Témoignage de Mr. G., Faverges :

Vers 17h30 j'ai vu les chauffeurs de deux camions de CRS mettre le chargeur de leur pistolet mitrailleur (mitrailleuse) dans leurs engins qu'ils ont accrochés à l'intérieur de la cabine du camion. J'ai été surpris de voir des armes de ce type ici.

RADIO FLIC : « Avons un lot de GLI. Envoyez véhicules escortés pour les prendre ».

UN ENREGISTREMENT DES FORCES DE L'ORDRE

- On a l'air d'avoir un peu de temps. Est-ce que je pourrai faire manger les hommes ?
- A tous les postes : il n'est pas question de manger. On verra ça plus tard.
- Le préfet a annoncé aux manifestants que s'ils franchissaient ou tentaient de franchir cette ligne, la répression serait sans pitié.
- Que les compagnies se mettent deux par deux, les unes derrière les autres.
- Ordre aux escadrons de charger.
- Pas de quartier. C'est bien les escadrons qui chargent ?
- Affirmatif.
- Envoyez le maximum de grenades.
(Un escadron en difficulté lance un message) : - Quarante grenades tirées, sommes à court de munitions.
- Essayez de tenir jusqu'à 14 heures.
- Avons un lot de GLI (grenades lacrymogènes instantanées). Envoyez véhicules escortés pour les prendre.

La très longue journée du 31...

- Envoi de 2500 G. offensives.
(Un autre escadron en difficulté demande à trois reprises du renfort) : - Tenez coûte que coûte, la CRS 41 (ou 48 ?) converge par la cote 222 (...).

16 HEURES

- 2000 à 3000 manifestants tentent de dégager le pont de Briord et enlèvent les chevaux de frise.
- Essayez de tenir, nous allons vous envoyer une unité blindée.



RADIO FLIC : « Envoi de 2.500 grenades offensives ».

La très longue journée du 31...

Autre témoignage, Mr. S. (Warhem) :

Je viens de lire « Libé » d'aujourd'hui vendredi 5 août et une phrase de la page 5 m'a fait bondir : « Les forces de l'ordre pouvaient fort bien avoir à leur disposition d'autres grenades offensives... et notamment des grenades offensives adaptables aux mousquetons capables de les envoyer beaucoup plus loin ». Au premier ou au deuxième rang dans la bagarre, il ne fait pour moi aucun doute qu'au milieu des grenades lacrymogènes, explosaient des grenades offensives lancées au fusil, des centaines d'autres gars pourraient le dire! Des grenades offensives ont éclaté près du ruisseau (environ 60 mètres) dès le début des affrontements. Le jeune Allemand qui juste à côté de moi a voulu ramasser la grenade était au moins à 40 mètres des CRS, qui étaient d'ailleurs encore sur la route de l'autre côté d'une haie; et le gars qui a eu le pied arraché (là je n'en suis pas sûr) me semblait encore plus loin.



. A tir tendu.

Témoignage de Mr. R. (Marseille) :

Les ambulances ne cessent d'aller et venir. Elles sont obligées d'employer toutes sortes de moyens pour s'ouvrir un passage parmi les manifestants (...). Ce sont des voitures particulières transformées en véhicules d'urgence, des voitures-camionnettes de paysans ou des véhicules allemands. Quelques ambulances de la SAMU.

Témoignage de Mlle. Z. (Thann) :

Et si l'on avait pu les empêcher de prendre une attitude « violente » ? Inutile de se poser la question. Les grenades offensives étaient prêtes; cela aurait été trop dommage de ne pas pouvoir s'en servir!

Devant le tir qui s'allonge maintenant en traversant le ruisseau à son tour, on décide

ensemble de se replier — avec l'emploi massif de ces moyens il n'est plus question d'avancer.

La fumée nous pique les yeux, il faut trouver un passage entre les buissons pour regagner le pré situé plus haut. Avec les lunettes de natation et la pluie, on ne voit plus rien, alors il faut enlever les lunettes.

La pluie et les grenades continuent à tomber. Nous franchissons le ruisseau, plus étonnées qu'éprouvées : « Ce n'est pas possible. Les grenades lacrymogènes sont donc si meurtrières ? ». Quelqu'un vient vers nous, le visage et les yeux rouges : « J'ai reçu ça dans la figure, j'ai dû tremper ma tête dans le ruisseau ».

Nous montons un peu plus haut. Voilà le mégaphone : « Ne touchez surtout pas les grenades, ce sont des grenades offensives. Quelqu'un a eu sa main arrachée! ». Et puis : « Jetez vos gazes imbibées de jus de citron, ils utilisent maintenant un gaz qui réagit avec le citron »...

Témoignage des gendarmes au procès de Bourgoin sur l'utilisation des armes à Malville :

Lieutenant Bezin, témoin à Bourgoin:

Nous nous sommes dégagés à l'offensive, nous avons utilisé de nouvelles grenades GLI, portée 80 mètres, tir au fusil, retard zéro, fusée, du gaz lacrymogène se dissipe.

Capitaine Lacroix, commandant d'escadron 6/4 Pithiviers, témoin à Bourgoin :

La gendarmerie utilise des lacrymogènes à main, à fusil. Si la situation devient grave on se dégage à l'offensive qui produit seulement un souffle et non des blessures. Lorsqu'on fait des essais on doit prendre des précautions : un mur entre l'appelé du contingent et l'endroit où l'on doit la jeter. Deux types de grenades à fusil, trois pots qui explosent instantanément. Deuxième modèle, explosion au choc. Les grenades à fusil ne sont pas destinées à faire des dommages aux personnes. Il ne s'agit pas de grenades de combat.

A PROPOS DES ARMES DES MANIFESTANTS



Une partie des armes que les manifestants avaient avec eux, à être récupérées par la police.

Casque : arme obligatoire portée par tout les motocyclistes en dehors d'une agglomération...

Masque à gaz : arme offensive mettant en danger la police...

UN VÉRITABLE CHAMP DE BATAILLE.

C'était à peine midi, et aussitôt la campagne noyée de pluie se transformait en un véritable champ de bataille. D'un côté, la foule bariolée des manifestants où le jaune des cirés de travaux publics, les écharpes rouges anti-gaz, les casques blancs et les jeans faisaient un patchwork, ondulant au gré des vagues d'assaut; de l'autre, la ligne noire des mobiles qui, jusque là, s'étaient servis de leur bouclier comme parapluie...

Le Progrès du 1/8/1977

N'importe quoi... quand on ne sait pas prouver.



Parmi les manifestants, un « spécialiste », casqué, masque à gaz, armé d'une barre de fer.

Comme on le voit le manifestant « spécialiste » est armé d'une « barre de fer » fourchue, courbée, irrégulière comme une branche de noisetier. Avis aux amateurs : recherchons fabricants de barre de fer camouflée en branche de noisetier pour confrontation avec journaliste de l'Express.

Important à signaler : le lieu et l'heure où cette photo a été prise. Après l'offensive de la police entre 14h20 et 14h30, alors que les manifestants refluent par le chemin presque bloqué par leur nombre et que quelques autres essaient de retarder une nouvelle offensive de la police sur le gros des manifestants (voir pages suivantes).

Témoignage de Mlle. Z. (Thann) suite :

Voilà pourquoi la peau nous piquait tellement! On essaie alors de mouiller ce qui nous reste comme compresses à l'eau de pluie.

Sur la route en face, la fumée noire d'une voiture incendiée monte au ciel. Pas de pompiers. Et cela brûle depuis une demi-heure...

Les soi-disants « commandos de choc » se trouvent toujours de l'autre côté du ruisseau, entourés de l'éclatement des bombes fumigènes et des grenades lacrymogènes et offensives. Oui, ils portent des casques, quelques-uns aussi des masques à gaz (ça doit leur servir là où ils sont). « Armés » de bâtons, ils relancent les bombes fumigènes qui tombent près d'eux. Oui, l'un ou l'autre a dû amener un ou plusieurs cocktails Molotov, mais le tir ininterrompu des grenades les tient à distance, et les courageuses forces de l'ordre ne risqueront rien. Et puis, ils ne sont que quelques-uns, une vingtaine peut-être, à tenir dans ces fumées. Je vois l'un d'entre eux renversé par le souffle d'une grenade. Décidément, je n'aurai plus le courage de retraverser ce ruisseau!



« armés de bâtons, ils relancent les bombes fumigènes qui tombent près d'eux ».



Témoignage de Mr. R. (Marseille) :

(...) En face de nous, à travers un léger brouillard, nous distinguons les policiers parfaitement alignés, deux d'entre eux discutant.

Des pierres sont lancées. Elles n'atteignent même pas le milieu du champ. Quelques frondes. J'en ai remarqué deux ou trois en tout et pour tout autour de moi, à ce moment-là. Mais leur puissance faible et leur tir imprécis laisse les policiers imperturbables. Dans cette phase de guerre de position, je n'ai jamais vu un seul bouclier se lever, pour se protéger d'une pierre éventuelle... (...)

(...) Je regarde les manifestants. Je suis étonné : la majorité n'a ni casque, ni matraque, ni bâton, ou manche de pioche. Cela s'explique en partie du fait de la distance qui a toujours existé entre les manifestants et la police, distance soigneusement entretenue avant les phases d'attaques par des grenades à gaz et des lacrymogènes.

Moi-même, je n'avais rien. Ni foulard, ni casque. Pierres et bâtons sont inutiles. (...)

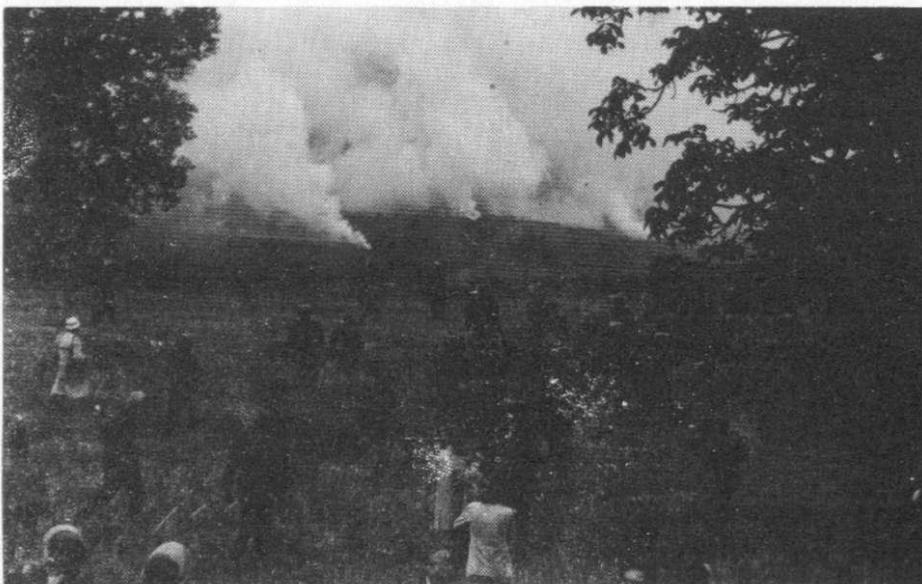
(...) J'affirme que jusqu'à la prise de la ferme blanche :

- 1) aucun corps à corps ne s'est produit avec les CRS;
- 2) que les projectiles lancés par les manifestants ne représentaient aucun risque compte tenu de la distance soigneusement entretenue par les grenades et facilités par le vent;
- 3) que s'il s'était agi pour les CRS simplement d'empêcher les manifestants de déborder la police pour aller « casser la centrale nucléaire », il n'était pas besoin d'employer ni les grenades offensives ni les grenades lacrymogènes (...)
- 4) les grenades furent tirées à hauteur de la poitrine, ayant plusieurs fois vu la position des lance-grenades et ayant entendu plusieurs d'entre elles me siffler aux oreilles. (...)



Témoignage de Mlle Z. (Thann) suite.

L'hélicoptère suit nos mouvements de près. On se retire. Cela doit se voir d'en haut... Tant pis, on n'aura pas approché le chantier de Super-Phénix, on essayera de se retrouver tous dans un village plus loin pour faire le point. Où ? On s'assied dans l'herbe trempée pour en discuter. Pas pour longtemps. Les explosions des grenades s'approchent. Les nuages de gaz deviennent plus denses et plus piquants. Il faut encore repartir. J'aperçois un copain. On essaiera de rester au moins un petit groupe de trois. Après avoir traversé une autre haie, nous pataugeons dans la boue gluante d'un champ moissonné. Le tir semble venir de partout. Mais ne comprennent-ils donc pas dans leur hélicoptère que nous sommes en train de nous replier ?



Quelques gars du service d'ordre tentent de nous diriger : « Ne marchez pas dans le champ. Non, pas là; revenez! ». Nous revenons. Traversons encore des buissons. Cela explose tout près maintenant. A gauche un champ de maïs. Le maïs est déjà très haut, on voit les grenades exploser parmi les plantes, mais on ne voit absolument pas ceux qui les lancent. D'ailleurs, eux non plus ne peuvent pas voir vers où ou sur qui ils tirent.

Il faudrait pouvoir traverser ce champ, mais d'autres en reviennent, l'air affolés. Retourner, mais vers où ? Derrière nous, cela explose aussi. A droite du champ, une clôture assez haute et barbelée, et un chemin étroit, marécageux aux bords. On veut l'emprunter en se tenant par la main, je dérape et la boue retient ma chaussure. Je m'accroche à la main du copain et arrive à me dégager. La fumée épaissit, nous avons perdu nos gazes humides pour nous protéger bouche et nez. Le copain nous entraîne vers la clôture, l'enjambe.



On essaie, ma copine et moi, de faire autant, elle tombe de l'autre côté, se relève. On court sur un pré. Trop tard, pas d'issue par là, il faut encore passer par-dessus la clôture. J'ai des difficultés de respirer, ces nuages de gaz envahissent tout. On voit des hirondelles déroutées les traverser.

Le copain a mis son masque à gaz. Surtout ne pas lâcher sa main. Ils doivent être tout près de nous avec leurs grenades et leurs matraques. J'étouffe dans cette fumée. J'ai tout juste réussi à glisser mes lunettes sur mes yeux. On court toujours.

Enfin les explosions semblent rester un peu derrière nous. Voilà un autre champ de maïs. On ose marcher maintenant en se tenant toujours par la main; c'est rassurant. On voit des gens sortir un peu partout, épuisés. Derrière nous, les grenades continuent à éclater. Il faudrait rejoindre la route, mais plutôt en passant par les bois, suggère le copain, pour ne pas tomber dans un autre piège.

A FAVERGES LES C.R.S. PRENNENT D'ASSAUT LA FERME D'UNE FEMME DE 81 ANS

Faverges, dimanche après-midi. Joséphine Dubuisson a 81 ans. Veuve depuis des années, elle vit seule dans sa ferme de Faverges. C'est au carrefour de sa maison qu'ont éclaté les premiers affrontements, extrêmement violents.

Elle accueille les manifestants, leur donne à boire, garde le chien d'un couple de marcheurs, elle ouvre sa maison à tous et distribue chiffons et mouchoirs.

Les premiers tirs de grenades atterrissent dans sa cour. Deux heures durant ça éclate au pied de la maison, sur les murs, une vitre vole en éclats. Mais Joséphine Dubuisson refuse d'évacuer. « J'ai vu deux guerres, mais là j'aurai tout vu. Avec un gouvernement de peste comme celui-là on peut s'attendre à tout. Ce n'est tout de même pas les CRS qui vont vivre ici. La centrale est à un kilomètre derrière la colline ». La maison, malgré les volets fermés est de plus en plus enfumée. Il faut se mettre des mouchoirs sur le nez. Les services de médecine veulent à nouveau évacuer la vieille dame qui refuse encore. Il n'y a plus de courant, la cuisine est plongée dans le noir. Un moment de silence, et ce sont des voix différentes. Les CRS sont autour du bâtiment et prennent position. On entend des coups de pioche. Ils donnent des coups de pied dans la porte. Ils sont tout autour, armes braquées, prêts à donner l'assaut. Joséphine va ouvrir. Les CRS, « Alors, les manifestants ils vous ont tout cassé, vous avez vu! ». « Comment ? rétorque le petit bout de femme, mais c'est vous seuls qui avez tout cassé, vous m'avez tout esquinté, c'est honteux de venir faire éclater vos grenades à la porte d'une personne âgée et malade ».

Son écurie a pris feu, sa cour est dévastée. « Regardez ce que vous avez fait », dit-elle aux 50 CRS, elle en tremble de colère. Un jeune CRS aboie : « Vous n'allez pas m'emmerder! ». « Vous non plus Monsieur et faites attention à ce que vous dites ». Il la bouscule et la pauvre vieille défaille. Quelques CRS vont vérifier à l'étage qu'aucun manifestant ne se cache, tandis que des gens du pays viennent chercher Joséphine Dubuisson.

En la raccompagnant entre les rangs des forces de l'ordre qui ont pris place dans tout Faverges, il faut la soutenir. Mais elle trouve encore la force de leur conseiller : « Allez garder les chèvres ». On se rencontre aux grilles « C'est bien des criminels — disent les gens — ils iront encore raconter que ce sont les jeunes qui ont tout cassé. Mais de tout ce qu'on a vu, on en parlera ».

Libération du 1/8/1977

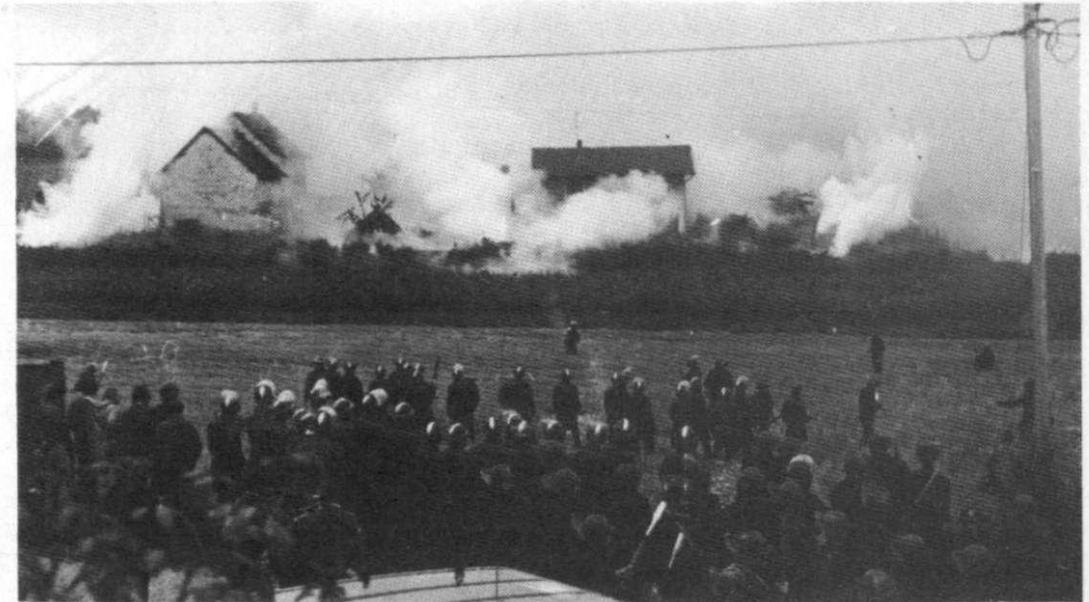
LE HAMEAU DE FAVERGES EST LITTÉRALEMENT PRIS D'ASSAUT.

Un peu plus tard la police arrive à remonter vers une autre maison qui abrite le centre des secours de la manifestation. Il y a des blessés dont l'un est allongé et vomit parce qu'il a pris un coup de matraque. Les CRS rentrent dans la maison (appartenant à un particulier de Faverges) et commencent à taper sur les gens qui sont dans l'entrée, y compris sur des médecins.

Libération du 1/8/1977

Juste avant les premiers affrontements, les CRS et les gardes mobiles crevaient visiblement de peur. Il y eu d'ailleurs plusieurs mouvements de panique dans leurs rangs, notamment quand l'un d'entre eux a perdu une main en dépouillant une grenade. Ils ont donc réagi très durement, se vengeant en prenant d'assaut deux maisons, en matraquant les secouristes à l'intérieur d'une villa qui servait de poste provisoire, en cassant des vitres de voitures en stationnement, en ne se gênant pas pour piétiner les cultures aux alentours de Faverges. Comme le disait un commandant : « La mise en place dans les maïs va avoir un bel effet ».

Libération du 1/8/1977



Mme J. DUBUISSON.

DERRIERE LES VOLETS CLOS...

Témoignage de Mlle B. (Allemagne Fédérale).

Le 31 juillet j'étais dans le cortège de la manifestation, dans la région de Faverges, quand une grenade explosa devant moi. On me conduisit à la « station sanitaire » situé chez Mme Carrara, où je me remis. Plus tard, les CRS ou les GM chargèrent, et quelques manifestants se réfugièrent avec nous dans la maison. Nous avons un blessé grave couché sur la table de la cuisine et quelques blessés légers.

Bien que nous téléphonions sans arrêt, aucune ambulance ne pouvait parvenir jusqu'à nous par les routes encombrées. Ça a duré 2 h. Pendant que nous attendions encore, les CRS arrachèrent la porte, se jetèrent sur un jeune français qui était juste devant, de telle sorte que je pensais qu'ils le battaient à mort. Ce n'est que grâce à l'intervention de Mme Carrara que le pire put finalement être évité. Nous avons tiré le jeune homme dans la maison, et barricadé toute la maison. En plus de moi, il y avait encore 2 allemands dans la maison, et nous nous sentions maintenant plus en sécurité. Plus tard j'ai pu quitter la zone des affrontements dans une voiture de presse. Le lendemain, les 2 autres allemands m'ont raconté que peu après mon départ les CRS avaient fouillé de fond en comble la maison de Mme Carrara, car elle cachait des allemands.

« MON CAPITAIN, UN ALLEMAND EST CACHE CHEZ CETTE DAME... »

Témoignage de Mr. C. domicilié à Faverges.

(...) Chez ma belle-sœur, Mme Carrara Laurent, la maison s'est occasionnée en poste de secours. Plusieurs personnes blessées y ont été amenées et soignées par des médecins et des infirmiers. Vers 18 h., un capitaine de CRS a voulu donner l'ordre de garer les camions sur la propriété de Mme Carrara Vincent. Je me suis interposé et je les ai fait évacuer en leur disant : « Ici, c'est une propriété privée ».

A ce moment là, un CRS est descendu du camion en disant : « Mon capitaine, un allemand est caché chez cette dame. »

Ils ont voulu perquisitionner. Je me suis interposé en leur disant : « Si vous voulez rentrer, il me faut les gendarmes, Mr. le maire et une commission rogatoire. » Ils m'ont répondu que j'aurai ce que je voulais.

Ils sont revenus vers 20 h., accompagnés de la gendarmerie, sans commission rogatoire. Ils ont demandé aux manifestants de sortir. Ils sont tous sortis, ils ont été fouillés et sont passés au fichier. Puis ils se sont quand même permis de fouiller de fond en comble la maison ».

DE REPLI EN REPLI...

Témoignage de Mr. V. de Faverges.

« Très vite, des groupes se sont trouvés encerclés, le terrain était un cul de sac, et des centaines de personnes étaient dans l'impossibilité de s'enfuir... »

Témoignage de M. et B. (Ht. Rhin).

Il était une heure quarante cinq, lorsque de repli en repli, nous nous sommes retrou-

vés au début du hameau du Devin qui était cerné par les CRS. Alors, la masse des marcheurs étaient ainsi bloquée par la riposte successive des CRS lançant des grenades offensives. Sur un brancard on emportait un blessé tenant son visage.

Les gens, déjà paniqués, couraient dans tous les sens. Un copain nous a entraîné dans le champ de maïs que beaucoup de marcheurs empruntaient dans l'affolement, les tirs étaient vraiment incontrôlés et les grenades tombaient n'importe où dans le champ de maïs tout près. Nous enjambions une clôture et traversions un pré pour éviter le tir des grenades lacrymogènes. Nous contourinions, tout en courant, essouffés, le hameau du Devin pour nous retrouver dans le bois.

Les marcheurs sortaient de n'importe quel endroit. Après quelques centaines de mètres de marche nous nous retrouvions sur la route en rejoignant la masse des marcheurs qui rentraient vers leurs campements.

Dans le hameau, les forces de l'ordre ne cessaient pas de tirer sur les derniers marcheurs.

Nous apprenions à ce moment-là la mort de Vital Michalon(...).

Témoignage de Mlle. Z. (Thann) suite.

Il n'est qu'environ 15 h., pourtant, cela semblait avoir duré toute une après-midi.

On réussit à rejoindre la masse des marcheurs sur la route qui mène aux campements. Il pleut toujours, nos vêtements pèsent, et nous commençons à sentir les ampoules aux pieds dans nos chaussures remplies de boue. Au loin, toujours des explosions. Des ambulances passent, beaucoup de fois. Notre copain était près du garçon qui a eu le pied et une partie de la jambe arrachés par une grenade offensive. Nous repensons à cette main qui volait comme un gant...

Au bord de la route, un groupe écoute la radio. Nous nous arrêtons pour apprendre que Vital Michalon est mort quelque part dans un champ qu'on vient peut-être de traverser.

La dernière charge a été menée par les CRS surexcités, venus renforcer les gardes mobiles dans la bagarre depuis deux heures. Le grand pré qui fait face à Faverges est progressivement dégagé. Quand les escadrons disparaissent dans les bois, les villageois aperçoivent un corps étendu dans l'herbe. L'équipe de secours des manifestants se précipite à travers le terrain jonché, troué de grenades et de bouteilles de cocktail molotov. Ils constatent que le cœur du jeune homme a cessé de battre depuis cinq minutes. Ils essaient de le réanimer pendant 10 minutes. En vain. L'incroyable est arrivé.

Quand les gens du village l'apprennent, ils se retournent ouvertement, pour la première fois, contre les flics : « Quelle honte ! Vous tuez parce qu'on ne veut pas d'une centrale qui peut nous tuer tous. Retournez sur votre site et ne remettez plus les pieds ici. Ce n'est pas la peine de venir me demander quoi que ce soit. Ravaillez-vous, vous-mêmes au lieu de remplir vos camions de munitions. Partez, vous avez fait assez de mal. L'année dernière, les jeunes manifestants nous faisaient rire. Pourquoi avez-vous fait ça cette année ? »

Libération, 1/08/77

Paul Michalon a cependant déclaré n'être pas surpris par les résultats de l'autopsie. « Je suis étonné a-t-il dit, qu'aussi peu de victimes aient été ramassées sur le terrain à la suite des affrontements... »

Le Progrès, 4/08/77

Témoignage de Mr. R. de Marseille.

Les manifestants n'ont jamais utilisé en force et IRRESPECTUEUSEMENT les champs de maïs. Lorsque certains ne pouvaient faire autrement, et ils furent très peu nombreux, talonnés par les charges de CRS, ont décidé d'utiliser les champs de

maïs, ce fut pour courir les uns derrière les autres dans une même rangée, évitant ainsi d'abimer les plantations. Par contre lors d'une première attaque de CRS à laquelle j'ai assisté, j'ai vu ceux-ci se disposer sur une seule ligne, traverser le champ, sans tenir compte des plantations et lançant de nombreuses grenades qui tombaient parmi les épis.



Les CRS chargent à travers les maïs.

Mr. F. de Lyon.

(Les numéros entre parenthèses renvoient au plan de la page 71).

Vers 13 heures, au moment de mon tour de reconnaissance, le « front » était stabilisé, mais il sautait aux yeux de toute personne un tant soit peu avertie que la police tenterait à un moment ou à un autre une offensive pour « dégager le terrain », éventuellement en cherchant à encercler les manifestants. De ce point de vue il apparaissait clairement que le chemin vicinal descendant sur la D16 (1) donnait à la police des possibilités de charge « éclair » alors que dans les champs à gauche en descendant, de multiples haies, clôtures et fils de fer barbelés ne leur permettaient pas pareille action.

C'est pourquoi, revenu près de mon groupe d'amis et mon tronçon de manifestation, nous décidons alors de rester sur ce chemin, pour prévenir le gros des 3000 manifestants d'un éventuel contournement par la police, et pour aider à maintenir dégagée cette route pour la circulation des voitures et des équipes de secours. Nous étions alors à 200-220 mètres de la D16, à la limite de la zone des gaz lacrymogènes et sommes restés sur le chemin à cet endroit jusque vers 14 heures. Nous étions les derniers manifestants sur le chemin et les autres manifestants qui continuaient d'affluer se portaient dans les champs et prés, sur notre gauche.

Vers 14 heures une information nous parvenait de l'arrière selon laquelle le très gros des manifestants s'était regroupé dans un champ labouré en arrière bien avant la ligne de crête à près de 900 mètres de la D16, ceci à la demande des responsables

de la coordination qui avaient demandé que s'opère le retour vers Poleyrieu.

Au-dessus de nous en permanence l'hélicoptère de la police tournait et nous savions que celle-ci était parfaitement informée ainsi des différents mouvements de manifestants. Après réflexion et comme nous constatons que la limite des gaz lacrymogènes commençait à remonter, nous avons décidé d'opérer un recul sur le chemin « ininterrompu et par étape », tout en prévenant le gros des 3.000 manifestants et les équipes de secours qui se situaient à notre gauche dans les champs, de l'évolution de la situation et de l'éventualité d'une offensive des forces de police.

Vers 14 h 15 environ nous avons reculé et dégagé la route sur 150 mètres à peu près. Nous nous étions arrêté à 20/30 mètres en avant du marécage (2) situé sur la gauche du chemin à près de 400 mètres de la D16. Un certain nombre de manifestants avait déjà reflué tranquillement et nous nous assurons que restait libre le chemin qui était le seul chemin de repli sur une largeur de 150 mètres infranchissables à gauche à cause du marécage et à droite, en arrière, en raison de la présence d'une clôture et d'une murette entourant une maison.

C'est alors que vers 14 h 20 environ nous voyons refluer des centaines et des centaines de manifestants, sans doute plus de 2000. Plus il en passait, et plus ils couraient vite et étaient affolés, directement pourchassés qu'ils étaient par les policiers.



Je vis alors un groupe d'une trentaine de policiers pourchassant ceux des manifestants qui allaient le moins vite, les frappant à coup de crosse de leur fusils, jetant certains à terre pour les frapper, profitant du barrage du marécage et de la haie pour « ratonner » les retardataires. Et puis, d'un seul coup, constatant la présence d'un groupe de manifestants assez nombreux, arrêtés et leur faisant face sur le chemin, les policiers s'arrêtèrent à 30 mètres environ, à gauche de nous, le long du marécage, mettent le genou en terre le fusil à l'épaule et tirent sur nous, à tir tendu, une salve de grenades d'une intensité et d'une violence considérables. Quelques secondes ensuite, après un bruit assourdissant d'explosions multiples de plusieurs dizaines de grenades dont l'intensité ne peut être le fait des grenades lacrymogènes habituelles, ayant vu à quelques mètres jaillir des gerbes de terre, c'est un nuage épais, noir, suffocant, donnant envie de vomir qui nous enveloppe. Très rapidement, rester sur place devient intenable et nous devons reculer, suivant les traces des manifestants qui avaient reflué, affolés, peu de temps auparavant, et continuaient à le faire, qui en bordure du marécage, qui sur le chemin malheureusement trop étroit pour le passage de tous, qui dans le champ de maïs.



L' état de ce pré transformé en champ de bataille, témoigne que ce n'est pas une « poignée de manifestants violents » qui pourchassaient les policiers, mais bien des milliers d'antinucléaires, fuyant sous les grenades meurtrières.

POUR FUIR, TROIS SOLUTIONS

1 — A gauche, LE MAÏS.

2 — LA ROUTE : la masse des manifestants s'y presse, sous une pluie incessante de grenades tirées à bout portant (les policiers sont à 30 mètres environ).

3 — A droite, LE MARAIS.

Le plus souvent, les manifestants, à demi asphixiés, suffocant, trébuchant, se précipitent, du mieux qu'ils peuvent, droit devant eux; Beaucoup le diront : à ce moment, ils ne pensent qu'à une chose : de l'air, de l'air pur... Certains, dans les gaz, ne verront jamais les policiers, pourtant si proches.





La seule voie de repli !



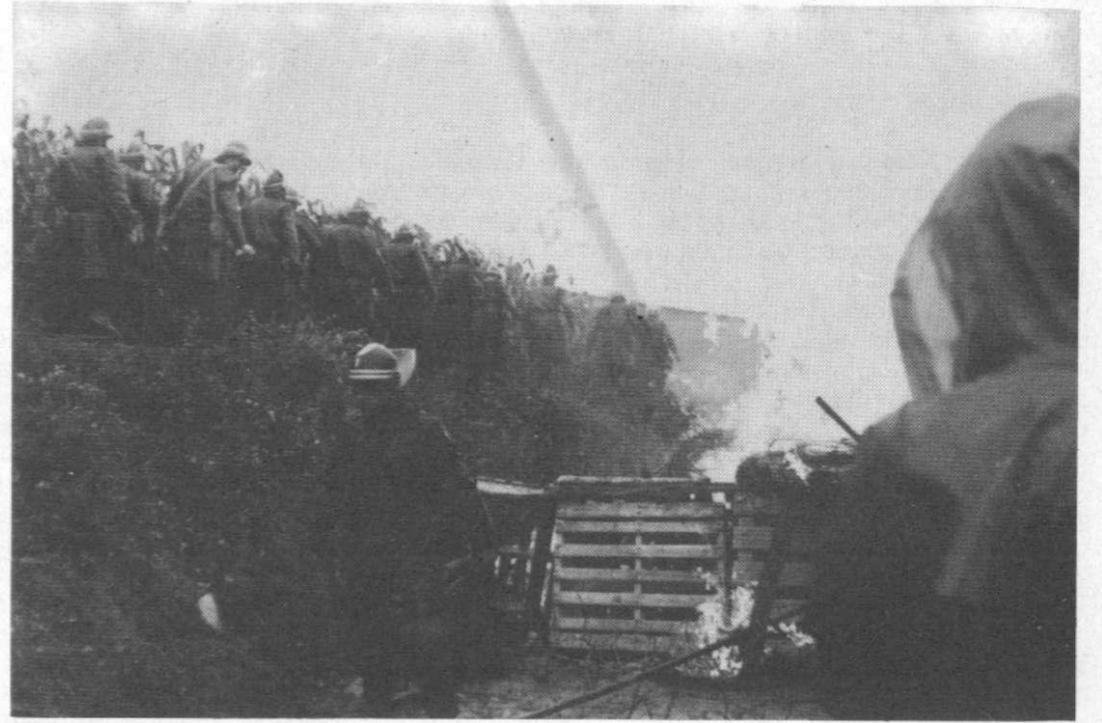
Témoignage de Mr. R. de Marseille.

Devant l'agressivité des forces de police et contrairement à tout ce qu'on a pu raconter, j'affirme également que si quelques dizaines de militants n'avaient pas été là pour freiner l'avance de la police, le gros des manifestants aurait subi de plus lourdes pertes, le goulot d'étranglement que représentait le terrain ne permettant pas un retranchement rapide de la foule.





Le repli par le marais... les manifestants n'ont pas le choix.



Ultime... mais vaine tentative, la barricade au Devin.



« FACE A LA VOLONTE DE TUER, NOUS AVONS FRISE UNE CATASTROPHE ENCORE PLUS GRAVE. »

Témoignage de Mr. F., de Lyon.

Ces faits démontrent que les intentions véritables des autorités n'étaient pas d'interdire l'accès à Super Phénix, mais de faire un exemple en blessant, mutilant, prenant le risque de tuer, car ces faits se sont déroulés bien au-delà des lieux concernés et alors que la mission officielle des forces de l'ordre n'était pas en cause par l'action des manifestants.

J'affirme également que nul ne peut invoquer « des bavures regrettables dues à des initiatives individuelles de subordonnés ». En effet, l'hélicoptère de la police et donc les autorités ne pouvaient ignorer le mouvement de repli général amorcé, ni le fait que ce repli ne pouvait s'effectuer que lentement compte tenu de la masse de dizaines de milliers de manifestants qui, avec l'étroitesse du chemin, avaient mis plusieurs heures pour arriver le matin.

Or l'offensive dont j'ai subi le choc avec d'autres à 14 h 20 s'est déroulée après l'amorce du repli et alors que le chemin était complètement plein de manifestants qui rentraient, semant la panique, obligeant les manifestants à passer dans les maïs, à passer des clôtures, traverser des jardins. Plus encore, vers 14 h 30 et jusqu'à vers 15 h. de nouvelles charges ont eu lieu sur ce chemin, jusqu'à la ligne de crête de la colline. C'est dans ce cadre d'actions de retardement destinées à éviter des charges sauvages de la police contre le gros des manifestants qu'a été confectionné un rideau de feu avec des cageots et des branches trouvées sur place, rideau vite baptisé « baricades » par la police pour justifier « à posteriori » la violence de son action sans resituer les faits chronologiquement.

Quant à l'usage que j'ai constaté des grenades offensives et des nouvelles grenades lacrymogènes explosives, armes de guerre et armes meurtrières dans ces offensives des forces de police de 14 h 20 et plus tard, il a été fait hors de toute nécessité imposé par le respect de la mission des forces de l'ordre : à 400 mètres et plus de la ligne D16 décrétée infranchissable et alors que la police loin d'être en difficulté, était au contraire en train de pourchasser des manifestants qui refluait.

Je pense personnellement que face à la volonté de blesser, de mutiler, au risque de tuer nous avons frisé une catastrophe encore plus grave que celle qui s'est déroulée.

J'affirme et de nombreux témoignages et photos du terrain sont là pour le prouver, que lors de leur offensive de 14 h 20 environ, près du marécage, la police a tenté un mouvement de contournement de 3000 manifestants pour bloquer leurs possibilités de retrait du terrain, tenter une percée le long du chemin en direction des dizaines de milliers de manifestants situés loin en arrière et ceci alors que le repli général était entamé depuis 14 heures. A 400 mètres environ de la D16, qui est la seule ligne décrétée infranchissable par les autorités vu l'autorisation qui a été donnée d'aller au-delà de la RN 75 lors des tractations qui ont eu lieu le matin en tête de colonne, la police a réalisé un assaut d'une violence inouïe alors qu'elle n'était nullement en difficulté et que sa mission de tenir la D16 n'était pas en cause, cet assaut ayant pour objectif plusieurs milliers de manifestants qui se repliaient.



RATONNADES

Alors qu'au cours de la manifestation aucune arrestation n'a eu lieu, sans doute à la suite de directives gouvernementales demandant au préfet de l'Isère des otages, à traduire en Justice, et ainsi légaliser des pratiques policières absolument scandaleuses, 34 arrestations auront lieu au cours de la soirée.

Des scènes de véritables ratonnades auront lieu sous les regards scandalisés des habitants; la xénophobie de la police à l'encontre des étrangers, principalement les Allemands, nous est rapportée par de nombreux témoins.

L'attitude de la police ne peut être justifiée par aucune caution démocratique, elle est strictement dictée par la volonté du gouvernement de mener à bien son programme nucléaire, à n'importe quel prix.

L'application de ce programme, met en danger les acquis démocratiques du peuple; les événements qui vont suivre le démontrent de façon éclatante.

En fin d'après-midi, à la mairie de La Tour-du-Pin, le préfet de l'Isère dressait le bilan de la journée. Il annonçait que deux des manifestants, grièvement blessés — l'un à une main, l'autre est atteint au pied — étaient inculpés au titre de la loi anticasseurs. Il s'agit de deux Allemands.

« D'autres arrestations auront lieu dans les heures qui viennent », ajoutait-il. En effet, vers 19h, membres des CRS et gendarmes mobiles encerclaient des fermes et des villages, fouillant les maisons et interpellant les responsables de la manifestation. Dans Morestel, c'est même à de véritables chasses qu'on a pu assister : les escadrons de gendarmes ratissaient systématiquement les rues de la ville.

Le Monde.

Voyons en détail les exploits des forces de « l'ordre ».

Le Dauphiné Libéré du 1er août, publie un article non signé donnant une version des événements, le ton de cet article et son contenu nous laissent supposer qu'il s'agit de la version de la Préfecture.

NOUVELLE EXPLOSION DE VIOLENCES EN SOIRÉE.

Morestel. — A 20h15 brusque explosion de violence à Morestel où le quartier général des forces de l'ordre situé au CEG de Morestel vient d'être attaqué par des manifestants armés, repliés sur le chef-lieu de canton. Il y aurait déjà des blessés et plusieurs manifestants arrêtés.

Au même instant un commando d'Allemands dans une trentaine de voitures se dirige à nouveau en direction du hameau du Bayard où il y a eu une brèche dans l'après-midi.

Notons que deux magasins d'alimentation de Morestel devaient être pillés dimanche vers 2 heures du matin par des manifestants allemands.

Immédiatement, des forces importantes de CRS et de gendarmes ont investi Morestel quadrillant la ville et contrôlant tous les écologistes présents dans la commune.

Vers 20h45 une Aronde bleue a foncé sur les CRS jetant au passage deux cocktails Molotov. Il n'y a pas eu de blessés.

Le commando de voitures allemandes a bifurqué ensuite sur la RN 75 attaquant les voitures circulant sur cette route à coups de pierres, brisant les glaces et molestant les automobilistes.

A 21 heures, trois Allemands en tenue de combat ont été interpellés par les CRS à proximité du site de la centrale. L'un d'eux se montrait particulièrement récalcitrant. Tous trois ont été arrêtés et mis à la disposition de la justice ainsi qu'une dizaine de leurs « coreligionnaires » porteurs de poignards.

Le groupe s'en prenait aux voitures, brisant les glaces et aux personnes qui refusaient de s'arrêter. Une « 404 » du groupe allemand tentant de s'enfuir, a renversé et blessé deux CRS.

A 22h30 le préfet, qui dirigeait le QG installé à la sous-préfecture de La Tour-du-Pin a indiqué que le calme était revenu à Morestel et sur la RN 75.

Bilan de l'opération : 24 arrestations au cours de l'échauffourée de Morestel et 6 sur la RN 75.

On compte deux blessés chez les manifestants et un parmi les forces de l'ordre.

M. Jannin devait en outre se féliciter que la rapidité d'intervention et la fermeté souhaitée par le gouvernement devant le problème de Creys-Malville ait permis de maîtriser la situation.

Dauphiné Libéré du 1/8/1977

Il est nécessaire de rétablir la vérité. Il faut d'abord préciser que, conformément aux directives du Préfet, la chasse au manifestant, allemand de préférence, a commencé avant « l'affaire du CEG ».

19h30. — Début d'une vaste chasse à l'homme dans les rues et environs de Morestel. C'est l'occasion pour les Morestelois de prendre conscience de la réalité du slogan « société nucléaire : société policière ». Dans une ferme de Morestel, les forces du « désordre » endommagent des véhicules immatriculés en Allemagne. Des interpellations sont opérées jusqu'à La Tour-du-Pin.

Super-Pholix

Témoignage de M. et B. (Haut-Rhin) :

La manifestation achevée, nous avons regagné Morestel où nous attendaient les bus sur la place, à proximité de la Maison de l'Amitié. Nous passons près de la caserne et tentons de dialoguer avec quelques CRS. Vers 19h30, plusieurs camions de l'armée débouchent sur la place; aussitôt des CRS équipés bondissent vers nous en tentant nous coincer. Nous voyant nous réfugier dans les bus ils s'adressèrent aux chauffeurs qui affirmèrent que nous faisons partie du voyage organisé. Visiblement les forces de l'ordre poursuivaient en particulier les Allemands, et firent une réelle razzia dans le village en arrêtant tous les manifestants. Toutes les voitures à phares blancs eurent droit à des pare-brises brisés, et même à des pneus lacérés. Il régnait dans le village un climat d'angoisse et de peur. Le dernier café avait fermé ses portes devant l'invasion.

Je rentrai dimanche soir avec des amis de la manifestation de MALVILLE lorsque la circulation un peu lente, s'est tout d'un coup arrêtée à l'entrée de Morestel, au niveau du CEG où se trouvaient cantonnées les forces de l'ordre.

J'ai alors vu une dizaine de gendarmes traverser la rue vers la file de voitures et revenir avec un jeune homme qu'ils frappaient à coup de crosse de fusil. D'autres sont également revenus, poussant une femme devant eux.

Je suis alors descendue de voiture, avec mes amis, pour demander des explications sur de telles violences, en pleine rue de Morestel et en dehors de la zone interdite. Des gendarmes très excités nous ont vite repoussés, le fusil dressé contre nous, en nous traitant de « sales rouges ». L'un d'entre nous à même reçu deux coups de crosse, dont l'un à la tempe gauche.

Nous sommes vite remontés en voiture. D'autres gendarmes sont arrivés, tapant à coup de crosse également, dans les vitres et la carrosserie de notre voiture et de celles d'autres véhicules.

Dès que la file de voitures est repartie, nous avons tourné à gauche dans une rue transversale pour quitter au plus vite Morestel.

A la sortie du village, par la vitre arrière j'ai aperçu à l'extrémité de la rue, des forces de l'ordre poursuivant et chargeant des manifestants qui s'enfuyaient en courant.

J'ai alors regardé l'heure. Il était 19h50. Ces faits ce sont donc passés entre 19h30 et 19h45.

Françoise Bigallet
Notaire, 38690 - Le Grand Lemps.
Super-Pholix

Le dimanche soir, l'excitation contre les Allemands atteignait son point culminant. A Morestel, les CRS frappaient les manifestants avec leur matraque, les fouillaient, les arrêtaient, démolissaient même les voitures et pénétraient dans les maisons où nous avons trouvé refuge grâce à l'hospitalité de la population. Les arrestations étaient arbitraires. Sur dix-neuf personnes interpellées, il y avait onze Allemands qui ont été arrêtés après la manifestation et qui se trouvaient en dehors de la zone interdite. Il suffisait de demander à un policier de justifier de sa fonction pour être arrêté aussi. Une des personnes relâchées nous a affirmé avoir été battu, tandis que d'autres manifestants détenus étaient contraints de rester debout les mains en l'air pendant des heures et étaient empêchés de dormir pendant vingt-quatre heures.

Le Matin du 4/8/1977

« L'ATTAQUE DU C.E.G. » : LE TÉMOIGNAGE DE L'ECONOME DU C.E.G. :

Dimanche 31 juillet 1977 vers 20h45, grande animation dans la cour du CEG. Les gendarmes courent avec casques, boucliers, armes, vers la petite porte d'accès, vers le terrain de sports et prennent position avec fusils lance-grenades vers le grillage longeant la route nationale. Une très courte échauffourée à lieu. On ne peut pas parler « d'attaque du CEG » comme il a été écrit dans les journaux. Quelques civils sont amenés dans la cour et fouillés. Parmi eux une femme au moins. Un homme, le visage très blanc, est emmené sur une civière, toujours vers la petite porte du CEG, il est placé dans une ambulance.

Quelques minutes plus tard des gendarmes armés se rassemblent sur le champ de mars. Il y a quatre groupes d'environ 40 hommes. Il s'agit visiblement de reprécises à l'escarmouche mentionnée plus haut. Un officier donne consigne d'attraper ou de contrôler « tout ce qui est chevelu et barbu ». Deux groupes de gendarmes sont partis vers le centre de Morestel par la route de Bourg; deux autres par la route de Lyon. Cela vers 21h. Ensuite période de calme. Le retour des groupes de gendarmes s'est effectué vers 22 h 15. Certains ramenaient des civils : 4 ou 5. Ils sont emmenés vers la Maison de l'Amitié.

A Morestel le 3/8/1977
Henras Yves, CEG
38510 - Morestel
Super-Pholix

QUANT AU COMMANDO D'UNE TRENTAINE DE VOITURES... ALLEMANDES

17ème témoin au procès de Bourgoin (un jeune allemand) :

J'étais à Morestel; le soir il y a eu la fouille des voitures. Les gendarmes ont dégonflé les pneus, emmené quelques personnes; ils ne sont pas restés à Morestel après cette visite. Nous sommes allés de Courtenay à Montalieu; en route nous avons rencontré un barrage de CRS, nous avons fait demi-tour. Le car est alors passé devant nous (nous étions 5 voitures), les CRS en sont sortis, ont arraché les portières des voitures, tiré leurs occupants par les cheveux, les ont battu et ont cassé les vitres. Appuyés les mains en l'air contre les voitures, nous avons été fouillés. A cette occasion, Khül et Lutz ont été trouvés porteurs de couteaux de poche, séparés des autres et arrêtés. Les gendarmes ont même voulu saisir les couteaux de cuisine.

Témoignage d'un autre Allemand :

Après la manifestation, nous arrivons complètement trempés, crevés, découragés par la tournure prise par les événements, nous décidons de rentrer en Allemagne le plus vite possible.

Vers 19h nous quittons Morestel, soudain un contrôle sur la route. Les CRS cassent les vitres, tirent les gens hors des voitures par les cheveux.

Les Français sont autorisés à partir. Les Allemands sont fouillés, leurs voitures perquisitionnées; Bechtloff et Kuhn sont arrêtés à cause de leurs couteaux de camping. Janus qui demande aux CRS leur mandat de perquisition est arrêté à son tour.

Nous restons trois heures sur la route avant d'être embarqués à notre tour.

« Vous ne les avez sans doute pas reconnus, on va vous expliquer : les trois arrêtés sont les fameux "Allemands en tenue de combat", ce "particulièrement récalcitrant" est celui qui a osé demander un mandat de perquisition", "la quinzaine de leurs coreligionnaires armés de poignards", les autres ».

Entre deux phrases faisant allusion au fameux commando le Dauphiné Libéré

revient un peu en arrière, faisons la même chose.

Témoignage de M. Feuillet, maire de Vasselín, président des élus locaux contre Super-Phénix, qui a déclaré au procès de Bourgoin :

Le samedi soir à Morestel l'état d'esprit était le suivant : on nous disait que la bande à Baader était là, que les anti-nucléaires allemands étaient des nazis, que la mairie avait été lapidée. Ce malaise entretenu n'était pas là pour appeler au calme. A 6h du matin j'ai pu assister à des perquisitions de véhicules, à des fouilles de personnes, à la prise d'otages sans récipissé, rien du tout. Un capitaine a dit à ses hommes : « Le maire on s'en fout, s'il n'est pas content, fusillez-le ». A aucun moment nous n'avons pu avoir de négociations avec les forces de l'ordre.

Pendant que nos valeureux CRS réglait leur compte au « commando », leurs « petits copains » justifiaient leurs salaires dans les rues de Morestel.

Deux habitants de Morestel « attestent sur l'honneur avoir vu les forces de l'ordre tirer sur les habitants du quartier et dans une propriété privée avec des grenades lacrymogènes et offensives, sans que ces gens aient donné des signes d'agressivité. Ainsi que le lancement de grenades lacrymogènes et offensives sur deux enfants de deux et trois ans jouant dans du sable derrière un portail fermé à clef ».

Témoignage signé par Félix Maquiez, invalide civil, et Marius Maquiez (dit Paul) ancien combattant 14-18, ancien résistant âgé de 82 ans.

Marius Maquiez a témoigné de ce qu'il a vu au procès de Bourgoin :

— Monsieur Maquiez, vous êtes décoré ?

— Oui.

— Pourquoi ne portez-vous pas vos décorations ?

— Parce que j'ai honte d'être français, d'avoir vu ce que j'ai vu et d'être dans cette salle aujourd'hui.

Ce témoignage est confirmé par d'autres personnes de Morestel, qui ajoutent :

Nous sommes très fiers d'avoir recueilli toute cette jeunesse de toutes nationalités; Allemande, Italienne, Suisse, Australienne et Française, qui ont été d'une correction exemplaire et cela nous serons prêts à les accueillir de nouveau. Devant une telle brutalité des forces de l'ordre, vraiment nous sommes écœurés.

Signé : Louis et Lucette Chaize

Pendant ce temps-là d'autres membres de la bande à Jannin sévissent un peu plus loin.

Témoignage des sœurs Franciscaines de Morestel (sœurs : Odile Cholat, Micka Duh, Véra Ficko, Bernadette Jurkovic, Marie-Claude Rochet, Anica Starman, Dominique Wurgel) :

Nous sommes stupéfaites de ce qui s'est passé, dans notre quartier, dimanche soir 31 juillet :

Une de nos sœurs parlait dans la rue près de notre porte avec la voisine lorsque brusquement, elles ont reçu, à leurs pieds une grenade qui a criblé de trous la jupe et

les bas de la Sœur. Elle a eu également des douleurs aux yeux. Elles sont rentrées précipitamment.

Un groupe s'est réfugié chez nous où ils sont restés dans un grand calme. Parmi eux, cinq Allemands, d'une grande correction et délicatesse.

Inquiètes de la situation, nous avons téléphoné à la gendarmerie car une de nos Sœurs devait quitter son travail à l'Hôpital. Il nous a été répondu que si nous quittions les maisons c'était à nos risques et péril.

Du côté de la rue Ravier et de la Nationale 75, nous étions dans une fumée suffocante.

Nous avons décidé de garder le témoignage intégral d'un groupe d'Alsaciens car il est très détaillé et d'autre part il pose quelques interrogations que se sont posés beaucoup de gens après ces journées (ci-dessous).

L'AFFAIRE DE LA GRANGE A MORESTEL.

Le récit contient certainement des inexactitudes, mais nous pensons que nos camarades allemands et suisses de leur côté raconteront cet événement. Notre but n'est pas de faire œuvre d'historiens, mais d'apporter un témoignage. Nous l'avons écrit en collectant les souvenirs des camarades qui l'ont vécu à travers ce miroir déformant qu'est la peur que, tous, nous avons ressentie au plus profond de nos tripes.

A Morestel, le dimanche soir, vers 20h30, une douzaine d'alsaciens, qui avions logé la veille dans l'étable d'un agriculteur anti-nucléaire, nous nous dirigeons vers le village, car nous avions rendez-vous avec les autobus. Des gens alors affolés nous racontent que les CRS ont bouclé le village et ratonnent, s'en prenant aux étrangers. Prenant peur nous nous replions vers la ferme pensant alors que là-bas nous serions plus en sécurité.

A l'étable où plus de deux-cents personnes ont dormi la nuit précédente, se trouvent encore une centaine de personnes dont une majorité d'Allemands et de Suisses. L'atmosphère est tendue : « Viendront-ils, ne viendront-ils pas ? Oseront-ils pénétrer dans une propriété privée ? ». On fait alors une réunion pour faire le point de ce qui se passe et l'attitude à adopter s'ils arrivent, tandis que du village affluent piétons et voitures dont une immatriculée en Allemagne avec la vitre arrière cassée par les CRS. Mais cette réunion est vite écourtée par l'arrivée des CRS qui ont coupé à travers champs, effrayant au passage les bêtes parquées. A l'agriculteur qui leur fera par la suite une remarque à ce sujet, il sera vertement répondu qu'il n'avait pas à héberger de telles personnes.

Les gens paniquent; rapidement encerclés par les CRS qui, fusils aux poings, et l'un étant même prêt à lancer une grenade, commencent à fouiller la grange à la recherche de prétendues armes, confisquant quelques casques. Un seul faux mouvement et ce serait le massacre, mais les militants allemands habitués à se frotter de près aux flics, sortent de l'étable les mains derrière la tête. On assiste alors à un discours ordurier du capitaine des CRS entouré d'une meute violente et haineuse, morceau mémorable de xénophobie anti-allemande.

A l'arrivée des CRS deux camarades se sont glissés vers la maison de l'agriculteur pour contacter au moins le collectif d'avocats seul numéro de téléphone que nous possédions, mais ne leur répond au bout du fil qu'un répondeur automatique les renvoyant au lundi matin.

Pendant le discours du capitaine, un gars parlant le français (Suisse ? Français ? A-t-il été inculpé ?) fait alors quelques réflexions et se fait remarquer par les CRS dont un prétend qu'il le reconnaît. Les CRS l'embarquent. On ne réagit pas. Nous avons par la suite beaucoup discuté de cet épisode : pourquoi l'avons-nous laissé partir sans réagir ? Intoxiqués par le dilemme violence ou non-violence dont nous nous réclamions, le rejetant en fait parmi les violents et apeurés, nous nous sommes donc désolidarisés de ce camarade qui pleurait de peur entre les mains des CRS qui le malmenaient, l'insultaient, lui promettant de lui couper les couilles. Le fascisme avait atteint son but : semer un climat de terreur pour que chacun essaie de tirer ses billes du jeu.

Sur ces entrefaits, arrive du village un pasteur qui faisait partie du convoi des trois autobus alsa-



ciens, à la recherche de ses ouailles. Après qu'il ait parlementé avec les CRS il est décidé que les alsaciens sont libres et le premier geste que nous avons tous eu, hélas, c'est d'aller chercher nos sacs, prêts à partir. De ceci aussi nous avons beaucoup discuté par la suite, l'expliquant sans l'excuser, par notre peur et notre manque de maturité dans notre non-violence, détalant dès que ça chauffe. Interpellés par nos camarades allemands et suisses « ce sera le massacre si vous partez », nous nous sommes vite ressaisis, décidant alors de rester jusqu'à une solution globale.

Les CRS toujours nerveux, dépités de ne trouver qu'un lance-pierres et quelques bâtons, commencent alors à s'attaquer aux voitures essayant de forcer les coffres, crevant les pneus et prétendant avoir trouvé un cocktail Molotov : « Chef, j'ai trouvé une voiture de professionnel ». En fait, personne ne l'a vu ce cocktail. Dans une des voitures dont la porte n'est pas fermée à clef, il y a des papiers d'identité mais personne ne se réclame comme propriétaire, c'est qu'à aucun moment ils n'ont cherché à faire des contrôles d'identité, mais plutôt à exciter les gens en les insultant, en les bousculant pour avoir ensuite de bonnes raisons de cogner. Mais dans l'ensemble, les gens sont restés calmes malgré leur peur.

L'atmosphère a commencé à se détendre lorsque sont arrivés deux de nos camarades alsaciens qui étaient descendus plus tôt au village pour boire un coup et qui savaient que nous étions-là; ils avaient donné l'alerte et étaient accompagnés du député socialiste Louis Besson et d'un conseiller général. Le député a commencé à parlementer avec le capitaine des CRS qui s'est quelque peu radouci : nous étions alors tous libres sauf ce camarade que nous avons lâchement laissé tomber. Les CRS sont repartis crevant au passage quelques pneus, brisant quelques vitres de voitures. La boucherie avait été évitée de justesse. Nous avons alors proposé aux gens qui étaient là de les faire sortir de la zone dangereuse avec les autobus ceux qui le voulaient et dans la mesure des places disponibles d'en emmener vers Strasbourg. Un des autobus est venu nous chercher à proximité de la ferme car si nous étions allés à pied vers le village, les CRS auraient trouvé que les alsaciens étaient bien nombreux. Les autres camarades avaient décidé de rester à l'étable pour la nuit à demi rassurés. Parmi ceux que nous avons emmenés, il y avait quelques camarades allemands en situation irrégulière.

En guise d'épilogue à ce récit, une réflexion sur notre pratique non-violente. Malville — et surtout pour nous l'épisode de Morestel — nous ont fait violemment prendre conscience qu'être non-violent ce n'est pas faire des farandoles autour des flics. Nous avons rencontré le fait policier dans toute sa brutalité avec toutes les réactions de panique qu'il provoque et que nous contrôlons très mal. Nous savons maintenant que l'action non-violente interpelle un pouvoir capable de taper dans le tas et qui ne permettra à aucun prix que l'on marche sur ses plates-bandes. Ceci doit nous amener à réfléchir sur une nouvelle stratégie.

Pour le groupe : Lucien Privet, Jocelyne Meyer, Robert Louis.
G.O. — C.N.V. du 18/8/1977

Pendant ce temps-là...

A la côte 362/31 du dossier, le Maréchal des logis chef Gilbert Betbeze dit :

Hier au soir, vers 22h, alors que j'effectuais un service dans le cadre de surveillance suite aux événements de Malville et dans le but de déceler tout mouvement pouvant troubler l'ordre public, je me trouvais dans l'agglomération de la Tour-du-Pin...

Il faut préciser que la Tour-du-Pin se trouve à 30km de la zone interdite!

LA TOUR-DU-PIN :

Témoignage :

Dimanche soir, après le repas, nous étions à la recherche d'un hôtel. Nous étions huit dans deux voitures. A un carrefour de la Tour-du-Pin nous nous sommes arrêtés pour regarder la carte. A ce moment-là des motards de la gendarmerie sont arrivés et nous ont ordonné de les suivre. Nous nous sommes retrouvés dans une gendarmerie. Là nous fumes fouillés ainsi que les voitures. Ils saisirent tous les livres, quatre casques, quatre paires de lunettes, un câble de remorquage, deux fils servant à recharger des batteries et un petit rouleau de ficelle. Pas d'explication pour notre interpellation et de plus il ne nous fut délivré aucun reçu pour les affaires confisquées. Pendant la fouille, nous devions rester assis par terre sur le sol mouillé à quelques mètres de la voiture. Certains d'entre nous commencèrent à être tabassés. Finalement on fut conduits à la caserne de gendarmerie de Bourgoin dans deux cars de police. Dans les cars le tabassage continua avec des injures et les menaces de rigueur.

Un policier menaça l'un d'entre nous avec un pistolet, après avoir auparavant enlevé le cran de sécurité. Ensuite on lui tira avec force les cheveux et on le menaça de lui flanquer des coups avec une barre de fer.

A la caserne on nous conduisit dans une petite salle et nous assimes par terre, puis les policiers firent venir un chien policier pour nous surveiller de très près pendant que d'autres, armés et faisant résonner leurs matraques faisaient tout pour nous intimider. Quatre d'entre nous furent conduits dans une cellule plus vaste, dans laquelle d'autres personnes furent également amenées au cours de la nuit.

Nous devions rester assis sur le sol le long du mur, tout en maintenant des distances entre nous. Là aussi nous fumes constamment surveillés par des policiers en armes qui n'arrêtaient pas de faire résonner leurs matraques et bien sûr chaque fois que l'un de nous s'endormait ou même penchait la tête, il recevait des coups de pieds et de matraque. Bref, pendant toute la durée de l'arrestation on nous interdit de dormir.

C'est seulement le lundi qu'il nous fut permis de boire de l'eau et nous reçumes chacun un bout de pain et du saucisson. Mais pour ce qui est de se laver, de se raser, il n'en fut pas question. C'était bien sûr une situation humiliante et dégradante pour nous, mais pour nos gardiens une partie de plaisir : durant quatre heures nous sommes restés sans faire le moindre mouvement, la tête droite au mur, les jambes raides et les bras écartés, sous peine de ramasser là encore quelques coups de matraque. Le simple fait de fermer les yeux ou de remuer signifiait encore des coups. Dans cette position, un chien policier s'approchait le plus près possible de nos têtes et nous aboyait en pleine figure.

Lors de l'interrogatoire nous avons refusé de faire une quelconque déclaration sans la présence d'un avocat. Il fut dit alors à l'un d'entre nous qu'en France s'il refusait de faire une déclaration, cela se retournerait contre lui. De plus nous n'avons pas eu connaissance de nos droits. Chaque fois que nous demandions à avoir un avocat et des

contacts avec l'extérieur, on nous opposait un refus. Après l'interrogatoire, certains d'entre nous durent passer une heure à genoux devant un mur.

Dans une grande salle, eurent lieu les confrontations : nous étions debout ou assis au mur et à chaque confrontation une dizaine de policiers venaient pour soi-disant identifier les participants à la manifestation. On avait l'impression qu'ils faisaient ça sur un ordre de leur chef pour à tout prix reconnaître.

On passa alors à l'anthropométrie, aux photos et empreintes et là on reçoit encore des gifles et des coups de coude dans l'estomac. Dans la grande salle quelqu'un d'entre nous fut frappé à coups de poings au visage jusqu'à ce qu'il saigne.

Lundi après-midi on amena, menottes aux poignets, deux personnes. Finalement aux environs de 23h on relacha séparément les autres. On nous rendit les affaires confisquées lors de la fouille, mais il nous fut refusé d'obtenir nos bagages et pour certains leur argent, permis de conduire, etc... qui se trouvaient dedans.

Un par un, nous fûmes embarqués dans un car et lâchés en pleine nature, au milieu de la nuit.

Si auparavant quelqu'un nous avait raconté qu'en France il était possible de traiter des gens interpellés de façon si humiliante et dégradante, si on nous avait dit avec quel plaisir sadique des policiers français pouvaient agir, nous ne l'aurions jamais cru...

Un autre témoignage concernant les conditions de détention dans les locaux de la police :

Nous sommes à genoux face au mur. La petite pièce nue, humide et froide résonne des propos injurieux des gardes et des coups de matraque sur les corps sans défense, des gémissements étouffés d'un détenu torturé.

Une demi-heure plus tard, nous avons droit de nous retourner et de nous asseoir sur le sol. Il est plus de minuit et nous sommes tous très fatigués. Très rapidement nous comprenons qu'il nous est interdit de dormir et que le jeu préféré des cinq ou six gardes consiste à réveiller ceux qui s'endorment par un violent coup donné sur une planche de bois qui fait sursauter tout le monde. L'un après l'autre mes camarades sont entraînés hors de la cellule.

Vers deux heures du matin on m'entraîne à mon tour; à travers les gardes je trébucher sur des jambes tendues et je reçois des coups de pied. Finalement j'arrive dans une pièce étroite, longue, vide et blanche : six fonctionnaires, une table et une machine à écrire sont prêts pour l'interrogatoire. Je donne mon identité et je raconte mon histoire. Un interprète traduit avec zèle et après un interrogatoire serré on finit par me croire. Mais dans la pièce à côté tout est différent. J'entends des voix mêlées très excitées et à plusieurs reprises la phrase : « non, je ne signe pas cela ». En riposte on entend des menaces : « vous allez signer ou nous allons utiliser d'autres moyens; de toute façon ce que vous racontez ce sont des mensonges, alors vous n'avez qu'à signer ceci maintenant ».

On me ramène, je suis exténué. Comme bon accueil, j'ai droit de me tenir à genoux, droit au mur pendant environ deux heures. Je dois garder les bras soit levés derrière la tête, soit derrière le dos. Le changement de position m'est signalé à l'aide d'une matraque; pour le reste de la nuit il y a bien d'autres positions douloureuses et fatigantes qu'on doit strictement respecter. Toute la nuit, l'un ou l'autre de mes camarades, sera travaillé; la plupart du temps c'est un garde qui les injurie, rejoint bientôt par trois ou quatre fonctionnaires qui traitent à coups de pied et de matraque le détenu étendu par terre. S'il ose gémir ou protester, le jeu recommence avec force de violence et de bruit parce qu'il est strictement interdit de parler, surtout avec les autres détenus.

C'est le matin vers huit heures que l'on m'entraîne pour le second interrogatoire. J'ai de sérieuses difficultés à me concentrer et je dois rassembler toutes mes forces

pour garder les yeux ouverts. Un second rapport plus fourni est fait et en l'absence de celui qui mène l'interrogatoire; je peux échanger quelques mots avec l'interprète. Celui-ci me révèle que j'ai des chances d'être acquitté et que je dois patienter calmement d'être conduit devant le procureur. On me ramène dans une autre pièce. Je peux dormir sur un plancher en bois très sale. Avec moi il y a trois autres détenus et nous sommes répartis chacun dans un coin de la pièce. On nous laisse tranquilles mais on entend toujours des coups et des bruits de mauvais traitements venant d'une pièce voisine. Puis nous voyons l'un ou l'autre de nos camarades poussés dans le couloir.

On nous donne quatre petits morceaux de vieux pain élastique avec une tranche de saucisson si infecte que je ne peux pas le manger malgré ma très grande faim.

Des heures durant nous restons assis dans la pièce, sans réaction, jusqu'au moment où surgissent des tas de policiers. Nous devons nous lever et nous mettre face au mur. On emmène des tables; on nous pousse dans un coin et nous devons nous aligner, jambes écartées avec les mains dans le dos. Deux d'entre nous sont emmenés. Ensuite commence un spectacle affreux. Des détenus sont projetés d'un bout à l'autre de la pièce. D'abord des photos sont prises dans la grande pièce, puis tous sont conduits vers une fenêtre ouverte sur la cour. Dehors une foule de policiers hurle et rit bruyamment : ils devront identifier les détenus. Pris au hasard les détenus sont battus et agressés par les policiers qui sont dehors (la fenêtre est au rez-de-chaussée).

Les gardes entendant les rires distribuent à leur tour des coups de pied et frappent les détenus, ce qui les fait rire. Ensuite, c'est dans la pièce où je me trouve que cela se passe. Tous les détenus doivent se deshabiller complètement bien visiblement pour les équipes de policiers qui se tiennent dehors, ceux-ci commentant par sifflement et par des hurlements de rire. Un long questionnaire sera rempli par les policiers. Des détenus devront subir un traitement de « faveur ». Les coups de pied dans le derrière sont pour les policiers les exercices de base qu'ils agrémentent de coups dans l'estomac et dans les reins.

Ensuite on prend les empreintes digitales; pour certains détenus le fonctionnaire se tient debout tout naturellement sur leurs orteils avec ses lourdes bottes. Puis les détenus sont ramenés violemment dans la pièce principale. Ce chaos s'apaise pour une demi-heure. A intervalles réguliers des policiers passent et identifient tous les détenus d'après des critères convenus d'avance. Comme d'autres je n'avais jamais été dans le champ de vision des policiers sauf à mon arrestation.

Nous nous rendons compte ce que signifient ces procédés : on rassemble des témoins en notre faveur. La peur s'installe parmi nous et multiplie le désespoir et le découragement qui nous avait déjà envahi.

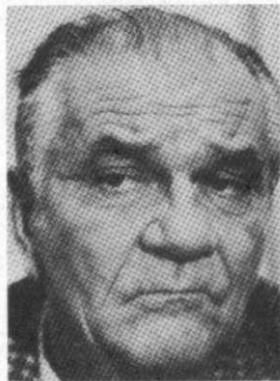
Vers 18 heures les premiers détenus sont emmenés chez le procureur, avec des menottes aux mains. Un va-et-vient crée un trouble permanent. De la pièce à côté partent des pleurs et des supplications désespérées.

Nous sommes très apathiques. Nous ne faisons plus qu'apercevoir les choses puisque longtemps nous avons accepté d'être sans aide et que nous semblons ne plus connaître l'espoir. Toute la soirée je reste assis incapable de réagir. A un moment donné on m'emmène, mais on me conduit de nouveau dans la salle d'interrogatoires et là on me rend mes affaires. Soudain je me retrouve libre mais qu'en est-il des autres détenus ?

Il est impossible de décrire les sentiments et les pensées qui envahissent quelqu'un subissant ce genre de détention.

Quelquefois, il m'arrive de penser que tout n'était qu'un mauvais rêve.

Un détenu : H.L. Janus



René Jannin, préfet de l'Isère.



Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République.



Raymond Barre, Premier Ministre.



Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur.

En 1976, René Jannin, préfet de l'Isère, déclarait : « Ce terrain appartient à l'EDF. J'ai pour mission de faire respecter la propriété privée et publique. Plus jamais les militants anti-nucléaires ne franchiront les grilles de la future centrale. » Le Monde, 18 et 19 juillet 1976.

René Jannin déclarait la guerre au mouvement anti-nucléaire.

La guerre, c'était bien de cela qu'il s'agissait à Malville : dans les moyens mis en œuvre, les armes employées, et jusque dans les termes utilisés par le préfet. Aujourd'hui Jannin est toujours en place. Il ne s'agissait pas d'une bavure. Au lendemain des événements tragiques de Malville, loin de faire marche arrière, le pouvoir revendique l'intervention meurtrière des forces dites de « l'ordre » : Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, approuve la triste besogne de son préfet et engage la responsabilité du Président de la République Giscard d'Estaing.

Raymond Barre, Premier ministre d'aspect débonnaire et un peu frustré, ne désire sans doute pas être en reste avec son collègue de l'Intérieur, enfile la voix à Quimper, le 5 août 1977.

René Jannin, Christian Bonnet, Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing, nous vous les présentons tels qu'en eux-mêmes, sans fard...

Le jour J du préfet Jannin

« J'ai ordre de protéger le site à n'importe quel prix »

31 juillet 1977: « On ne passe pas ! » lance le préfet Jannin de la préfecture de Grenoble (Isère). « Ils ne passeront pas », ordonne le général Pétain de son QG de Souilly (Meuse), en février 1916. Creys-Malville-Verdun, étrange référence historique. Visiblement, le haut-fonctionnaire s'est pris, hier, pour un commandant en chef investi d'une mission telle que la survie de la nation dépendait de sa réussite. Pour lui, tout à coup, le surrégénérateur Super-Phénix s'est transformé en place forte attaquée par de redoutables forces armées étrangères. Les écologistes, allemands de préférence, ont réincarné les bataillons du Kronprinz lancés à l'assaut du saillant de Verdun. Le casque de moto est devenu casque à pointe. La bataille de l'étang de Faverges a égalé en férocité et en héroïsme les combats du bois des Cœures ou de la forêt des Eparges. L'offensive du pont de Briord a présenté autant de danger pour les armes françaises que l'attaque du fort de Douaumont.

AFP



René Jannin : un préfet de choc, spécialiste du maintien de l'ordre

Et les propos du préfet méritent aussi de rester dans la légende militaire sinon dans le bêtisier administratif. Chaque Français a

pu les entendre sur son transistor. « Les gendarmes ont été blessés dans des corps à corps terribles. Voilà pour le Sacrifice. « Je défends un bien national ». Voilà pour le Patriotisme. « J'ai l'ordre de protéger le site à n'importe quel prix. » Voilà pour l'Histoire. « Je suis en train de gagner. » Voilà pour la Gloire.

Mais qui est donc ce condottiere : un policier. Sa carrière est exemplaire. C'est celle de ces préfets qui ont réussi dans le maintien de l'ordre, bien plus que dans l'administration de l'Etat.

La V^e République s'est montrée bien plus reconnaissante à l'égard de ceux qui ont mené des compagnies de CRS et escadrons de gendarmes mobiles qu'à l'égard des grands bâtisseurs qui ont développé et aménagé le territoire français. Les qualités d'exécution des premiers n'ont pourtant pas grand-chose à voir avec le niveau intellectuel des grands

commis constructeurs de villes, d'autoroutes ou de zones industrielles.

C'est en Algérie que les préfets policiers ont fait leurs premières armes et bousculé le tableau d'avancement. En 1961, René Jannin est nommé préfet de police d'Alger. Il a alors quarante-sept ans. Depuis à peine trois ans, il présidait aux destinées peu redoutables du département du Gers. Sa promotion montre déjà qu'il jouit de toute la confiance du ministre de l'Intérieur d'alors, Roger Frey. Le gouvernement a choisi un homme de fer pour ce poste difficile. Les négociations d'Evain vont commencer. Le préfet va devoir remettre de l'ordre dans sa police totalement noyauté par l'OAS. Il servira aussi d'intermédiaire entre les barbouzes gaullistes et le gouvernement général. C'est lui qui met en place le quadrillage d'Alger qui doit permettre de prévenir toute manifestation, pro-FLN ou pro-OAS. Il participe à toutes les réunions de renseignements et de sécurité que préside le délégué Jean Morin et auxquelles assistent tous les responsables civils et militaires. René Jannin sert bien l'ordre républicain. Il est nommé directeur de la Sûreté nationale en Algérie.

En 1962, il revient en métropole comme préfet du Loir-et-Cher. En 1964, nouvelle promotion à la préfecture des Côtes-du-Nord. Là aussi, les tâches de maintien de l'ordre vont occuper une bonne partie de son temps de travail. Il reste toujours aussi prompt à faire donner les for-

ces de l'ordre. Cette fois, ce sont des grévistes qui trinquent : ceux du Joint français en avril et mai 1972, ceux de Big Dutcham, Kaloins, Plemet. En mars 1974, il n'hésite pas à faire intervenir la police, un samedi soir, à 21 h, contre les élèves d'un lycée de Saint-Brieuc, en grève depuis quinze jours. La municipalité PSU-PCF proteste à plusieurs reprises. Bien sûr, sans succès. Le préfet déclare d'ailleurs à qui veut l'entendre qu'il a été nommé d'abord pour déloger les élus de gauche de la mairie. Mais le suffrage universel est plus difficile à manipuler qu'une compagnie de CRS. Les policiers de Saint-Brieuc apprécient en tout cas leur préfet qui leur rend souvent visite. « Il aime les flics », constate, heureux, un commissaire de police. C'est cet homme qui, hier soir encore, se vantait publiquement d'avoir maté les hordes écologistes et de multiplier les opérations de bouclage afin de réussir « le maximum d'arrestations ».

René Jannin devrait pourtant se méfier. Le maintien de l'ordre est parfois un exercice ingrat pour les hauts fonctionnaires. Les gouvernements de la V^e République ont tôt fait de se blanchir en sanctionnant, après coup, leurs serviteurs jugés trop brutaux. Le préfet de l'Isère ferait pour les libéraux avancés un assez joli bouc émissaire de violences de Creys-Malville.

Pierre Feydel
(avec Pierre Duches
en Bretagne)

Le Matin, 1/08/77.

On se souvient des propos du préfet Jannin concernant la présence de manifestants allemands à Malville. Propos rapportés en bonne place dans la presse, à tel point que Jannin éprouvera le besoin de se justifier : « On a même dit que j'avais parlé de « boches ». C'est absolument faux. Les autorités allemandes on elles-mêmes tenu sans aucune espèce de sollicitation, à faire savoir qu'elles regrettaient cette participation violente de ressortissants allemands. » (Le Journal Rhône Alpes, 3/08/1977.)